



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IX.

Montréal, (Bas-Canada) Juillet et Aout, 1865.

Nos. 7 et 8.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: L'Estancia de Santa-Rosa, par Mme. Beck. (suite).—SCIENCE: Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de l'abbé Ferland à l'Université Laval, (suite et fin).—ÉDUCATION: Rapport de l'Instruction publique de France, (suite).—Discours prononcé à la distribution des prix et des diplômes à l'école normale Laval, par M. le Professeur Thibault.—AVIS OFFICIELS: Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique.—Avis aux Commissaires d'école et aux Syndics.—Nominations: Bureau d'examineurs.—Commissaires d'école.—Erection de municipalité scolaires.—Diplômes accordés par les écoles normales.—Diplômes accordés par les Bureaux d'examineurs.—PARTIE EDITORIALE: Mort de Sir Etienne Paschal Taché.—Distribution de prix et de diplômes dans les écoles normales.—Distribution de prix et de diplômes dans les Universités, Collèges, Pensionnats, etc.—Vingt-cinquième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Société historique de Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—DISTRIBUTION DE PRIX DANS LES ÉCOLES NORMALES: Ecole Normale Jacques-Cartier.—Ecole modèle annexe.—Ecole Normale Laval.—Ecole modèle annexe.

LITTÉRATURE.

L'estancia de Santa-Rosa.

SCÈNES ET SOUVENIRS DU DÉSERT ARGENTIN.

(Suite.)

II

Le seul trait d'union qui rapprochât tant bien que mal tous ces éléments opposés, c'était Mercedes et Dolores, que la vieille maîtresse s'était habituée à considérer comme des êtres d'une nature supérieure. Pareilles aux lianes fleuries qui croissent autour des cactus à longues pointes et des mimosas épineux, elles enveloppaient d'un réseau de grâces affectueuses et d'innocentes câlineries Eusebia et Carmen. Eusebia subissait complètement le charme; Carmen, plus indépendante, se tenait toujours sur la réserve, recevant les caresses sans les rendre, et dans ses jours de mauvaise humeur regardant Mercedes et Dolores de l'air d'une tigresse forcée d'allaiter deux agneaux. Ces éclairs de haine concentrée n'échappaient point à l'œil observateur d'Eusebia, qui se promettait d'être sur ses gardes. Don Estevan, lui, s'inquiétait peu de ces animosités féminines; il savait qu'Eusebia, sous le despotisme un peu maussade de ses allures, cachait une fidélité et un dévouement éprouvés. Pour toutes les choses du ménage, elle avait en réalité la haute main. Quand les péons venaient à la cuisine chercher leur ration de viande et de riz, et qu'ils apercevaient de loin, au fond de la troisième cour, la haute taille un peu voûtée d'Eusebia, son visage brun et sévère encadré dans les plis du *panuelo rebozo*, ils hâtaient le pas machinalement; ils oubliaient de complimenter, comme à l'ordinaire, d'un ton narquois la cuisinière Ramona, négresse des plus crépues, sur la beauté de ses

longs cheveux ou sur la blancheur de son teint. Les gais propos et les lazzi s'arrêtaient court, et chacun n'avait qu'un souci: c'était de se mettre le plus tôt possible hors des regards de l'intrépide vieille femme.

Dans la vie simple et monotone du désert, les jours passent rapides comme la flèche des Indiens. Quinze années s'étaient écoulées: Mercedes et Dolores étaient devenues les plus jolies filles du pays. Elles tenaient de leur mère des cheveux et des yeux d'un noir de jais, des traits fins, des dents éblouissantes, et ce teint d'un blanc mat à reflets dorés particulier aux Andalouses. Elles portaient admirablement la tête, et leurs attitudes étaient pleines de grâce et d'élégance. Toutes les deux aussi, elles avaient un esprit doux et conciliant, une tendresse pleine de soumission et de respect pour leur père. Leurs occupations étaient celles des personnes riches du pays. Enfants, elles avaient appris de leur père à écrire et à compter. Eusebia leur avait enseigné, outre la lecture et leur chapelet (*rezar*), l'art de faire à l'aiguille ces charmantes dentelles, véritables merveilles d'adresse et de patience où excellent les femmes créoles. Elles étaient passionnées pour les fleurs et les oiseaux. Devant leurs fenêtres, des caissons en maçonnerie, de petites barriques, des vases de faïence contenaient toute sorte de plantes cultivées avec un grand soin; la rose de Banks pourpre, l'odorant jasmin du Chili s'enroulaient autour des piliers de bois de la véranda. Elles y avaient attaché des branches d'arbres prises dans la forêt et chargées d'orchidées odorantes. José et Manuel, qui connaissaient leur goût favori, ne faisaient pas une course au dehors sans leur rapporter quelque jolie plante ou quelque nouveau prisonnier au brillant plumage destiné à la grande cage de bambous qu'ils avaient fabriquée eux-mêmes. Un jour, ils revinrent avec deux petites gazelles des pampas aux yeux noirs bordés de longs cils, aux jambes si fines qu'elles semblaient presque hors d'état de supporter le poids de leur corps. Ces charmantes créatures avaient été prises à leur mère avant le sevrage. Mercedes et Dolores leur donnèrent à manger du pain et du lait jusqu'au jour où elles purent se nourrir d'herbes. Les pauvres petites bêtes s'attachèrent à elles; elles les suivaient partout comme de jeunes chiens. Lorsque les deux sœurs brodaient sous la véranda, entourées de fleurs, les gazelles à leurs pieds, des lianes flottantes au-dessus de leurs têtes, il eût été difficile à un artiste ou à un poète de rêver un plus ravissant tableau.

Mercedes étant venue au monde la première, on l'appelait *la major*, l'aînée; elle était un peu plus grande que sa sœur. Cette différence de taille était la seule qui les fit reconnaître, car du reste leur ressemblance était parfaite, Mercedes avait aussi plus

d'initiative et de résolution ; elle gouvernait en réalité Dolores, dont l'obéissance était instinctive et cordiale, tant sa sœur mettait de douceur et de grâce insinuante à se saisir de son âme et de sa pensée.

Lorsqu'elles parurent pour la première fois au bal du gouverneur à Santa-Fé, elles firent grande sensation, même dans ce pays où la beauté n'est point rare. Vêtues de taffetas rose, leurs cheveux ornés de jasmins du Cap et de belles perles qui avaient appartenu à leur mère dona Isabel, elles étaient charmantes. Quelques jours après, don Estevan reçut plusieurs propositions de mariage pour ses filles. Il les déclina, prétextant leur extrême jeunesse ; mais un ou deux mois après arrivèrent à l'estancia de Santa-Rosa deux jeunes gens, fils d'un Catalan ami de don Estevan. C'étaient, comme les Catalans le sont d'ordinaire, de beaux hommes, aux yeux bleu foncé, au teint coloré, aux cheveux châtain. Eusebia les déclara *buen mozos* (de jolis garçons), et don Estevan les traita avec une considération marquée. Les deux sœurs parurent leur accorder peu d'attention. Pendant leur séjour à l'estancia, ils donnèrent cependant lieu à une scène assez significative pour attirer les regards de Mercedes, plus observatrice que Dolores.

Un jour, don Estevan se trouvait avec ses hôtes dans la seconde cour, parlant d'une course qu'il projetait de faire avec eux jusqu'à une petite ferme qu'il possédait non loin de l'habitation. José et Manuel étaient occupés à seller pour eux-mêmes les beaux chevaux richement caparçonnés qu'ils tenaient de don Estevan. Celui-ci se tourna vers eux. — Préparez, dit-il, des chevaux pour ces *caballeros* et pour moi.

José le regarda d'un air sombre et hautain ; puis, appelant un petit *peón* qui se roulait dans la poussière comme un poulain : — Cipriano, dit-il, va dire au *corral* que l'on amène ici deux chevaux pour ces étrangers, et fais venir aussi Corazon pour que je lui passe la bride de don Estevan.

Le maître de l'estancia, préoccupé, ne remarqua pas l'incident, qui n'échappa point à sa fille aînée. S'adressant de nouveau à José : — Vous nous accompagnerez, dit-il.

José lança un regard perçant à son jeune frère.

— Excusez-nous, *senor*, répliqua-t-il ; on marque les animaux à Romero, nous avons promis d'y être.

Et, sautant en selle tous les deux, ils disparurent en un instant.

III

Cependant sir Henri Williams était en route pour l'estancia de Santa-Rosa. Du Rosario à Santa-Fé, une diligence, lourde machine nommée *galera*, cahotait à mort chaque semaine les cinq ou six malheureux qui ne craignaient pas de se confier à ce mode de locomotion. Sir Henri préféra voyager seul, à cheval, avec un guide, un *vaquiano*, nommé Pastor Quiroga, que le consul lui procura. C'était un grand garçon brun, à l'air mélancolique et quelque peu féroce. Il portait une veste de drap bleu foncé, de larges pantalons blancs brodés, une *chilipa*, ou pièce d'étoffe enroulée autour des reins et formant haut-de-chausses. Sa ceinture de cuir ciselé était garnie de boutons formés de pièces de monnaie et d'un coutelas passé au côté du dos. Son *poncho*, manteau du pays, était relevé sur une épaule. Fièrement campé sur ses hanches et doué de cette élégance propre aux *gauchos*, le *vaquiano* faisait très bonne figure. Il promit au consul de soigner à merveille *el señor Inglesé*. Celui-ci paya la moitié du prix demandé ; l'autre moitié devait rester jusqu'au retour entre les mains du représentant de sa majesté britannique. Pour compléter ses arrangements, sir Henri acheta un *recado* ou selle du pays, équipement de cheval composé de dix-huit pièces, couvertures, carrées d'étoffes de laine tissées et brodées, tapis de cuir de Cordova, fourrure à longs poils nommée *elone*, le tout surmonté de deux petits bâts qui servent d'oreillers au voyageur, pendant que tapis de cuir, couvertures et le reste, étendus à terre, forment un matelas assez passable. Sir Henri joignit au *recado* un *lasso* et des *bolos*, armes dont il comptait apprendre à se servir. Ses fontes contenaient en outre deux excellents revolvers.

Le *vaquiano* craignait les armes à feu, comme tout fils du

pays. Il avait son couteau, son *lasso*, sa fronde, et avec cela, disait-il, il pouvait aller jusqu'au bout du monde. Il est vrai qu'il était de ces géographes qui placent l'Europe à côté de la république orientale de l'Uruguay, et les États-Unis de l'Amérique du Nord un peu au-dessus. Il demanda à sir Henri s'il voulait acheter une troupe de chevaux qu'il revendrait ensuite, ou voyager avec les relais de la poste aux lettres, *correo*, qui a ses stations sur la route du Rosario à Santa-Fé. Sir Henri se décida pour ce dernier arrangement, le moins compliqué, et l'on partit.

A une petite distance du Rosario, les *quintas* (les maisons de campagne) devenaient déjà rares, et le désert dans toute sa solennité s'étendait à perte de vue. Ça et là se dressait un *ombù* gigantesque, des buissons d'énormes cactus, d'aloès agaves, de juccas entremêlés d'artichauts sauvages, de mimosas, de caroubiers. De temps à autre, une raie verdâtre à l'horizon dessinait une de ces forêts qui dans le pays servent invariablement de lisière aux fleuves. Des lagunes, dont les eaux tranquilles reflétaient l'azur du ciel, brillaient çà et là dans l'herbe déjà un peu jaunie par les premières chaleurs de l'été. Les grands terriers des *viscachos* ou chiens des prairies s'élevaient comme de petits monticules couverts d'une herbe fine et percés de trous réguliers. D'immenses troupeaux paissaient dans les pampas. Les *peóns* qui les gardaient à cheval, la pique à la main, le teint bronzé par le vent du désert, avaient un air sauvage et mélancolique.

Après trois ou quatre heures de galop, on arriva au premier relais de poste. Ces relais ne sont d'ordinaire que de misérables *ranchos* de terre et de roseau, avec un *galpon* (toit) soutenu par des piquets et un *corral* pour les animaux. Les voyageurs ne doivent pas s'attendre à y trouver le moindre confort. Il faut se procurer soi-même vivre et couvert, et camper poétiquement à la belle étoile.

En mettant pied à terre, Pastor aperçut un petit garçon de sept à huit ans, qui, les jambes en l'air et la figure dans le sable, pirouettait comme un jeune singe.

— Y a-t-il quelqu'un à la maison, *muchacho* ? demanda-t-il à l'enfant.

— Personne, *senor*.

Pastor se tourna vers sir Henri. — Il en est presque toujours ainsi dans ces relais, dit-il ; il faut que chacun se serve à sa guise. Descendez de cheval, *senor*, et reposez-vous un peu pendant que je vais m'occuper du nécessaire.

Cela dit, Pastor cessa d'interroger le *muchacho*, qui, fier et superbe, ne lui aurait du reste plus répondu. Il remonta à cheval, avisa dans l'éloignement un troupeau de moutons, se lança à toute bride de ce côté, et, après avoir marchandé un agneau au berger, revint avec l'animal ; en un instant, celui-ci fut tué, dépecé, coupé par quartiers. Pastor raviva un reste de feu qui languissait sous le *galpon* en y jetant quelques brassées d'épines sèches arrachées à une clôture. Lorsque le bois fut brûlé, il embrocha les quartiers d'agneau à deux petites baguettes de fer qui traînaient dans un coin, tira de sa poche un peu de sel, et après les en avoir saupoudrés, il fixa les baguettes au-dessus du feu. Sir Henri regardait curieusement tous ces apprêts. La porte du *ranchito* était fermée, le *corral* vide. — Pendant que le mouton va rôti, dit Pastor, il faut aller chercher des chevaux. J'en vois qui paissent là-bas.

Il remonta à cheval, et sir Henri l'aperçut, rapide comme le vent, faisant tourner le *lasso* au-dessus de sa tête, et le lançant avec l'adresse qui caractérise les *gauchos*. Il ramena bientôt deux des meilleurs chevaux.

L'odeur du mouton rôti tira le petit garçon de sa léthargie entrecoupée de gambades taciturnes. Il se leva et vint s'asseoir près du brasier. — Ah ! ah ! dit Pastor, quand il s'agit de manger, le *muchacho* prend des jambes ! *Caramba* ! si tu veux du mouton, je veux de l'eau, moi : va vite en chercher.

L'enfant prit une amphore de terre rouge posée dans un coin près de la porte, se drapa dans son *poncho* en guenilles avec une dignité toute castillane et s'achemina vers un *arroyo* dont

les eaux bleues miroitaient dans le *campo* à quelque distance. Il revint bientôt, portant le *cantaro* sur l'épaule avec la grâce d'une statuette antique. On s'assit par terre pour manger. Sir Henri tira de sa poche un étui en vermeil qui contenait fourchette et couteau ; mais il eut quelque honte d'avoir montré ces ustensiles lorsqu'il vit Quiroga et le petit garçon détacher du mouton rôti des tranches très longues et très minces, en prendre l'extrémité entre leurs dents incomparables et couper à mesure avec le couteau le morceau qu'ils voulaient manger. Le mouton fut dévoré en un clin d'œil avec une dextérité et une propreté parfaites, et l'on se remit en route.

Le désert devenait de plus en plus sauvage. De grandes atruches grises couraient çà et là. Des troupeaux de daims et de biches cheminaient au petit pas, ou fuyaient rapides comme le vent en faisant onduler les hautes herbes. Au bord des lagunes et des *arroyos*, des sarcelles, des poules d'eau, des ibis, de gracieux cygnes blancs au collier noir, se promenaient gravement ou se baignaient dans les eaux tranquilles. Un peu avant le coucher du soleil, on arriva au bord du Calcarana, large et profonde rivière. Les *péons* d'une *estancia* voisine étaient occupés à la faire passer à quatre ou cinq mille bœufs. C'était un aspect étrange que celui de cette multitude d'animaux de toute nuance que ces bergers à cheval tâchaient de pousser vers le gué ou *paso*. Lorsqu'un groupe de bœufs et de génisses était arrivé sur l'extrême bord, les *picadores* armés de leurs lances les aiguillonnaient pour les forcer à entrer dans la rivière, et les récalcitrans donnaient à leurs conducteurs l'occasion de développer une adresse et une élégance de poses vraiment merveilleuses. Tantôt, s'éloignant de quelques centaines de pas, les *picadores*, la lance en arrêt, venaient fondre sur les bœufs pour les contraindre à prendre leur course du côté du fleuve ; tantôt, poursuivant quelque fuyard qui disparaissait dans les pampas, ils l'obligeaient par une série de voltes exécutées avec une prestesse inouïe à reprendre la direction du Calcarana. Dans la rivière même, la lutte recommençait : avant et après le *paso*, le fond du fleuve présentait beaucoup de ces trous profonds en forme d'entonnoirs appelés *posos* et où s'engloutit le meilleur nageur. Lorsqu'un des bœufs se dirigeait vers un de ces endroits dangereux, indiqué par un bouillonnement à la surface du courant, quelques bergers campés dans une sorte de pirogue placée en travers de la rivière barraient de leur mieux le passage à l'aide de longs bambous.

Sir Henri prenait tant de plaisir à ces joutes bizarres, qu'il fut tout surpris de voir le soleil, qu'il croyait encore bien haut sur l'horizon, disparaître subitement dans un océan de pourpre et d'or dont l'éclat baigna un instant tout le désert d'une teinte rose émaillée de lueurs vives et de rayons fuyans d'une beauté incomparable. La nuit arriva par une brusque transition, comme si une main invisible eût fait tout à coup glisser un rideau sur les splendeurs du ciel. Bientôt l'obscurité fut profonde ; on n'alla plus qu'au pas dans la crainte de tomber dans les trous des *viscachos*. Vers dix heures du soir, Quiroga, qui depuis quelque temps gardait le silence, arrêta court son cheval. — Je crois, *senor*, dit-il, que nous sommes égarés. Depuis que nous marchons, nous devrions être au relais ; nous l'aurons laissé peut-être à notre gauche. Je vais mettre pied à terre, et goûter l'herbe pour savoir où nous sommes.

Pastor fit ainsi qu'il disait et broya un peu de gazon entre les dents. Au bout d'un moment : — Je pense, dit-il, que nous sommes sur un terrain cultivé par des Européens et non loin d'une lagune, car, bien que l'herbe ait le goût de celle qui croît sur les sillons de blé ou de maïs, elle est aussi un peu salée, comme celle qui avoisine l'eau. En tout cas, nous sommes près d'une habitation.

Pastor, on le voit, était connaisseur. On se remit à chevaucher avec précaution. Au bout d'un instant, une masse confuse se dressa dans l'obscurité, et les aboiemens de plusieurs chiens se firent entendre. Une lumière se montra dans l'éloignement comme une étoile errante. — *Amigo* ! cria Pastor, sommes-nous bien loin du *correo* ?

— A plusieurs lieues, *senor*, répondit une voix.

La lumière s'approcha, et les voyageurs se trouvèrent en face

du maître de l'habitation : c'était un Basque français dans la vigueur de l'âge. Il portait un habit européen de toile grise, un pistolet à la ceinture et une carabine en bandoulière. Il élève la lanterne qu'il tenait à la main, en dirigea les rayons tour à tour vers sir Henri et vers Quiroga ; puis, rassuré par cet examen, il proposa aux deux cavaliers de passer le reste de la nuit chez lui. — L'obscurité est si grande, dit-il, que d'autres voyageurs encore se sont égarés : vous trouverez à la maison nombreuse compagnie.

Tout en parlant, il guidait sir Henri et le *vaguiano* à travers une allée d'arbres que la nuit avait dérobée à leurs regards. Chemin faisant, il leur apprit qu'il était Martin Valduque, cultivateur et propriétaire du terrain où ils se trouvaient. On arriva bientôt à un enclos solidement fermé de pieux de quatre à cinq pieds de haut ; plusieurs *ranchos* y formaient un groupe laissant un carré vide au milieu. Une lanterne suspendue au pilier d'un *galpon* éclairait une petite réunion de gens qui parlaient avec animation. Sous une avance du toit qui abritait une cuisine, M^{me} Martin Valduque, pittoresquement coiffée du mouchoir rouge des femmes basques, tirait du four des tourtes et des galettes, d'odeur fort appétissante, et distribuait du café que deux jeunes garçons, ses fils, apportaient aux voyageurs. Valduque s'excusa auprès de ses hôtes sur l'impossibilité où il était de les loger tous, et proposa à ceux qui craignaient le campement sous la voûte du ciel un abri dans une des maisonnettes dont l'habitation se composait ; mais on préféra unanimement rester au milieu de la cour. On y alluma un bon feu, afin de se préserver de l'air humide de la nuit, et toute la compagnie s'assit à l'entour. Martin Valduque souhaita le bonsoir aux voyageurs et se retira dans le *rancho* où il demeurait.

Sir Henri s'était installé un peu à l'écart, afin de mieux jouir du spectacle original qu'il avait sous les yeux. Il remarqua d'abord un homme jeune encore, très noir, d'une stature colossale admirablement proportionnée et plein d'élégance dans sa taille ; il était *sambo* de race, c'est-à-dire de sang nègre et indien. Il portait le costume des *gauchos*, et se drapait avec une dignité royale dans un magnifique *poncho* bleu foncé, à raies pourpres mélangées de dessins bizarres noir et blanc. Appuyé sur sa lance, dans l'attitude d'un repos martial, ce personnage aurait pu servir de modèle à Phidias. Pastor, qui le connaissait, le désigna à sir Henri comme le major Denys, Indien *manso* (soumis), commandant en chef la cavalerie des Indiens auxiliaires.

A côté de lui était assis un jeune homme blond, blanc et rose comme une femme. Il portait un élégant habit de coupe parisienne, un gilet blanc, une cravate de satin, des gants glacés et un lorgnon. Ce petit monsieur bavard était un Allemand, commis dans une grande maison de banque du Rosario et voyageant pour les affaires de son patron. Il donna lui-même tous ces détails à sir Henri, en ajoutant mille doléances sur le détestable trajet qu'il venait de faire. — Ah ! monsieur ! s'écria-t-il, quelle contrée de sauvages ! On y meurt de faim au milieu de l'abondance ! C'est le pays des troupeaux, et l'on n'y trouve pas de viande, le pays des vaches, et l'on manque de lait, le pays des poules, et l'on n'y voit point d'œufs, le pays des raisins, et jamais on n'y fait de vin. Diable de pays ! Aussi, continua-t-il avec volubilité, cette terre n'est-elle abordable que pour les gens à grandes affaires comme mes patrons, MM. Picaro, Schelm et compagnie, du Rosario. Nous venons, par exemple, de conduire à bien une entreprise magnifique. Mes patrons sont les banquiers du gouvernement national, et ils ont été chargés par celui-ci d'acheter des navires à vapeur qu'on armera en guerre pour l'escadre du Parana. Je suis allé à Rio-de-Janeiro, j'ai fait l'acquisition de quatre *steamers* chargés autrefois du service de la baie : j'ai pris soin qu'ils fussent repeints à neuf ; j'ai ajouté à la poupe des sculptures à grand effet, une sirène dorée grimaçant au nez du public d'un air agréable, un grand aigle aux ailes déployées, un soleil entouré de rayons flamboyans, et puis des noms sonores, retentissans : *el Vencedor*, *el Conquistador*, *el Peleador*, *el 25 de Maio*. Ces petits vapeurs ainsi badigeonnés pouvaient valoir chacun de trente à quarante mille francs ; nous les avons vendus au gouvernement vingt-cinq, trente, quarante mille piastres.

Sir Henri se récria. — Hé ! monsieur, continua l'Allemand,

qui, se voyant écouté, devenait de plus en plus communicatif, le gouvernement, la politique, c'est ici le terrain vraiment productif. Ceux qui, pareils à Valduque, piochent et labourent sont des imbéciles : mais vous comprenez qu'il faut savoir s'y prendre. Par exemple, vous suscitez une idée, le chemin de fer du Rosario à Cordoba ! Quelques jolies dames (dans ce pays c'est un élément de succès qu'il ne faut pas dédaigner) parlent de votre plan dans les salons. Vous rédigez un mémoire présenté au ministre de la guerre. Dans ce pays, comme partout ailleurs, les différens ministères se détestent et vivent dans un perpétuel conflit. Le ministre de la guerre n'a pas de fonds de reste ; il demande à grands cris des armemens, de l'artillerie, etc. Vous vous tournez alors du côté du ministre des travaux publics, auquel, si vous n'avez pas connu le terrain à l'avance, vous vous seriez d'abord adressé. Le ministre vous donne audience ; vous vous étendez longuement sur le refus de son collègue ; vous assaisonnez votre récit de quelques détails qui irritent l'amour-propre du ministre à qui vous parlez. Il faut, dites-vous, ordonner des travaux préliminaires, arpentage, sondage, etc., avant de chercher des actionnaires et des capitaux pour cette grande entreprise. Le ministre est ébranlé. "A combien montera le coût total ?—A dix mille piastres, excellence.—Monsieur, dira-t-il en vous regardant fixement, cela reviendra à vingt mille piastres, et je les ferai porter au budget ; vous m'avez compris ?" Quelques semaines après, vous présentez le compte volumineux d'un arpenteur qui n'a peut-être pas quitté son cabinet, mais qui est censé avoir passé tout ce temps entre Rosario et Cordoba. L'addition des frais porte vingt mille piastres : le trésor vous les paie ; vous en remettez dix mille à son excellence, et... le tour est fait.

Une ombre de mépris passa sur la physionomie ordinairement calme de sir Henri. Son interlocuteur s'en aperçut.—Vous vous indignez, milord, dit-il en souriant d'un air fin ; vous croyez peut-être les gens de ce pays-ci plus mauvais qu'en Europe. C'est un tort : les hommes sont partout les mêmes ; malheureusement le théâtre est quelquefois petit, et l'œil plonge dans les coulisses.

Sur cette belle péroration, le petit monsieur tira de sa poche des cigares, en offrit à sir Henri, en prit un pour lui-même, et, l'ajustant à un bout d'ambre, il l'alluma avec une esquille enflammée. La nuit s'écoula rapidement au milieu de ces causeries. L'aube, envahissant peu à peu les ténèbres du ciel, finit par les en chasser tout à fait. Un fleuve d'or sembla inonder l'orient, et le soleil se leva du sein de cet océan de lumière avec une incomparable majesté. Sur la surface du désert, quelques légères vapeurs que le jour naissant traversait de ses rayons dorés flottaient encore à l'horizon. Une abondante rosée baignait toutes les plantes et leur donnait pour quelques instans, sous cet ardent climat, l'aspect et la fraîcheur qu'ont les végétaux des zones tempérées. Les anémones rouges, les beaux lis blancs, la verveine lilas, couvraient de leurs fleurs des espaces entiers, et donnaient au terrain du *campo* les teintes les plus variées et les plus belles.

Debout près du *corral*, sir Henri contemplait ce spectacle pendant que Pastor sellait les chevaux. Peu à peu les hôtes de Martin Valduque quittèrent l'estancia. Sir Henri reprit seul son chemin avec Pastor Quiroga. Les relais étaient tous à peu près aussi déserts et aussi dénués que celui qu'on connaît déjà, et sans l'industrie du *vaquiano* sir Henri aurait réellement souffert de la faim. Vers le milieu de la seconde journée, la solitude du *campo* devint moins absolue. De temps à autre, on passait devant une *chicra*, petite ferme entourée de cultures. C'était du maïs, du froment, du tabac, du coton, la canne à sucre chinoise, la pomme de terre, la patate, l'arachide, des champs de pastèques et de melons. Tout près des maisons s'élevaient de charmantes petites forêts d'orangers magnifiques et de pêchers touffus au milieu desquelles croissaient quelques beaux palmiers. Les *chacras* cultivées par des Européens se faisaient remarquer par l'ordre et la symétrie de leurs cultures, chose que les *gauchos* dédaignent ou ignorent.

De loin en loin, un grincement en quelque sorte mélodieux

annonçait l'arrivée d'une haute charrette à immenses roues pleines en bois tournant avec l'essieu. Six ou huit bœufs tiraient ce véhicule primitif, dont l'attelage était aiguillonné par un jeune garçon armé d'une longue pique. Souvent ces charrettes, dont les côtés sont formés de bambous attachés par des lanières de cuir, ne contenaient que du bois et du charbon ; souvent aussi elles servaient de moyen de transport à toute une famille, se rendant à la petite ville de Coronda, dont l'église blanche se détachait sur l'azur éclatant du ciel. Ces familles de mulâtres ou de créoles se distinguaient toutes par l'élégance des poses, la beauté plastique des bras, des mains et des pieds, le port noble de la tête et des épaules. Quelquefois, sur le devant de la charrette, des jeunes filles d'une grande maigreur, mais d'une grâce parfaite, leur *panuelo rebozo* entourant le bel ovale de leur visage, les bras relevés dans l'attitude de cariatides, soutenaient ainsi des amphores en terre rouge ou des paniers de lianes remplis de fruits et de fleurs, offrandes pieuses destinées aux prêtres et aux autels. Des *gauchos* élégamment vêtus, aux montures richement caparaonnées de plaques d'argent ciselées, passaient au petit trot ou à l'amble, allure naturelle à quelques chevaux du pays. Sir Henri fut frappé du sérieux plein de dignité de ces physionomies et de l'air de distinction propre à tous ces types de nuances si variées.

Vers le soir, on arriva à Coronda. Cette ville a pour port un lac majestueux, relié au Parana par un bras ou *boca*. Pastor conduisit sir Henri à la *fonda italiana*. C'était une maison construite en briques rouges avec une cour ombragée d'une vigne magnifique. Sur le devant de l'établissement, il y avait un petit magasin appelé *almacen* où l'on vendait des souliers, des oranges, du genièvre, de la bière anglaise, des mors, des brides, du pain créole, des étoffes de coton, de la cassonade du Brésil, des pêches sèches de Mendoza, etc. Toutes ces marchandises entassées pêle-mêle faisaient l'effet le plus pittoresque. La dame du magasin était une mulâtresse crépue aux yeux d'un noir de jais, au teint olivâtre. Le cigare à la bouche, un marmot à califourchon sur la hanche et deux ou trois autres accrochés à ses jupes, elle servait de la *cana* (eau-de-vie de canne à sucre) à trois ou quatre *gauchos*, qui, assis sur le comptoir, les jambes pendantes, jouaient aux cartes avec la passion qu'ils apportent à tous les jeux.

La *fonda* fit regretter à sir Henri les arrangements du *campo*. Il dut se contenter pour son dîner d'une *sopa* (macaroni cuit à l'huile) ; le *puchero*, sorte de *pot-au-feu*, avait été servi à des voyageurs venus un peu plus tôt, et le cuisinier, grand garçon mulâtre qui tenait sous le bras son coq de combat, déclara que pour rien au monde il ne rallumerait ses fourneaux ce soir-là, attendu qu'il y avait déjà longtemps qu'il devrait être au *renidero* (arène des combats de coqs). Le voyant si décidé, sir Henri le suivit, pensant qu'à défaut de souper il aurait un spectacle. L'arène du combat de coqs était une rotonde formée de pieux espacés qui soutenaient un toit de bambou.

Les coqs étaient armés d'éperons de fer très aigus, rattachés à leurs pattes par des bandelettes de drap. Lorsque deux combattants s'annonçaient comme également vaillans, des paris s'engageaient en faveur de l'un ou de l'autre. C'étaient des cris, des huées, des applaudissemens frénétiques. L'indolence créole, si complète en toute autre chose, semblait recevoir ici le seul coup de fouet qui la pût réveiller. Sir Henri, qui, bien qu'Anglais, détestait de semblables récréations, s'éloigna vite avec Pastor de ce champ de bataille tumultueux, et retourna à la *fonda*.

Le lendemain de très grand matin, le *vaquiano* l'éveilla.—Je crains un orage, dit-il ; mettons-nous en route sans tarder. Je me suis fait indiquer le chemin de l'estancia de Santa-Rosa ; nous y arriverons, je l'espère, au milieu du jour.

Un vent embrasé, pareil à la vapeur qui s'échappe d'un four, semblait sécher les plantes et jaunir les arbres sous son haleine brûlante. Une sorte de brume rousse enveloppait le désert. De loin en loin, des troupeaux de bœufs, de chevaux, de génisses, baissant la tête, inquiets et haletans, se dirigeaient vers ces lignes verdâtres de l'horizon qui indiquent les forêts. Pastor les montra à sir Henri.—Ils sentent l'orage, dit-il, et ils cherchent un abri,

— Les chevaux des deux voyageurs, oppressés, alanguis, ne marchaient plus qu'avec peine. Sir Henri lui-même se sentait mal à l'aise, un cercle de fer lui serrait le front, et un poids énorme accablait sa poitrine. Pastor, impassible, consultait le soleil pour s'orienter dans ces solitudes où il s'engageait pour la première fois. De gros iguanes semblables à de petits caïmans sortaient paresseusement de leurs trous, des serpens vert-de-gris, d'autres jaunes à dessins noirs, se traînaient dans l'herbe. Quiroga les fit remarquer à sir Henri. — Encore un signe précurseur d'orage ! dit-il. — Des nuées de perruches vertes, de charmantes petites colombes appelées *palomitas de la Virgen*, des colibris couleur d'émeraude et de rubis, voletaient d'un air anxieux, s'abattaient sur les buissons, puis, se relevant, s'oubliaient jusqu'à se poser sur le dos de quelque bœuf qui, les naseaux dans le sable, semblait décidé à mourir sur place plutôt que de faire un mouvement. Par moment, les plages sablonneuses des lagunes et des cours d'eau, labourées par le vent, se soulevaient en nuages de poussière à travers lesquels le soleil n'apparaissait plus que comme un disque rougeâtre. Pastor commençait à être inquiet. Les chevaux refusaient d'avancer et luttaient péniblement contre l'asphyxie. Si loin que portât la vue, aucune habitation ne se montrait dans le *campo* — Il faut gagner la forêt, dit le *vaquiano* à sir Henri, et y attendre la fin de l'ouragan. S'il se termine par un *aguacero* (trombe d'eau), nous serons toujours moins exposés sous les arbres que dans le *campo*, et le vent nous maltraitera moins.

Ainsi firent les deux voyageurs. Ils atteignirent bientôt la lisière d'un bois de caroubiers où ils mirent pied à terre. Une herbe fraîche et fine entourait les arbres, et de larges graminées couvraient le sol. Les chevaux, débridés et attachés au *lasso*, paissaient de leur mieux. Le *vaquiano* s'éloigna de quelques pas, huma l'air, allant et venant avec une anxiété visible. Sir Henri s'en aperçut. — Qu'y a-t-il, Pastor ?

— Il y a, répliqua celui-ci, que nous ne devons pas être bien loin des Indiens, et, *caramba*, je ne me soucie guère de ce voisinage.

Sir Henri, ne voyant tout autour de lui que des arbres et de l'herbe, se demandait si Quiroga ne rêvait pas tout éveillé ; mais le guide, lui montrant dans le gazon de petits trous ronds, distans de quelques pas les uns des autres. — Ceci, dit-il, est la marque des piquets à l'aide desquels les Indiens étendent et sèchent les peaux d'animaux qu'ils tuent à la chasse. L'herbe en a encore l'odeur ; ne la sentez-vous pas ? . . . Et voyez, *senor*, continua le *vaquiano* en faisant quelques pas de plus, voici les traces d'un feu ; ils avaient une femme avec eux : je vois sur la cendre l'emprunte d'un très petit pied et quelques touffes de poil de loutre provenant d'un *kiapi* (1) *Caramba* ! pourvu que ces gaillards-là soient déjà loin, et n'aient pas l'idée de rebrousser chemin !

— Eh bien ! nous nous défendrons.

— Ah ! *senor*, on voit bien que vous ne connaissez pas les Indiens ; ils sont pires que les Maures, et tant qu'il y en aura dans ce pays-ci, personne ne pourra y vivre en paix.

Quiroga parlait encore, lorsqu'un léger bruit se fit derrière sir Henri. Il se retourna et aperçut une femme de trente-six à trente-huit ans, de haute taille, au visage bronzé. Ses traits réguliers avaient une expression dure et chagrine. Quelques mèches argentées brillaient au milieu de l'épaisse chevelure noire qui lui tombait sur le cou. Elle était vêtue avec soin. Sa chemise de percale blanche, brodée aux manches et aux épaules, était à demi couverte par un châle à raies brillantes ; une jupe de perse anglaise descendait jusque sur ses pieds. Son apparition avait eu quelque chose de si inattendu que sir Henri en tressaillit malgré lui. Le *vaquiano* la regardait avec une défiance sombre et hautaine. — Femme, dit-il, sommes-nous encore loin de l'*estancia* de don Estevan Gonzalés ? Ce *caballero* y est attendu, et la crainte de l'ouragan nous a fait prendre le chemin de la forêt.

— Je m'appelle Carmen, veuve du cacique Arraya, dit l'Indienne avec une sorte de dignité triste, et comme j'appartiens à

don Estevan, il me sera facile de vous guider jusqu'à sa demeure. Seulement, ajouta-t-elle, je dois m'éloigner un instant pour chercher mon cheval, qui est au pâturage un peu à l'écart.

— Non pas, s'écria Quiroga, qui semblait craindre quelque manœuvre perfide. Mon cheval est solide, tu monteras en croupe derrière moi, et de cette manière nous ne perdrons pas de temps. Si ton cheval a été élevé à l'*estancia*, il retrouvera de lui-même sa *querencia* (1).

Carmen hésitait, et paraissait examiner avec une attention recueillie la physionomie du *vaquiano* et celle de sir Henri. Au bout d'un moment, elle se décida. — Eh bien ! en route ! dit-elle en sautant avec dextérité sur le cheval de Pastor, et, dédaignant de se tenir à la ceinture de son compagnon, elle donna à Quiroga les indications les plus minutieuses pour sortir de la forêt. Sir Henri suivait au pas, les arbres étant bas et rapprochés. Le chemin que Carmen leur faisait prendre ressemblait à un labyrinthe, et le *vaquiano*, qui n'accordait qu'une médiocre confiance à la veuve du cacique Arraya, semblait fort peu rassuré.

Depuis quelques instans, le tonnerre roulait avec une force extraordinaire, et le sol tremblait sous les pas des voyageurs. Au sortir de la forêt une vaste plaine, entrecoupée de rares bouquets d'arbres, s'étendait à perte de vue. Carmen désigna à l'horizon un point blanc, visible seulement pour des yeux de *gauchos* ou d'Indiens. — C'est là Santa-Rosa, dit-elle ; mais pour y arriver en venant de Coronada, vous avez fait un détour immense. Vous pouviez l'atteindre en deux fois moins de temps.

Cela dit, elle sauta légèrement à bas du cheval, et, sans saluer les deux voyageurs, elle rentra dans le fourré. — Sorcière, va ! murmura Quiroga en pressant l'allure de son cheval. Savons-nous si elle n'est pas allée chercher ceux qui doivent nous poursuivre ?

Quelques momens après, l'*aguacero* se déclara dans toute sa violence : c'étaient de prodigieuses nappes d'eau qui tombaient de la voûte du ciel comme autant de cataractes. A quelques pas devant soi, l'on ne voyait plus rien. Les chevaux, l'oreille basse, la tête en avant, s'étaient arrêtés, et attendaient avec une résignation passive le moment où ils pourraient continuer leur route. Pastor, inquiet de la brusque disparition de Carmen, regardait en arrière à chaque pas, cherchant à s'assurer, à travers le voile épais de la nuit, si personne ne les poursuivait. Cela dura près d'une heure. Le *campo* n'était plus qu'une vaste plaine liquide, au milieu de laquelle les arbres et les buissons s'élevaient comme autant d'îlots. Les lagunes, les petites rivières, gonflées subitement, épanchaient leur trop-plein sur le sol déjà inondé. Cependant, comme la pluie commençait à diminuer de violence et que les chevaux avaient pu reprendre le petit trot, au bout de deux heures environ les voyageurs arrivèrent tant bien que mal au terme de leur course et frappèrent à la porte de l'*estancia* de Santa-Rosa.

Pendant la durée de l'*aguacero*, Carmen était restée blottie sous un buisson touffu. Dès que l'orage se fut apaisé, elle alla chercher son cheval, qui s'était aussi réfugié dans la forêt, et elle se remit à cheminer avec précaution. Les bosquets serrés et bas l'obligèrent à descendre de sa monture. Du milieu de cette végétation, qui n'atteignait guère à plus de dix ou douze pieds, s'élevaient des arbres gigantesques, immenses, formant un second dôme de verdure moins épais que le premier, mais d'un aspect sombre et majestueux. De magnifiques palmiers, dont le tronc s'élevait encore plus haut, balançaient au souffle du vent leurs panaches de rameaux fins et déliés. De temps à autre, le bruit des pas de Carmen, qui froissait l'herbe et cassait les branches en passant, faisait fuir une gazelle effarouchée ou quelque oiseau de couleur brillante qui s'envolait dans les airs en poussant des cris aigus, auxquels mille cris stridens répondaient ainsi qu'un écho, puis tout rentrait dans le silence.

La nuit tombait lorsque la veuve du cacique Arraya atteignit un carrefour circulaire où la végétation était plus rare. Une petite lagune, ordinairement à sec en été, mais que l'*aguacero* venait de remplir, occupait le milieu de ce rond-point. Carmen,

(1) Manteau porté par les *chinos*, nom que les créoles donnent aux femmes des Indiens.

(1) Lieu de naissance et d'habitude.

s'arrêtant, attacha par le *lasso* son cheval à un buisson, et, fatiguée de sa longue course, s'assit sur l'herbe. Au firmament, d'un azur sombre, scintillaient de splendides étoiles. Dans les roseaux qui entouraient le petit lac, des milliers de mouches à feu tourbillonnaient comme autant de vivantes étincelles. Quelquefois elles s'engageaient par grands essaims dans les profondeurs de la forêt, qui apparaissait pour un moment comme inondée d'une pluie de feu; puis, se réunissant de nouveau en colonnes sorrées, elles portaient sur un autre point de la clairière les gerbes mouvantes de l'incendie phosphorescent. Carmen accordait peu d'attention à ce spectacle: les coudes sur ses genoux, le visage dans ses mains, elle demeurait perdue dans une sombre rêverie. Tout à coup elle releva la tête pour écouter. Un Européen n'eût entendu que les rumeurs confuses de la forêt, les plaintes du vent et le bruit particulier que font en s'entrechoquant les rameaux flexibles et sonores des palmiers: Carmen, elle, avait démêlé un son distinct au milieu de ces notes basses et peu accentuées. Elle entr'ouvrit les lèvres, et, se frappant la bouche d'une manière bizarre, elle imita le cri d'un oiseau de nuit; un autre cri lui répondit, et quelques minutes plus tard un homme parut devant elle. Carmen s'avança vers lui.—Voici longtemps que je t'attends, lui dit-elle. Ce lieu ne m'est pas connu: c'est la première fois que je m'y rends, et j'ignore pour qui tu m'as donné rendez-vous ici plutôt qu'aux bords de l'*arroyo del Casero* (rivière de la Fauvette).

—J'avais mes raisons, répondit sentencieusement l'interlocuteur de Carmen.

(A continuer.)

MME. LINA BECK.

Revue des Deux Mondes.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XLII.

(Suite et fin.)

[Ici s'arrête dans le *Courier du Canada* la publication du cours de M. l'abbé Ferland. Le reste a été publié en volume et est la propriété des éditeurs, ce qui nous en interdit la reproduction. Le public attend avec une légitime impatience le second volume de cette histoire, dont l'impression était fort avancée lors de la mort de l'élegant et judicieux écrivain, dont la perte a été si vivement sentie par tous les amis des lettres canadiennes.]

Vu les circonstances dans lesquelles on se trouvait, M. d'Argenson accepta donc les propositions des Iroquois: on remit à ceux-ci leurs compatriotes prisonniers et ils promirent de renvoyer 18 prisonniers qui se trouvaient entre leurs mains. Ce ne fut pas sans appréhensions qu'on consentit à ce traité et qu'on vit partir le père LeMoine pour aller chez ces perfides barbares. Le Père partit gaiement, lui, et arriva à Onnondaga il poussa le cri des ambassadeurs avec autant d'entrain que s'il était arrivé au sein d'une nation amie et fidèle.

Le Père fut bien reçu et on vint audevant de lui à une lieue de la bourgade. La brillante réception qui lui fut faite avait été préparée par un homme fort distingué chez les sauvages et surtout chez les Iroquois: c'était un homme dont les belles qualités du cœur et de l'intelligence auraient, du reste, été admirés chez tous les peuples. *Garakonthié*, en effet, n'avait de sauvage, disent les chroniqueurs du temps, que "l'origine et le nom." Ce chef avait toujours été l'ami des Français et des missionnaires et c'était avec une grande douleur qu'il avait vu les actes de perfidie et de cruauté commis par sa nation. Il avait en outre un penchant pour le christianisme dont sa belle âme et sa haute intelligence lui faisaient entrevoir la vérité.

Souvent *Garakonthié* avait racheté des captifs du produit de sa chasse. Il possédait un sens exquis de délicatesse et le Père LeMoine

en eut une preuve en arrivant à Onnontagué. Des guerriers avaient apporté d'une de leurs courses un crucifix enlevé à quelque maison d'Argentenay, dans l'île d'Orléans; *Garakonthié*, qui savait de quels respects les chrétiens entourent cet objet du culte, en fit l'acquisition et au moment où le Père LeMoine allait entrer dans le village, il plaça le crucifix dans l'ancienne chapelle que les Pères avaient autrefois construite et qu'on avait conservée.

Il avait tout fait pour amener l'état actuel des choses et c'était lui qui avait eu la part principale aux préparatifs faits pour recevoir le Père LeMoine:—il savait que le Père le connaissait et lui rendait justice; il prévoyait que le Père aurait pour lui la préférence de vouloir loger d'abord dans sa cabane;—il savait tout cela; mais il savait aussi que les autres chefs étaient jaloux et ambitieux et il porta la prévoyance et la noblesse d'âme jusqu'à conduire le Père dans les cabanes des autres chefs, avant de le recevoir dans la sienne.

Le Père LeMoine eut bientôt à souffrir chez les Iroquois et sa position eut été bien autrement pénible encore, s'il n'eût été protégé et secouru par *Garakonthié*, qui montrait un dévouement, une sagesse, une prudence, un sang froid et un courage dignes de tous les éloges.

Le Père LeMoine, malgré les embarras de sa position, profita des bons moments pendant lesquels il pouvait compter sur le bon vouloir des chefs pour rendre service à des Français prisonniers dans les villages Agniers. Il s'occupait de faire parvenir les lettres des captifs à leurs parents et à préparer leur délivrance.

Un jeune homme de 16 à 17 ans, plein d'intelligence et de courage avait été enlevé à la tendresse d'une mère, dont il paraît avoir été le seul fils, en tombant au pouvoir des Agniers, alors qu'un de leurs partis faisait l'embuscade dans le voisinage de Trois-Rivières,—c'était le jeune François Hertel.

Il avait énormément souffert chez les Agniers: ayant trouvé le moyen de communiquer avec le Père LeMoine il lui envoya deux lettres tracées sur l'écorce, une pour le Père et une pour sa mère. Ces lettres, qui témoignent des sentiments dont étaient animés alors les jeunes Canadiens, sont bien dignes d'être reproduites, les voici: Au Père LeMoine:—"Le jour même où vous partîtes des Trois-Rivières, je fus pris sur les trois heures par quatre Iroquois d'en bas: la cause pour laquelle je ne me fis pas tuer, à mon malheur, c'est que je craignais de n'être pas en bon état. Mon Père, si je pouvais avoir le bonheur de me confesser; Je vous prie d'avoir pitié de ma pauvre mère bien affligée; vous savez, mon père, l'amour qu'elle a pour moi... Nous sommes trois Français qui avons ici la vie... Je vous prie de faire mes baisemains à ma pauvre mère et de la consoler, s'il vous plaît. Je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui a un doigt brulé dans un calumet, pour amende honorable à la Majesté de Dieu que j'ai offensé. L'autre a un pouce coupé; mais ne le dites pas à ma pauvre mère.—FRANÇOIS HERTEL."

A sa mère:—"Ma très chère et très honorée Mère, je sais bien que ma prise vous aura bien affligée. Je vous demande pardon de vous avoir désobéi. Ce sont mes péchés qui m'ont mis en l'état où je suis; vos prières m'ont redonné la vie. J'espère que je vous reverrai avant l'hiver. Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre Dame qu'ils prient pour moi et vous et toutes mes sœurs. C'est votre pauvre—FANCHON."

Ce bon Fanchon était, sans s'en douter, ce qui ajoute à son mérite, un héros. Il devint plus tard un des plus brillants officiers de la Nouvelle France et fut annobli pour les services nombreux et signalés qu'il rendit. Pendant plusieurs années il fit la guerre avec les sauvages et avec les anglais et il était toujours au premier rang; sa valeur était chevaleresque.

Il fut un des chefs de l'expédition contre le fort Corlar, maintenant Shénectady: les Français s'étant emparés du fort qu'ils firent évacuer, on se mit en marche vainqueurs et vaincus pour gagner les établissements français. Il y avait des femmes parmi les anglais et une des dames anglaises étant malade et incapable de marcher, Hertel, aussi bon que brave, aussi galant gentilhomme qu'intrépide soldat, porta cette dame sur ses épaules durant le trajet.

Hertel vécut de longues années et fut le père d'une nombreuse famille. Le Père Charlevoix le connut en 1721; c'était alors un vieillard fort et vigoureux et un excellent chrétien, homme aimable comme toujours.

En 1661 revint à la Nouvelle-France M. l'abbé de Queylus; il semblait avoir conservé ses anciennes idées sur les attributions disciplinaires de l'Archevêque de Rouen dont il se pensait le représentant:—ses prétentions furent condamnées et il retourna en France; il revint ensuite, après avoir modifié ses idées et fut paternellement reçu par Monseigneur de Laval qui avait toujours conservé de l'estime pour lui. L'abbé de Queylus, malgré ses bonnes qualités, avait manqué de prudence et de discrétion dans cette affaire de discussion de juridiction ecclésiastique.

En 1662 deux prêtres séculiers furent tués à Montréal par les

Iroquois, ce furent MM. Lemaitre et Vignal, du Séminaire de Saint Sulpice.

M. Lemaitre était sorti pour aller sur la ferme Saint Gabriel avec 13 à 14 hommes. Pendant que les hommes étaient occupés aux travaux des champs, il disait son bréviaire à l'écart lorsqu'il reçut une décharge d'arquebuse qui le blessa à mort :—il n'eut que le temps et la force de courir vers ses compagnons pour tomber mort au milieu d'eux. Quelques uns des travailleurs furent tués ; les autres, après une chaude résistance parvinrent à s'échapper. Les Iroquois coupèrent la tête du cadavre de M. Lemaitre et le dépouillèrent de sa soutane dont le chef Onnontagué *Outéouatté* se revêtit en signe de dérision. Ce chef se vengeait ainsi de ce qu'il avait été retenu prisonnier à Montréal l'année précédente.

Ce fut deux mois après ce triste événement que M. Vignal tomba lui aussi sous les balles Iroquoises. On travaillait à la construction des bâtisses publiques à Montréal et on allait chercher de la pierre sur une petite île qu'on appelait pour cela l'*Île à la pierre*. La veille du jour dont nous avons à parler, on était allé travailler sur cette île :—d'ordinaire on n'allait jamais deux jours de suite dans le même endroit de crainte des surprises ; mais cette fois on se départit de cette règle adoptée et M. Vignal, accompagné de M. Bigeard, secrétaire de M. de Maisonneuve et de quelques hommes retourna à l'*Île à la pierre*. Au moment où ils mettaient pied à terre sur l'île ils furent accueillis par des coups de fusils. M. Vignal fut blessé à la première décharge ainsi que quelques hommes. M. Bigeard qui était un fier joueur et un rude soldat s'élança sur les Iroquois avec les autres Français et tua de sa main et au premier choc le chef de cette bande de maraudeurs.

La charge de M. Bigeard avait été si prompte, si vigoureuse et si heureuse que les Iroquois prirent la fuite effrayés et se réfugièrent dans le bois ; mais honteux bientôt de se voir mis en fuite par cinq à six hommes, ils revinrent à la charge et firent MM. Vignal et Bigeard prisonniers avec leurs compagnons.

M. Vignal était blessé à mort ; aussi pour ne pas laisser échapper l'occasion de le tourmenter, les Iroquois l'attachèrent-ils au poteau à la première étape ; après l'avoir torturé on le mangea. M. Bigeard était aussi blessé ; mais moins grièvement : les barbares le soignèrent avec une grande attention ; mais c'était afin de se ménager le plaisir de le mieux tourmenter, aussi les supplices qu'on lui fit endurer dans le village Iroquois, furent-ils affreux ?—On promena pendant trois jours, avec des interruptions calculées, le feu sur toutes les parties de son corps en commençant par les pieds et les jambes ce que les sauvages appelaient *donner des mitasses*. M. Bigeard endura tout cela avec une patience et un courage héroïques. Les deux ou trois compagnons de captivité de ces martyrs parvinrent plus tard à s'échapper laissant sans aucun doute quelques uns de leurs doigts chez les Iroquois.

M. d'Argenson ne recevant pas de secours, puis, étant un peu fatigué de son gouvernement, demanda son rappel au Roi. M. d'Argenson était un excellent chrétien et un administrateur de mérite ; mais il avait comme tous les hommes ses petites misères :—le désir de recevoir dans l'église les premiers honneurs et d'y occuper la première place fit qu'il eût des difficultés avec M. de Laval et avec le supérieur des Jésuites, le bon père Lallemant. Tout cela n'empêchait pas ces hommes de s'estimer, et de se voir avec amitié et la colonie n'eut jamais à souffrir de ces petites discussions.

Ce fut en 1662 qu'arriva le successeur de M. d'Argenson, M. le baron Dubois d'Avangour. M. d'Avangour était un vieux soldat, loyal, franc, brave mais d'une opiniâtreté extrême. Il arriva avant le départ de M. d'Argenson et il ne voulut pas prendre les rênes du gouvernement pendant le séjour de M. d'Argenson : il profita de ce temps pour visiter le pays dont il fut enchanté.

M. d'Argenson fut regretté de tout le monde ; la Mère de l'Incarnation parla de lui avec éloges dans ses lettres et M. d'Avangour se montra plein d'admiration pour le courage et la persévérance de son administration ; car M. d'Argenson gouverna pendant une époque désastreuse pour la colonie.

Au moment où M. LeMaitre tombait sous les coups des sauvages ; le brave *Garakonthié* préparait chez les Onnontagués une ambassade qui partit bientôt et dont il était le chef.

Garakonthié rencontra sur le lac Ontario le chef de cette expédition qui lui dit ce qu'il avait fait ; Garakonthié n'en tint pas compte et continua son voyage se fiant à la générosité des Français dont il était connu. Il rencontra encore un autre parti d'Agniers qui se dirigeait vers Montréal pour y faire le coup ; mais il réussit à les détourner de leur projet et à les renvoyer chez eux.

Garakonthié fut bien reçu à Montréal et il remit aux autorités les quelques prisonniers Français qu'il avait délivrés ; puis il reprit le chemin de son pays où il trouva tout bien changé. Des bruits, des rumeurs, des nouvelles avaient été racontés et les Onnontagués étaient prêts à mettre à mort le Père LeMoine et les autres Français

encore présents dans le village d'Onnontaga. Garakonthié, cependant avait promis de ramener le Père et ses compagnons et il mit à l'accomplissement de cette mission tout le zèle et toute l'intelligence dont il était si bien doté. Malgré toutes les difficultés qu'il rencontra, il réussit ; car au mois d'août de l'année 1662, le Père LeMoine arriva à Montréal conduisant les prisonniers Français que les Onnontagués rendaient à la liberté.

Avec M. d'Argenson, partit pour la France M. Boucher, qui fut député par les habitants de la colonie pour porter aux pieds du Roi les pétitions de ses fidèles sujets de la Nouvelle-France et qui fut bien accueilli par le Roi de France.

Il nous est resté des travaux de M. Boucher dans ce voyage, un mémoire fort intéressant, qui donne une description du Canada et nous fait connaître des détails précieux pour l'histoire de plusieurs de nos principales familles canadiennes : On y trouve encore des choses intéressantes sur les mœurs et les habitudes de ces temps.

Malgré les efforts de Garakonthié et d'autres bons chefs ; malgré les traités et les échanges de prisonniers, les Iroquois, qui, en général ne respectaient ni les hommes, ni les choses, ni la justice, ni leur parole et chez lesquels une liberté absolue rendait toutes lois et tout bon gouvernement impossibles, les Iroquois ne cessaient pas de faire des incursions dans la colonie.

Le plus grand art des Iroquois dans la guerre était de savoir se cacher, et ils portaient leur adresse sur ce point à une perfection étonnante :—tellement que quelquefois on battait l'estrade dans un bois occupé par un parti Iroquois sans pouvoir réussir à en découvrir un seul.

M. de Casson dans ses *chroniques* du temps rapporte un fait plaisant qui prouve jusqu'à quel point un Iroquois peut se cacher et à quels stratagèmes il peut avoir recours pour détourner l'attention ou se tirer d'affaire.—Des Français travaillaient dans une clairière lorsque l'un d'eux fut forcé par la nature de s'écarter un peu :—il alla se placer dans le bord du bois ; c'était dans l'été ; il faisait chaud et il y avait des mouches.

Bientôt notre Français se sentit piqué par un maringouin, d'abord, puis par un autre ; puis enfin piqué un peu plus fort, il crut s'être placé dans le voisinage malheureux d'une guêpière, et se mit en devoir de s'assurer de sa position : quelle ne fut pas sa surprise de voir à travers les branchages la main d'un Iroquois qui, armé d'une épine, jouait au maringouin et à la guêpe pour débarrasser au plus vite son propriétaire, couché dans la feuillée du voisinage quelque peu pénible qu'on venait de lui constituer.

En 1662 recommencèrent les incursions des Iroquois avec un redoublement de fureur. Un parti de ces barbares vint attaquer des travailleurs occupés dans le voisinage de Montréal.

M. Lambert Closse dont nous avons déjà eu occasion de signaler la bravoure et le dévouement sortit du fort avec 26 hommes pour délivrer les travailleurs faits prisonniers.

Il prit le bois pour tourner les Iroquois ; mais malheureusement il avait affaire à plus forte partie qu'il ne pensait et il se trouva pris entre deux feux par une troupe considérable de sauvages. Les Français ne voulurent jamais céder et le combat dura toute la journée. Un grand nombre d'Iroquois furent tués et blessés, mais les braves colons écrasés par des forces supérieures tombèrent les uns après les autres jusqu'au dernier. Ces 26 Français s'étaient battus contre plus de 200 Iroquois.

On cacha la mort de M. Closse que les sauvages redoutaient, parce que la nouvelle de cette mort leur eut donné une audace plus grande.—Il y eut encore en mars et avril deux petits combats à soutenir contre les bandes Iroquoises.

Un petit Algonquin, prisonnier chez les Onneyouts parvint à s'échapper et il rapporta que les Iroquois des cinq cantons avaient formé le projet de soumettre toute l'Amérique du nord, ou comme ils le disaient, la *terre entière* qu'ils devaient parcourir pendant deux ans. Ce vaste projet cependant ne réussit guère.

Un parti fut dirigé contre les Abénaquis qui les refoulèrent loin de leur pays.—Un autre parti avait pris la route du Lac Supérieur pour soumettre les Sautaux ; mais ces braves les reçurent si chaudement que vingt Iroquois seulement purent revoir leurs bourgades.—Une troisième bande composée de 5 à 600 *Tsonnontouans* était allé du côté de la Susquehanna pour réduire les Andastes ; en suivant le cours des eaux, ils arrivèrent aux bords de la mer en face d'une bourgade fortifiée dont les palissades étaient munies d'artillerie hollandaise ; les *Tsonnontouans* voulurent alors avoir recours à la ruse ordinaire des Iroquois, ils envoyèrent 25 ambassadeurs pour dire aux Andastes qu'on était venu pour traiter avec eux ; mais ceux-ci firent couper la tête aux ambassadeurs du haut des palissades et en vue des camps Iroquois ;—il y eut alors un combat dans lequel les *Tsonnontouans* perdirent beaucoup de monde et à la suite duquel ils reprirent tristement le chemin des cantons.

EDUCATION

Rapport à l'Empereur sur l'Etat de l'Enseignement Primaire pendant l'année 1863.

(Suite.)

X.

DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.—HISTORIQUE DE LA QUESTION.

Si l'enseignement primaire est déclaré obligatoire, cette déclaration doit avoir pour conséquence la gratuité sur une très-grande échelle ou la gratuité absolue.

Examinons ces deux systèmes, mais consultons d'abord l'expérience du passé et celle des nations étrangères qui sont plus ou moins entrées dans cette voie.

L'Eglise, qui a été longtemps dépositaire de toute science, distribuait le pain de l'esprit, comme celui de l'âme, gratuitement. Je ne parle pas des monastères, où le plus pauvre était admis, et d'où il est si souvent sorti abbé ou évêque, parfois même pape, comme Grégoire VII et Sixte-Quint, mais des écoles extérieures. Les décrets des conciles, les décrétales des papes attestent le désir du clergé de multiplier les écoles gratuites en faveur des pauvres, et même d'affranchir de toute rétribution la délivrance des grades (1).

Pour l'instruction primaire, la gratuité, dans les derniers siècles, n'était pas absolue. A Paris, les écoles relevant du chantre de Notre-Dame étaient payantes; mais dans chaque paroisse, les curés avaient institué des écoles gratuites, dites de *charité*, qu'ils surent défendre contre les prétentions fiscales du chantre de Notre-Dame, à la condition toutefois de n'y recevoir que des enfants notoirement pauvres. Dans les collèges, même défense: *Ab iis vero qui sunt in re tenui et angusta nil omnino accipiantur*.

A ces écoles de charité se rattachèrent celles qui furent ouvertes au dix-huitième siècle par diverses communautés religieuses, et notamment par la congrégation des frères de la Salle (1724), dont les statuts imposaient à ses membres l'obligation étroite de donner l'enseignement sans recevoir aucune rétribution. Dans le principe, les écoles même des jésuites étaient gratuites.

Avant 1789, la gratuité existait, sur une large échelle, pour les trois ordres d'enseignement:

Dans les universités, on ne payait pas pour les cours des Facultés, mais seulement pour les examens et les diplômes, et l'on payait moins qu'aujourd'hui.

Dans les dix collèges de plein exercice que Paris possédait alors, au lieu des sept qu'il a maintenant, l'externat était, depuis l'année 1719, absolument gratuit; à présent, un dixième seulement des externes peut obtenir l'exemption des droits. Les internes payaient une pension, mais au plus bas prix possible; car l'édit de 1598 avait réglé que le taux de cette pension serait fixé annuellement, d'après le prix des denrées, dans un conseil formé du lieutenant civil, du procureur général, du recteur, des doyens et principaux, et de deux marchands de la ville. En outre, les dix collèges avaient 1046 boursiers, presque autant que les 75 lycées de l'Université impériale (2), qui est bien loin, comme on le voit, de compter les 6400 élèves nationaux que la loi du 11 floréal an x avait prescrit d'y entretenir.

Lorsque la Constituante inscrivit parmi les principes de 1789 celui de la gratuité de l'enseignement primaire (3), elle ne faisait que continuer pour l'Etat la grande tradition de l'Eglise. Celle-ci

(1) Voir surtout *Decrétales* de Grégoire IX, tit. V. lib. v. *De magistris, et ne aliquid exigatur pro licentia docendi*; un capitulaire de Théodulf, évêque d'Orléans, *Des décrets du concile de Latran*, 1179 et 1215, etc.

(2) Le nombre des bourses est actuellement de 1057, divisé entre 1588 élèves.

(3) Titre 1er. : *Dispositions fondamentales garanties par la Constitution.*— Il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes...

En 1662, on reçut des nouvelles du Père Mesnard, parti en 1660, pour les Outaouais. Le Révérend Père avait eu à souffrir des mauvais traitements, de l'abandon et de la faim. Une famine avait sévi dans l'établissement de l'Anse Sainte Thérèse sur le lac Supérieur où le Père s'était rendu: elle fut telle qu'on fut réduit à manger les peaux qui servaient aux usages domestiques et comme le dit une note du Père jusqu'à la porte de la cabane.

Le Père, au printemps voulut aller visiter des Hurons établis à Chagouamigon et il partit avec son fidèle compagnon Jean Guérin. Dans un portage, lorsque Guérin était occupé à porter le canot, le Père Mesnard s'écarta dans le bois et ne put jamais être retrouvé. On suppose qu'il a été mis à mort: car plus tard, on vit sa soutane et son bréviaire dans les mains d'un Huron.

Les deux objets furent plusieurs années après retrouvés chez les *Sioux* qui les conservaient comme des objets sacrés ayant appartenu à un Manitou. Jean Guérin, après avoir vainement cherché son vieux compagnon revint chez les Outaouais, ce zélé et excellent chrétien fut tué par accident en 1663.

M. le Baron d'Avangour, alors Gouverneur, était un homme plein de bonnes intentions, mais d'une humeur un peu revêche et d'une brusquerie qui souvent rendait ses rapports difficiles et lui faisait à lui-même abandonner ses meilleurs projets: c'était, comme on l'a dit, un vieux soldat qui avait de l'âge et de son métier toutes les qualités, mais aussi tous les défauts.

On avait commencé à cette époque le trafic des liqueurs spiritueuses et cet abominable commerce était devenu bientôt la cause d'affreux désordres, surtout parmi les sauvages. M. d'Avangour comprit tous les maux qu'un pareil négoce pourrait amener et il fit décréter des réglemens prohibitifs qu'il fit observer d'abord avec une grande sévérité et un soin particulier; mais un petit incident vint le jeter dans une boutade de mauvaise humeur et il cessa de s'occuper de cet objet, le plus important sans aucun doute à cette époque. Une femme avait été mise en prison pour avoir vendu des boissons spiritueuses, comme elle se repentait de son action et que son travail et sa présence étaient nécessaires à sa famille, le Père Lallemand implora du gouverneur la grâce de cette femme:—celui-ci recevant mal cette supplique, répondit que puisqu'il en était ainsi, il allait cesser de s'occuper de la chose et laisser faire chacun. C'était certes un triste raisonnement et une malheureuse détermination qui fut cause de bien du mal.

Les désordres recommencèrent et au point que les bons sauvages crurent devoir se séquestrer pour éviter toutes les occasions qu'on leur offrait de s'enivrer, car le sordide désir du gain rendait diaboliquement ingénieux les vendeurs de rhum.

Monseigneur de Pétrée, après avoir fait tous les efforts possibles pour arrêter le mal et avoir eu recours à tous les moyens de persuasion et tout cela sans succès, crut devoir lancer contre ceux qui, en dépit de toutes les prescriptions de la conscience et les avis de leurs supérieurs ecclésiastiques, persistaient à débiter un poison qui portait le mal dans toute la petite société d'une colonie naissante, et menacée de tous côtés, crut devoir lancer contre ceux-ci, disons-nous, les foudres de l'excommunication. Ce remède produisit quelque bien; mais tel était l'appât du lucre que quelques débitants de liqueurs, en petit nombre il est vrai, continuèrent leur pernicieux commerce et furent encore la cause de désordres et de malheurs.

M. d'Avangour avait nommé un conseil pour l'aider; ne s'étant point entendu avec ses conseillers, il cassa ce conseil et en nomma un nouveau composé de personnes partagées en deux bandes qui exerçaient leurs fonctions alternativement.

Monseigneur de Laval nullement satisfait de la tournure que prenaient les choses, partit en septembre 1662 pour aller porter ses plaintes au Roi et solliciter des secours et une nouvelle organisation pour la colonie.

Peu après son départ, en octobre de la même année, arriva à Québec un petit renfort composé d'un Commissaire Royal M. de Monts qui avait pour adjoint M. Boucher, d'une centaine de soldats et d'environ 200 colons; ce secours était tout à fait insuffisant; mais c'était toujours quelque chose.

La Compagnie des cent associés ou de la Nouvelle-France avait peu fait pour cette colonie et il paraît que Monseigneur de Laval était disposé à recommander la résiliation de la charte octroyée à cette société. Un décret daté du 14 février 1663 vint en effet réunir le territoire de la Nouvelle-France au domaine de la couronne et établir pour le gouvernement de ce pays un CONSEIL SUPÉRIEUR.

avait dominé le monde au moyen-âge par la foi ; mais elle avait, pendant des siècles, rendu cette domination assurée et paisible par deux choses : la gratuité de son enseignement, qui lui permettait de chercher partout des intelligences, et l'élection, qui appelait les plus dignes aux plus hautes fonctions. Comment s'étonner que la société féodale, où l'étude était honnie et l'hérédité admise partout, même dans les charges publiques, ait été gouvernée par la société religieuse, qui avait les écoles et qui recrutait ses fonctionnaires, non d'après la loi du sang, mais d'après celle de l'esprit !

Depuis 1789, l'Etat s'est substitué au clergé dans les services extérieurs. Il veille à côté de lui sur tous les moments de la vie des citoyens et sur beaucoup d'actes que le clergé autrefois réglait seul : la naissance, le mariage, les testaments et la mort ; il a réduit l'officialité aux choses d'Eglises ; il a pris à son compte le service hospitalier et les écoles. Mais, s'il a conservé à beaucoup de ces sacrifices le caractère de gratuité que l'Eglise leur avait donné, il a laissé un esprit contraire s'introduire dans l'instruction publique, parce que le maître laïque qui a une famille a besoin d'un budget, et que le maître congréganiste qui n'en a point peut s'en passer, grâce aux ressources que les communautés religieuses peuvent trouver.

Dans les Facultés, les droits ont été élevés ; dans les collèges, la gratuité de l'externat a été à peu près supprimée et le nombre des bourses réduit ; enfin, dans les écoles du premier âge, les familles dépensent aujourd'hui près de 19 millions pour la rétribution scolaire.

Cependant, l'article 24 de la loi du 15 mars 1850 assurait la gratuité à tous ceux qui ne pouvaient payer l'écolage. Les conseils municipaux appliquèrent si largement ce principe, que le chiffre des élèves gratuits, qui n'était, en 1850, que de 35 pour 100, s'éleva, en 1852, à 40 pour 100. On s'inquiéta de "cette tendance à fixer le plus bas possible le taux de la rétribution et à ouvrir gratuitement les portes de l'école à presque tous les enfants du village." On revint à l'esprit de la loi de l'an x qui, sans se préoccuper du nombre des indigents, édictait que l'exemption du droit ne serait accordée au plus qu'à un cinquième des élèves ; et il fut décidé, en décembre 1853, que les préfets détermineraient chaque année le nombre maximum des élèves gratuits.

Depuis cette époque, un double mouvement s'est produit en vue de diminuer la part contributive de l'Etat dans les dépenses de l'instruction primaire. D'un côté, on a augmenté le taux de la rétribution ; de l'autre, on a restreint la gratuité. Heureusement, le système de l'abonnement, adopté à cette époque par un grand nombre de départements, attira et retint dans les écoles beaucoup d'enfants que ces mesures auraient écartés.

Mais bien qu'atténué dans ses effets par l'abonnement, le double mouvement ci-dessus indiqué a pris une grande intensité à partir de 1858. Avant cette époque, la moyenne de l'écolage était, par mois, de 1 fr. 19 c. ; il fut, par augmentations successives, porté au chiffre d'aujourd'hui, en moyenne 1 fr. 18 c. ; en certains lieux il monte à 2 fr., 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 c.

En 1850, les familles ne payaient, pour les écoles de garçons et mixtes, les écoles de filles et les salles d'asile, que 14,600,000 fr. ; elles ont dépensé, en 1863, 18,578,728 fr. 50 c. Aussi l'Etat a-t-il pu faire des bonis considérables. Le crédit législatif, environ 3 millions 500,000 fr., était, avant 1858, intégralement dépensé. Le système de refoulement des élèves gratuits dans la catégorie des élèves payants, ou des élèves qui payaient peu dans la classe de ceux qui payent beaucoup, combiné d'ailleurs avec d'utiles réformes qui ont empêché les conseils municipaux de soustraire leurs revenus ordinaires aux dépenses de l'école et d'accorder abusivement la gratuité aux familles riches, a fonctionné avec une telle énergie que, dès l'année 1859, on eut un excédant de 703,365 fr. qui s'éleva en 1860 à 1,143,103 fr., en 1861, à 1,090,000 fr. enfin, en 1862, à 1,065,200 fr.

Grâce à ces bonis, des abus ont été supprimés et un grand bien a été accompli : on put augmenter le traitement des instituteurs. Mais, pour leur donner du pain, il fallut prendre sur celui du père de famille pauvre ou peu aisé, et une apparente prospérité cacha bien des privations.

Ces mesures financières, ce renchérissement de la denrée intellectuelle dont l'inévitable conséquence aurait été de diminuer la population scolaire, ont été heureusement contre-balancés par l'essor de la prospérité générale et par le besoin d'instruction, devenu chaque année plus vif. Mais il en est résulté ce ralentissement dont il a été parlé et qui montre que, à la différence de ce qui se passe pour un mobile soumis à l'action d'une force continue dont la vitesse s'accroît à raison même du chemin parcouru, l'accélération a été moindre dans la période précédente.

En vain, pour combattre cette tendance, une circulaire, en date du 24 février 1864, a rappelé à l'observation de la loi de 1850, qui prescrit d'accorder la gratuité à tous les enfants dont les familles sont hors d'état de payer l'écolage ; le nombre des élèves gratuits admis dans les écoles est encore en beaucoup de lieux déterminé, non point par l'indigence, mais par un chiffre arbitraire, qui est proportionnel au chiffre des élèves présents ou à celui des habitants de la commune.

XI.

DE LA RÉTRIBUTION SCOLAIRE ET DE LA GRATUITÉ EN FRANCE.

Le chiffre de la rétribution scolaire, plus élevé en France qu'en aucun autre pays, constitue une charge bien lourde. Son taux moyen, par mois et par enfant, est aujourd'hui de 1 fr. 68 c., ce qui donne, pour l'élève qui suivrait chaque année la classe durant huit mois, 13 fr. 44 c., et pour celui qui la suivrait pendant onze mois, 18 fr. 48 c. Quant au taux moyen de l'abonnement annuel, qui existe pour beaucoup de communes dans 54 départements, il s'élève encore à 10 fr. 89 c.

A cette dépense, il faut joindre celle des fournitures scolaires, qui donnent lieu à des abus que l'administration ne peut pas toujours saisir et réprimer ; on ne comptant que 2 francs de fournitures scolaires par année et par élève, on reste probablement au-dessous de la vérité dans le plus grand nombre des cas, bien qu'on arrive, de ce seul chef, au chiffre de plus de 4 millions.

Il est aisé de comprendre qu'une famille de paysans ou d'ouvriers qui a plusieurs enfants ne puisse, à ce prix, payer que pour un seul, et que, trouvant encore cet impôt bien lourd, elle hésite à l'accepter ou ne l'accepte chaque année que pour un temps très-court. Aussi, le principe de la gratuité qui était dans la nature des choses, a résisté aux mesures restrictives employées contre elle depuis dix ans : sur les 2,399,293 élèves des écoles communales de garçons ou mixtes, 845,531, ou 35 pour 100, sont encore gratuits ; mais pour les autres, la rétribution moyenne qui n'était, en 1852, que de 6 fr. 53 c. par tête, s'élève aujourd'hui à 8 fr. 84 c.

Ainsi le rapport des élèves gratuits aux élèves payants ne s'est pas maintenu au chiffre de 1852, qui était de plus de 40 pour 100 ; mais s'il est redescendu à celui de 1850, il n'est pas du moins tombé au dessous. C'est déjà bien assez ; car une diminution de plus de 5 pour 100 sur le nombre des élèves gratuits représente au moins 125,000 enfants.

On a vu que les 2,169,438 élèves payants, dans toutes les espèces d'écoles, coûtent à leurs familles 18,578,728 fr. 50 c. Il s'en faut que cette charge, qui s'élève en moyenne à 8 fr. 56 c. par tête pour une fréquentation trop rare, soit supportée sans difficulté et sans murmures. Beaucoup y échappent en n'envoyant pas leurs enfants à l'école ou en ne les y envoyant que le moins possible. C'est le cas pour la plupart des 800,000 enfants dont il a été précédemment parlé.

Voici quelques observations faites par des institutions publiques et qui révèlent les vœux des populations :

"La gratuité répondrait aux plus vifs désirs des populations rurales (Pas-de-Calais).—Je n'hésite pas à le dire, malgré tout ce que j'ai pu lire de contraire, la gratuité absolue serait un immense bienfait et certainement accueillie comme tel (Loiret).—Dans ma commune, sur 58 enfants qui ne reçoivent aucune instruction, 48 sont dans ce cas, parce qu'ils ne peuvent payer la rétribution. La gratuité absolue serait accueillie par les bénédictions du peuple tout entier (Orne).—La rétribution scolaire est très-onéreuse même pour les non indigents (Finistère).—L'instruction coûte

trop cher, vous dira un brave homme ; je ne suis pas sur la liste des indigents et je ne désirai pas y être ; quand vous prendrez un prix raisonnable, j'enverrai de grand cœur mes enfants à l'école (Loire-inférieure).—Quels murmures en voyant augmenter chaque année le taux de la rétribution ! *Plutôt que de payer cinquante sous par mois, disent-ils, nous préférons que nos enfants n'apprennent rien, et ils les retirent de l'école (Aveyron).*—La gratuité donnerait satisfaction aux vœux des populations des campagnes, qui envient aux villes les privilèges dont elles jouissent à cet égard (Bouches-du-Rhône).—Quelque minime que soit la rétribution scolaire, elle soulève des murmures. Les villageois parlent avec envie des écoles gratuites. L'enseignement gratuit ! voilà le but auquel aspirent les populations (Corse).—Bon nombre de pères de familles, encore illettrés, disent : *C'est bien cher 2 francs par mois pour un enfant de huit ans qui ne sait pas encore lire ; de mon temps, on payait 50 centimes ou 75 centimes pour les commençants ; aujourd'hui, c'est 1 fr. 50 c. jusqu'à huit ans, et après, c'est 2 francs ; et plus tard, 2 fr. 50 c. Eh bien ! je n'enverrai mon fils que quelques mois à l'école ! (Isère).*—Lorsque dans le département, on a porté la rétribution de 50 centimes par mois à 1 fr. 50 c., les paysans ont dit : *Le gouvernement veut nous empêcher d'instruire nos enfants, nous les garderons ! (Doubs.)*"

Ces citations pourraient être multipliées à l'infini. Elles révèlent le mal : il est évident que l'instruction primaire ne pourra être déclarée obligatoire, comme le veulent l'intérêt des enfants et celui de la société, qu'à la condition qu'elle soit gratuite, au moins pour le plus grand nombre.

L'article 24 de la loi du 15 mars 1850 n'est complètement exécuté, ni dans sa lettre, ni dans son esprit : il importerait qu'il le fût, si le moment n'était venu d'être plus libéral que la loi de 1850, même bien exécutée. Car, à côté de l'indigence déclarée au bureau de bienfaisance, il y a la misère dignement supportée, l'homme qui veut vivre de son travail, ne fût-ce qu'avec du pain noir, et qui se refuse à tendre la main, mais aussi qui, ne pouvant payer l'école pour son fils, l'abandonne au double mal de l'ignorance et du vagabondage.

(A continuer.) Page 118

Discours prononcé à la Distribution des Diplômes à l'École Normale Laval,

PAR M. LE PROFESSEUR THIBAUT.

Messieurs les Élèves-Maitres.

Après dix mois laborieusement consacrés à l'étude, vous voyez enfin s'ouvrir devant vous la riante perspective des vacances. Encore une nuit passée sous ce toit hospitalier, et, après avoir dit adieu (adieu temporaire pour les uns, mais adieu irrévocable pour les autres), après avoir dit adieu à votre directeur, à votre maître d'étude et à vos professeurs, vous vous dirigerez vers l'endroit où, avant de venir dans cette institution, vous avez laissé la meilleure part de vos cœurs. Encore un jour ou deux tout au plus, et vous serez au milieu de vos familles, goûtant avec délices cette joie sereine, tranquille, ce bonheur pur, complet, qui appartient tout particulièrement au jeune âge, mais dont le souvenir a, dit-on, le privilège de réchauffer l'hiver des ans et de semer quelques roses sur des cheveux de neige.

Dans une circonstance comme celle-ci, il semble donc que je ne doive vous parler de ce qui plaît, de ce qui charme, de ce qui est en rapport avec vos dispositions du moment. C'est à quoi je serais tenu, sans doute, si je m'adressais à des enfants ; mais déjà vous êtes arrivés à cette âge où, bon gré, malgré, il faut s'accoutumer à porter seul et résoudre le lourd mais salutaire fardeau de toutes les obligations de la vie. Vous présenter des conseils sur la manière de vous acquitter de quelques-uns de vos devoirs, me semble donc de la plus grande opportunité. Au reste, il est peut-être bon que, dès aujourd'hui, au milieu de cette solennité, il y ait un peu de ce contraste que vous rencontrerez dans la vie, où les choses graves ont leur place, une large place.

Je m'étonne seulement, messieurs, de me voir vous donner des conseils, quand j'en aurais tant besoin moi-même ; vous parler de choses graves, quand ni mes talents ni mon expérience ne m'y autorisent. Rejetez-en la faute, s'il vous plaît, sur ma position officielle, sur ma charge de professeur, et veuillez accepter ce premier conseil,

que je vous offre sous la sauvegarde du pieux auteur du *plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes* :

" Ne demandez point qui a dit telle chose ; mais prenez garde seulement à ce qui est dit." (1)

Vous vous êtes sentis appelés à l'enseignement, messieurs ; vous êtes venus vous y préparer dans cette institution, et un brevet de capacité va couronner bientôt les efforts de quelques-uns d'entre vous. C'est à ces derniers que je m'adresse spécialement.

A peine serez-vous assis au foyer paternel, que déjà il vous faudra vous séparer de nouveau de vos bons parents, pour aller, cette fois, dans quelque endroit bien éloigné, peut-être, vous acquitter de la dette de gratitude que vous avez contractée envers le pays.

Réussirez-vous, messieurs, dans l'exercice de votre profession ? Question importante, mais qu'il est impossible de résoudre complètement. Toutefois, les conditions de votre succès dans l'avenir me semblent être les suivantes :

Si, d'une part, vous comprenez et pratiquez bien vos devoirs de chrétiens et de citoyens ; vos devoirs envers les enfants confiés à votre sollicitude ; vos devoirs envers les autorités civiles et les autorités ecclésiastiques ; si, de plus, vous aimez votre profession et y apportez de la persévérance et de l'assiduité ;

Si, d'un côté, vous êtes prêts à braver l'injustice et l'ingratitude, qui viendront quelquefois s'offrir en récompense à votre dévouement et à votre mérite (comme cela arrive, du reste, dans toutes les professions) ; si vous êtes, en outre, décidés à ne compter pour rien les sacrifices, à fouler, et souvent, aux pieds votre intérêt personnel ; si, enfin, profondément pénétrés de l'importance morale et sociale de vos travaux, vous rendez service à votre pays et n'attendez votre principale récompense que de Dieu, je le dis avec confiance : oui, vous réussirez.

Sinon, vous compterez en vain sur le succès.

Mais je suis sûr, je suis convaincu qu'après avoir mis en regard la grandeur de votre tâche et les obstacles qu'il vous faudra surmonter pour la remplir dignement, chacun de vous se dira, mais avec toute l'énergie, toute la détermination possible : Oui, je veux réussir, et je réussirai.

Et, croyez-m'en, messieurs, vous ferez bien ; car la profession que vous avez embrassée est si noble, que Cicéron en considérait l'exercice comme le *plus bel emploi de la sagesse des vieillards*.

Qu'embrasse, en effet, l'éducation ? Tout l'homme. Elle a pour objet le développement complet de l'être humain, et c'est en ce sens qu'elle est une ; mais, dans la pratique, on la divise en éducation morale, éducation intellectuelle et éducation physique.

L'éducation morale ou religieuse est, sans contredit, supérieure aux deux autres, parce qu'elle a l'âme pour objet, et que c'est par l'âme surtout que l'homme est enfant de Dieu ; c'est par elle qu'il lui ressemble. Il convient donc d'attacher au développement de ses facultés l'importance la plus considérable.

L'intelligence, c'est-à-dire cette faculté par laquelle l'âme perçoit des idées, acquiert des connaissances, les conserve et les combine, ainsi que les moyens à l'aide desquels elle arrive à connaître tant de sujets divers, forme l'objet de l'éducation intellectuelle. En démontrer l'utilité, serait pour le moins superflu. A qui apprendrai-je, en effet, que la science est supérieure à l'ignorance ?

Quant à l'éducation physique, à l'éducation du corps, bien qu'au point de vue purement philosophique elle semble moins importante que les deux autres, il ne convient cependant pas de la négliger ; car le physique réagit considérablement sur le moral ; la constitution physique d'un peuple peut influer beaucoup, je crois, sur son intelligence et même sur sa moralité. Quoiqu'il en soit de cette dernière allégation, qui pourrait être contredite, je pense qu'il n'y a qu'une voix pour dire, "qu'il est de l'intérêt de tous que le peuple se transmette avec le sang la vigueur et la santé, et qu'une grande force musculaire seconde l'intelligence dans les travaux divers qui constituent la richesse publique." (*Desportes.*)

En résumé donc, le but auquel on doit s'efforcer de parvenir en éducation, est celui-ci : donner au cœur, à l'esprit et au corps de l'enfant la direction la plus propre à lui faire atteindre la fin pour laquelle il a été créé.

Si vous réussissez messieurs, à répandre ainsi cette éducation du cœur, de l'esprit et du corps, vous aurez, sans aucun doute, obtenu un excellent résultat, mais j'ose dire que votre tâche ne sera pas encore tout-à-fait complète. Après tout, vous n'aurez donné là qu'une éducation pouvant convenir également à la France et à l'Angleterre, à l'Espagne et à la Prusse, à l'Italie et à la Grèce, à la Turquie et aux États-Unis. A une éducation ainsi distribuée, il manquait ce cachet particulier qui constitue une éducation vraiment nationale.

Il importe assurément de ne pas élever la jeunesse canadienne-

(1) Imitation de J.-C., livre 1er, chap. 5.

française comme la jeunesse espagnole, turque ou prussienne. Quand une nation est saine, forte, vigoureuse, attachée à sa foi, à ses institutions, à sa langue, à ses usages, en un mot à tout ce qui constitue sa vie propre, il est nécessaire de mouler à son effigie tous les membres qui la composent.

Or, nous avons l'honneur d'appartenir à une nation remarquable entre toutes par son attachement à la foi catholique, par ses mœurs simples et douces, par son affabilité, son hospitalité, sa générosité, sa loyauté, sa valeur. Inspirer à vos élèves l'amour de toutes ces excellentes choses, sera donc un de vos plus importants devoirs.

Mais si, comme peuple, nous possédons de grandes vertus, nous avons aussi malheureusement plus que des imperfections. Il n'entre point dans mes vues de les exposer ici, pour la bonne raison que, naguère encore, lors de la célébration de notre fête nationale, vous les avez entendu signaler du haut de la chaire de vérité, par une bouche plus éloquente et plus autorisée que la mienne. (1) Je me contenterai de vous engager à employer toute votre application, toute votre persévérance, à faire disparaître chez les enfants les défauts que l'on peut reprocher à notre nation ; car c'est en cela que consiste précisément une bonne éducation nationale : *développer ce qu'offre de favorable le caractère d'une nation, et corriger ce qu'il peut présenter de défectueux.*

L'importance d'une éducation ainsi conçue ne saurait être mise en doute. S'il était nécessaire, néanmoins (ce que je ne crois nullement), d'en donner une preuve, je n'aurais qu'à vous rapporter ce qu'a dit à ce sujet un des plus grands écrivains de la France, qui se trouve en même temps une des lumières de l'épiscopat : je désigne ici Mgr. Dupanloup :

« Je crois, dit ce savant évêque, à la nécessité d'une éducation nationale, qui inspire à la jeunesse les sentiments dévoués d'un généreux patriotisme. J'y attache une souveraine importance. . . »

« Je regarde, dit-il encore (et j'attire votre attention spéciale sur ce point, messieurs,) je regarde comme un devoir sacré pour tout instituteur d'élever les enfants dans l'amour de leur patrie, dans le respect pour ses lois ; de leur inspirer le zèle pour ses intérêts, le dévouement pour sa gloire. »

Mais comment peut-on parvenir à faire naître et à développer, dans le cœur de l'enfant, cet amour de la patrie, ou, si l'on veut, cet amour du sol natal, du lieu où nous sommes nés, où vécurent nos parents et nos amis ; cet amour, en un mot, de tout ce qui appartient au même peuple, de ce qui a la même religion, la même langue, les mêmes institutions, les mêmes lois, les mêmes mœurs ?

Les moyens qui me paraissent les plus propres à inspirer à la jeunesse un vif amour de la patrie, sont l'éducation et l'instruction. C'est par le perfectionnement du cœur et de l'esprit, a dit un philosophe chrétien, qu'on apprend à connaître sa faiblesse et, par là même, à apprécier les avantages de l'union ou de la coopération d'autrui. Plus on est instruit, plus on comprend que le bien-être individuel ne peut exister que par la prospérité de tous, de l'ensemble, et qu'il faut placer le bien-être général au-dessus de celui de l'individu, du particulier.

Donnez à l'instruction, messieurs, une forme telle qu'elle développe réellement le cœur et l'esprit dans toute la force du terme, et à mesure que vous réaliserez cette œuvre, vous poserez les bases solides d'un ardent amour de la patrie et d'un sage esprit public.

Mais je veux laisser de côté ce point de vue général, et examiner un moyen pratique par lequel vous parviendrez à faire naître et à développer l'amour de la patrie dans le cœur de vos élèves.

Il y a un livre qu'on trouve heureusement aujourd'hui dans presque toutes les écoles, et qui contient à peu près tout ce qu'il faut savoir pour aimer sa patrie et la faire aimer : c'est l'*Histoire du Canada*.

On peut comparer l'histoire, en général, à un vieillard qui aurait vécu des milliers d'années, qui aurait vu les cités s'élever et tomber en ruines, les nations commencer, fleurir et disparaître, et qui, la mémoire remplie de toutes ces choses merveilleuses, viendrait s'asseoir à notre foyer et nous raconter tout ce qui s'est passé durant tant de siècles. Aussi, les fruits qu'on peut retirer d'une telle étude sont-ils du plus grand prix, et l'importance des enseignements historiques n'a-t-elle jamais été mise en doute.

Mais le champ de cette science est si étendu, que bien peu d'hommes ont le temps de le parcourir en entier. Il convient donc d'en cultiver les parties les plus à notre portée, celles dont nous pouvons retirer immédiatement le plus grand profit. Or, aucune portion de ce vaste domaine ne nous intéresse à un aussi haut degré que celle où ont vécu nos pères et où nous vivons nous-mêmes. L'histoire de notre pays doit nous offrir la même utilité, nous présenter les mêmes avantages que celle de notre famille. Au souvenir des bonnes actions de nos parents, au souvenir de leurs vertus (vertus d'autant plus précieuses qu'elles sont souvent moins connues au dehors), n'est-il pas vrai que nous nous sentons tous remplis d'orgueil ? Orgueil, certes ! bien légitime, puisqu'il devient pour nous un stimulant au bien, un

encouragement à toujours marcher dans le droit chemin, à suivre constamment le sentier de l'honneur et de la vertu ?

Eh bien ! l'histoire de la patrie, est au même degré, une excellente école de patriotisme et de morale. Il est presque impossible, en effet, qu'un jeune homme qui est familier avec les grandes et nobles actions de ses ancêtres, ne cherche point à les imiter, à marcher sur leurs traces.

Eh ! quelle histoire, je le demande, contient, en d'aussi courtes pages, plus de grandes choses que celle du Canada ? « Notre histoire n'est pas bien longue, écrivait il y a six ans M. le chevalier J. C. Taché ; mais de quel profond intérêt n'est-elle pas digne, même pour les étrangers ? Le théâtre sur lequel nos pères ont paru n'est pas un grand théâtre ; mais que nobles et beaux ont été leurs rôles ! »

Il est de fait, messieurs, que pas une seule page de notre histoire ne devrait être autrement qu'elle n'est. Chaque ligne, pour ainsi dire, est un témoignage éclatant de la foi profonde, du dévouement sans bornes, de l'héroïsme sublime qu'ont déployés, depuis la découverte du pays, ceux qui, prêtres, laboureurs et soldats, nous ont précédés sur cette terre de la Nouvelle-France.

Voyez plutôt : ici, c'est le missionnaire. Du fond de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique, des côtés arides du Labrador aux sommets neigeux des Montagnes Rocheuses, il va porter à des peuplades plongées dans les ténèbres de l'ignorance, dans les ombres de la mort, la douce parole de vie, la loi sublime de Jésus-Christ. Il n'ignore pas que sur d'ardents brasiers ou dans l'huile bouillante, peut-être, il cessera de vivre ; mais, n'importe ! Il va toujours accomplissant avec une nouvelle ardeur son œuvre de paix et de lumière.

Là, c'est le pasteur. Non content d'évangéliser ses ouailles, il ouvre dans sa ville, dans son village ou dans sa paroisse, des écoles où l'enfant du pauvre, comme celui du riche, peut acquérir une instruction solide et chrétienne.

Plus loin, c'est le colon, c'est le défricheur. Chrétien sincère, travailleur intrépide, tout le jour il porte sa large part des misères imposées à l'homme par la faute de nos premiers parents ; mais fidèle à Dieu, fidèle à son roi, fidèle à sa patrie, il accomplit son œuvre avec dévouement, avec courage.

De nombreux ennemis viennent pour l'assaillir. A l'ombre même des arbres qu'abat sa cognée, se cache le farouche Iroquois, qui médite sa ruine ; mais il lui résiste vaillamment ; et il le vainc et s'en fait un allié. Puis, un peuple qui se développe à côté de lui veut un jour lui ravir sa liberté ; alors, patriote désintéressé, il prend son mousquet et se fait soldat ; et, soit qu'il accomplisse, avec d'Iberville, par exemple, des exploits dignes de ceux des héros chantés par Homère ; soit que, sous la conduite de chefs jeunes et vaillants, il aille porter la terreur et l'épouvante jusqu'au cœur de la Nouvelle-Angleterre, toujours il montre qu'il descend de ces Gaulois qui firent trembler Rome même, et qui ne craignaient rien que la chute du ciel ; toujours il prouve qu'il a du sang de ces preux du moyen-âge qui se croisèrent pour aller délivrer Jérusalem du joug ottoman ; toujours, enfin, il porte haut et dignement le glorieux drapeau fleurdéliné de la France.

Un jour, pourtant, il arriva que son plus redoutable ennemi devint si puissant, que contre chaque homme, chaque femme et chaque enfant de la colonie, il put employer un soldat.

Alors, il fit appel à son roi et à sa mère-patrie ; mais ses cris furent vains, ses plaintes inutiles. Son roi ? La débauche occupait tous ses instants. Sa mère-patrie ? Les excès de plusieurs règnes l'avaient réduite à l'impuissance, et déjà elle marchait à grands pas vers les jours sanglants de '93.

Qu'allait faire ce petit peuple douze fois moins nombreux que son adversaire ? Ce qu'il allait faire ? ce que lui dictait l'histoire de son passé, ce que lui commandait l'honneur. Il recueillit ses forces, s'arma de courage, et, dans un suprême effort, avant de déposer les armes, il réussit, ô destinée merveilleuse ! il réussit à envelopper encore une fois dans les plis de son glorieux drapeau la victoire, qui lui avait toujours été fidèle.

Depuis, persécutés quelquefois, vus pendant longtemps d'un œil de défiance, les Canadiens n'ont cessé, néanmoins, tout en travaillant à rendre leur sort meilleur, de se montrer envers leurs nouveaux maîtres remplis d'honneur et de loyauté. A deux reprises différentes ils ont eu à défendre leurs foyers, et ils l'ont fait, comme aux jours de la domination française, avec dévouement, avec courage, avec patriotisme. Ils ont su renouveler les hauts faits de leurs aïeux, et Chateauguay est là pour dire que les Canadiens-Français de 1812 étaient bien les frères d'armes de ces admirables soldats avec lesquels Napoléon disposa pendant dix ans des trônes et des empires de l'Europe.

Telle est, messieurs, l'histoire abrégée de notre patrie. Bien que je n'en aie présenté qu'une froide et sèche analyse, il me semble cependant qu'il ressort des faits que j'ai rappelés à votre mémoire, assez de beauté et de grandeur pour me permettre de dire qu'enseignée comme elle devrait l'être dans toutes les écoles, et comme elle l'est en réalité

(1) M. l'Abbé F. A. Chandonnet.

dans un grand nombre, connue comme elle mériterait de l'être dans toutes les familles, dans toutes les chaumières, l'Histoire du Canada est éminemment propre à développer chez les enfants l'amour de la patrie.

J'ajouterai que si tous les Canadiens-Français étaient plus familiers avec l'histoire de leur pays; s'ils étaient plus pénétrés de l'importance du rôle qu'est appelé à jouer en Amérique la race française, on en verrait un moindre nombre imiter l'oiseau, qui, dès qu'il sent ses ailes, malgré la beauté de son nid, malgré le moelleux duvet sur lequel il repose, malgré la douce chaleur de sa mère, prend son vol vers des contrées lointaines. On en verrait moins, dis-je, fuir le Canada, laisser leur patrie, où ils sont connus, appréciés, chéris, pour aller tomber, seuls et tristes, dans le tourbillon de la république voisine; car, on le sait, c'est là, par malheur, le mauvais roman de plusieurs milliers de nos compatriotes.

Convaincus comme vous devez l'être, messieurs, de cette éternelle vérité: *l'Union fait la force*; convaincus, en outre, qu'il est des sentiments (et que le sentiment religieux est de ce nombre) qui, en se transplantant, se dessèchent et périssent, vous travaillerez à arrêter ce fatal courant d'émigration qui fait un tort immense à l'existence de notre nationalité; vous engagerez vos élèves à ne pas perdre de vue, autant que possible, la fumée du toit paternel, à conserver toujours la douce habitude des mêmes êtres et des mêmes lieux, et à ne jamais rougir de léguer leur tombeau au sol où fut leur berceau.

Voilà, messieurs, les conseils que j'avais à vous donner; voilà les devoirs sur lesquels j'ai voulu attirer un moment votre attention et vos méditations. Ils sont graves ces devoirs; ils ne sont pas faciles à remplir, je le sais; mais sachez-vous qu'il y a du mérite à s'essayer aux choses difficiles; souvenez-vous aussi que les jouissances les plus exquises sont celles qui résultent de l'accomplissement du devoir.

Et quel devoir plus attrayant que celui de donner à la jeunesse une éducation forte, vigoureuse, une éducation qui développe régulièrement les facultés de son cœur, de son corps et de son esprit! Quel plus doux devoir que celui d'élever l'enfance dans l'amour de la patrie; de l'engager à ne désertir jamais la sainte cause nationale; à travailler sans cesse, au contraire, à développer les ressources du pays et à agrandir sa puissance!

Et c'est là, messieurs, ce que la patrie demande de vous; c'est là votre mission.

Si vous réussissez, ce sera votre gloire.

AVIS OFFICIELS.



LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par une résolution passée par le Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, à la session tenue le 9 mai dernier et dûment sanctionnée par Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, les livres suivants ont été ajoutés à ceux qui ont été approuvés antérieurement par le dit Conseil.

10. Modern school Geography & atlas, par James Campbell.

20. A school history of Canada and of the other British North American Provinces illustrée, par George J. Hodgins. (Pour académies et écoles modèles.)

30. Traité d'agriculture pratique; par J. F. Perrault.

A cette même assemblée, il fut résolu que les réunions du Conseil auront lieu, à l'avenir, le second mercredi de juin et le second mercredi d'octobre, chaque année. Que si l'un de ces jours où tous les deux se trouvaient être fêtes d'obligation, la réunion aurait lieu le premier jour juridique suivant, et que s'il n'y avait pas de *quorum* dans l'un ou l'autre de ces deux jours, l'assemblée serait ajournée au jour suivant.

Bureau de l'Éducation,
Montréal, mai 31, 1865.

LOUIS GIARD,
Secrétaire Archiviste.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLE.

En conformité avec une résolution adoptée par le Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, le 9 du mois courant, et dûment approuvée par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, avis est par le présent donné qu'à dater du 1er juillet 1865, aucune académie, école modèle ou école élémentaire dans le Bas-Canada, n'aura droit de se

servir d'autres livres que de ceux approuvés par le dit Conseil de l'Instruction Publique, et que le Surintendant de l'Éducation sera requis de refuser la subvention aux municipalités scolaires en contravention avec ce règlement.

Bureau de l'Éducation, B.-C., }
Montréal, 31 mai 1865. }

LOUIS GIARD,
Secrétaire-Archiviste.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, par ordre du 25 juillet dernier, nommer J. N. Bureau, écuyer, F. X. Guillet, écuyer, et C. B. Genest, écuyer, membres du Bureau des Examineurs des Trois-Rivières.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil par ordre, en date du 27 juin dernier, approuver les nominations suivantes:

Comté de Wolfe.—Wolfestown: M. Joseph Narcisse Papillon.

Comté de Gaspé.—Cap des Rosiers: MM. Henri Packwood et Antoine Cassivi.

Comté d'Arthabaska.—Chester Ouest: M. Jean-Baptiste Leblanc.

Et par ordre en date du 30 juin dernier:

Comté de Témiscouata.—St. Modeste: M. Thomas Roy.

Et par ordre, en date du 17 juillet dernier:

Comté de Beauharnois.—St. Louis de Gonzague: M. Jean-Baptiste Laberge.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, par ordre en date du 11 courant, nommer:

Comté de Québec.—St. Gabriel Ouest: Les Rév. MM. David Shanks, David Kelly et Anthony Aaron Von Iffland.

Comté de Mégantic.—St. Pierre de Broughton: MM. Pierre Provençal et Joseph Gagné.

Comté de Rimouski.—Ste. Félicité: MM. Téléphore Gagné, Jean-Bte. Daigle, Jean-Baptiste Lebel, Joseph Boucher et Thomas Boulanger.

Comté de Lévis.—St. Joseph de Lévis: M. Pierre Brunel, fils.

Comté de Portneuf.—St. Raymond: MM. Ferdinand Savary, Isidore D'ory, Prisque Drolet, George Price et le Rév. John G. McArthur.

Comté de Dorchester.—Ste. Marguerite; MM. François Martineau, Pierre Carboneau et Charles Provost.

Comté de Témiscouata.—Notre-Dame du Portage: MM. Bonaventure Boucher et Alexandre Lapointe.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre: MM. John Shields et Joseph Osburn.

ET POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté d'Outaouais.—Aylmer: MM. Robert Ritchie, Charles Wright et William McLean.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, par ordre en date du 13 courant:

D'ériger en une municipalité scolaire sous le nom de Ste. Félicité l'étendue de terrain suivante, dans le comté de Rimouski, savoir: douze lots de l'augmentation de la seigneurie de Matane, commençant au lot huitième, à l'ouest, occupé par Jean-Baptiste Daigle, l'augmentation du township St. Denis, ayant trente-trois lots, celle du township Cherbourg, depuis le lot No. 1 jusqu'au lot No. 30, à l'est, occupé par Antoine Bélanger, à l'endroit appelé communément "le ruisseau Jacques Hughes," contenant une étendue d'à peu près 4 lieues de front sur deux de profondeur.

Et par ordre en Conseil, en date du 24 juin dernier:

De séparer de la municipalité scolaire de St. Augustin, dans le comté des Deux-Montagnes, la concession appelée "Grand St. Charles" pour l'annexer à la municipalité scolaire de St. Eustache, dans le même comté.

Et par ordre en date du 27 juillet dernier:

De distraire de la municipalité scolaire de Laterrière, dans le comté de Chicoutimi, la moitié nord du lot No. 5 du rang ouest du township Laterrière, les lots Nos. 6, 7 et 3 du même rang, ainsi que les lots Nos. 1, 2, 3, 4 du deuxième rang pour les annexer à la municipalité scolaire de Chicoutimi.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

Session 1864-1865.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Pour école modèle.—MM. Jacob Gagné, Louis Dion, Louis Ouellet, Pierre Antoine Roy, Victor Alexis Bérubé, Jacques Richard, Elzéar Hubert Tremblay; Mlles. Vitaline Célanire Gosselin, Eutychiane Bernier, Marie Abbott, Marie Roy, Delvina Croteau et Anne Pritchard.

Pour école élémentaire.—MM. Louis Alfred Blanchet, Michel Godefroi Bernard, Jean Baptiste Delisle; Mlles. M. Marceline Lepage, M. Julie Anne Noël, Wilhelmine Couture, M. A. Joséphine Larose, Olympe A. L. Fortin, Herminie Naud, M. A. P. Lumina McDonald, Marie A. Labonté, M. Malvina Vallières, M. E. Antoinette Routier, Mary Whelan et L. Eugénie Tétu.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Pour académie.—MM. Gualbert Gervais, Ovide Lamarche, Charles Ferland, Pierre Primeau, Paul Quesnel.

Pour école modèle.—MM. Joseph Godin, Louis Verner, Virgile Harman, Antoine Primeau, Narcisse Bessette, Alexis Aubuchon, Alphonse Héroux, Achille Roberge.

Pour école élémentaire.—MM. Joseph Richard, Napoléon Nolin, Hyacinthe Dostaler, Félix Lalonde.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Ecole élémentaire.—Elizabeth Martha McMurtry, Lucy Maria Gillies, Sarah Ann McBain, Mary Emily Lynch, Matilda McCrae, Mary Ann Ada Munroe, Maria Jane Cameron, Elizabeth Henry, Jemima Thompson, Eliza Boa, Jane Baillie, Louisa Theresa Coates, Elizabeth Jane Kissock, Melissa Urquhart, Sarah Alfreda Whittle, Selina Frances Sloan, Marion Lucy Warren, Mary Saunders, Fany Noble, Ann Scott, Mary Ann Bell, Jane Girvan, Frances Cecilia McArthur, Eliza Curry, Sarah Curry.

Ecole modèle.—Lilis Litchfield Hoyt (qui a gagné le prix et la médaille du Prince de Galles), Edward McManur, Ezra Ball, Mary Ann O'Brien, Whiting Rexford Ball, Mary Wilson, Malvina Rose, Selina Mary Cleveland, John Walter Brodie, Jane Ann Swallow.

Académie.—Anny Frances Murray, Mary Luella Herrick, Lucy Ann Merry, Isabella Rebecca Morrison.

Elèves gradués de l'Université qui ont subi leur examen pour un diplôme d'Académie.—Francis William Hicks, B. A., James D. Morrison, B. A., Walter McQuat, B. A.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Pour école modèle.—Deuxième classe F : M. Amable Joseph Alphonse Allard.

Pour école élémentaire.—Première classe F : MM. Louis Charles Octave Archambault, Adolphe Ménard; Mlles. Philomène Calvé dite Lagrave, Elmire Roy, Euphrosine Roy, Ann Louisa Cronin; A. Odile Dupont; F. Marie Rose Ste. Marie, Octavie Barrette, Marie Eliza Benoit, Rose Bergevin, Blanchard (dame) née Parmélie Rousseau, Julienne Brossard, Pulchérie Chamberland, Ann Elizabeth Collum; A. Apolline Daigneau; F. Daigneau (dame) née Vitaline Buisson, Rose de Lima Dalpé (Pariseau), Sophronie Alphonse Desjardins, Louise Apolline Dubois, M. Louise Ducharme, Georgina Duguay, Augustine Dupuis, Marie Faber, Philomène Elvina Fleury, Scholastique Fontaine, Rosalie Galipeau, Philomène Gendron, Marie Rosina Godère, Malvina Guillette, Constance Hotte, Catherine Hayes; A. Philomène Lacombe; F. Vitaline Labranche, Marie Vitaline Lalanne, Vitaline Ledoux, Catherine McCambridge; A. Mary McGarry; F. Sophronie McIntyre; F. Vitaline Mailhot, Philomène Marchessault, Rosalie Marsolais (Lemire), Valérie Mathieu, Aglaé Meilleur, Rose de Lima Ménard, Adélaïde Normandin, Rose Lima Pagé, Elizabeth Pelland, Céline Plante, Rachel Perrin, Anna Power, Georgina Prud'homme, Virginie Robert, Marie Louise Rodrigue, Marie Alzire St. Denis, Hermine Théberge, Edwidge Turcot, Salomé Viau, Marie Hermine Venues (Jean), Marie Louise Vigeant, Alphonsine Vincent.

Montréal, 1er Mai 1865.

Marie Euphrosine Aubertin, Valérie Aubin, Marie Elmire Barry, Zéphirine Baulnes, M. Onézime Bissonnette, Victoria Blanchard, Agnès Bonin, Marie Azilda Bonneville, Julie Bourg au; A. Brigget Brady; F. Marie Cazildée Brazeau, Marie Alphonse Brodeur, Marie Anais Cardinal, Edesse Carrière, Elmire Cartier, Rose Anne Chabot, Flore Emma Chagnon, Adéline Coyteux, M. Olivier Desjardins, M. es. Elmire Dufresne, Marie Marguerite Dupuis; A. Agnès Feeny; Libère Eloise Ferland, Julie Fournier, Ellen Gilmore, Marie Azilda Girouard, M. André Gougé, Mlles. Malvina Gougé, Herminie Grisé, Philomène Hébert, M. Eusèbe Hottin, Mlles. Domitilde Jetté, Adèle Labelle, Marie Louise Labossière, Pomméla Lalonde, Marie Délima Lambert, Marie Elisa Lamirande, Louise Marc-Aurèle, Philomène Angélie Marchessault, Emélie Michaud, Virginie Piédolu (Prairie), Marcille Poirault, Nina Kelly, Lucie Renaud; F. et A. M. Alexander Richardson; F. Mlles. Flavie Adelphe St. Michel, Julie Sylvestre, Earie Céline Tellier, Véronique Thérien.

Deuxième classe.—M. Paul Authier; Mlles. Rose Brault, Anne Char-

bonneau, Marie Cédulie Desnoyers, Catherine Dolan; A. Malvina Duclos; F. Hermine Durocher, Angélique Giraldeau, Mary Kennedy; A. Anastasie Laurier; F. Rose Laframboise, Céline Martel, Marie Angèle Millette, Marie Philomène Poirier, Céline Adelphe Proulx, Adélaïde Sabourin, Léocadie Séguin, Virginie Séguin, Cornélie Séguin, Mary Ann Sullivan; A. Elizabeth Virginie Talbot; F. Aurélie Tougas, Angélique Usereau, Marie Olive Bouvier, Virginie Brodeur, Delphine Carrière, M. F. X. Desjardins; Mlles. Mélima Cunégonde Giroux, Marie Délia Langelier, Madame J. L. Martin, née Félicité Prud'homme; A. et F. Mlles. Catherine Milmore; F. Philomène Moreau, Catherine Murphy, Rose Préjean; A. et F. Rachel Portelance; F. Marie Louise Rainville, Azilda St. Denis, Marie Elmire Fétreau, Marie Odile Vézina.

Montréal 1er Août 1865.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Pour école élémentaire.—Première classe A. : M Owen McKay. Deuxième classe A. : MM. Dominick Cannon, Wm. Templeton Hewitt; Mlles. Larenia Carmichael, Theresa M. Marcotte, Honora O'Brien.

Portage du Fort, 6 juin 1865.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BONAVENTURE.

Pour école élémentaire.—Deuxième classe A. : MM. G. U. George William Aney, William McDonald.

Bonaventure, 1er août 1865.

CHARLES KELLEY,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BEAUCÉ.

Pour écoles élémentaires.—Première classe A. et F. : Mlle. Mary Davidson, F. Mlle. Marie Célanire Garant.

Seconde classe F. : Mlles. Sara Emilie Lessard, Julie Joséphine Vallée, Marie Gagné, Marie Adèle Paradis, Eugène Berthiaume, Victoire Maure, Lucie Vachon et Marie Céline Larochele.

J. P. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Ecole modèle.—Première classe A. : Mlle. Emeline L. E. Bottom. Ecole élémentaire.—Première class A. : M. Frederick A. Bowen, Mlles. Ann Gill, Mary Jane Hull, Melissa Metcalf, Charlotte Selly. Deuxième classe A. : Mlles. Achsah Bishop, Lorain A. Bishop et Victoria Holbrocke.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire.—Première classe F. : Mlles. Lucrèce Bérubé, Alphonsine Bérubé, Alvina Bossé, Emma Dancasse; A. et F. Olympe Levasseur; F. Philomène Ouellet. Deuxième classe F. : Mlles. Geneviève Bérubé, Mathilde Bouchard, M. Joseph Dubé, Mlles. Frédérique Dumont, Emma Lapointe, Marie Lebel, Léontine McCarthy, Adéline McClure, Emérence Michaud, Amélie Morancy.

Kamouraska, 1er août 1865.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA,) JUILLET ET AOUT, 1865.

Mort de Sir Etienne Paschal Taché.

Notre journal revêt aujourd'hui les insignes de deuil par suite du décès de l'Honorable Sir Etienne Paschal Taché, premier Ministre et président du Conseil de l'Instruction Publique.

Il est peu de carrières plus longues, plus heureuses et plus brillantes que celle de l'homme distingué qui, pour la seconde fois, remplissait la plus haute charge à laquelle un Canadien puisse aspirer.

Quoique avancé en âge, Sir Etienne déploya, jusqu'à très-peu de temps avant sa mort, la plus grande vigueur intellectuelle et physique. Il présida la dernière séance du Conseil de l'Instruction Publique, le 9 de mai, et jusqu'à ses derniers moments s'occupa des affaires publiques.

Indépendamment de sa haute position sociale et politique, indépendamment aussi de tous les droits qu'il avait à représenter, dans le Conseil de l'Instruction Publique, l'importante partie du pays où il résidait, l'illustre défunt avait des titres tout particuliers à cette position. Nous mettrons toujours, pour notre part, au nombre de ses plus belles actions, la conduite qu'il sut tenir, aux dépens de sa popularité, lorsqu'il lutta avec tant d'énergie pour l'exécution des premières lois scolaires, et assura, dans son comté et dans les comtés voisins, le triomphe de l'instruction sur l'ignorance et sur les préjugés. Il faut se reporter à cette malheureuse époque pour reconnaître tout le mérite des hommes courageux qui ont su mettre en opération nos premières lois municipales, et qui, au lieu de flatter le peuple et de le tromper dans leur intérêt personnel, ont tout risqué, popularité, fortune même, pour lui assurer les institutions libérales et progressives dont il jouit aujourd'hui.

Le département de l'Instruction Publique se trouvait représenté, aux funérailles de Sir Etienne, par M. le Grand Vicairé Taschereau et M. Cherrier, membres du Conseil de l'Instruction Publique; M. l'abbé Langevin, principal de l'école normale Laval; M. le Dr. Giard, secrétaire du Bureau de l'Education et du Conseil de l'Instruction Publique, et M. Lusignan, du même bureau; ces deux derniers étant députés par M. le Surintendant, qu'un autre devoir funèbre, appelait ailleurs.

Nos lecteurs trouveront, dans notre *Petite Revue Mensuelle*, quelques détails biographiques sur Sir Etienne, ainsi que sur les honorables MM. Morin et de Beaujeu, que la mort nous a enlevés dans la même semaine, par une terrible coïncidence, qui a frappé d'un douloureux effroi toutes les classes de notre population.

Distributions de Prix et de Diplomes dans les Ecoles Normales.

Les exercices publics de ces institutions ont eu lieu, cette année, dans l'ordre suivant:

La séance publique de l'Ecole Normale McGill a eu lieu le 30 juin, et a été présidée par l'hon. Surintendant de l'Instruction Publique. M. le Dr. Dawson, principal de l'Ecole Normale; le Rév. Chanoine Leach, Vice-Principal de l'Université McGill; l'honorable James Ferrier, B. Chamberlin, B.C.L., et un grand nombre de ministres des différentes congrégations protestantes étaient présents.

Le Surintendant ouvrit la séance par une allocution, dans laquelle il s'étendit sur les devoirs et la position des instituteurs formés dans les écoles normales.

Il fut suivi de M. le Principal Dawson, qui donna des détails intéressants sur l'école normale et sur l'enseignement pédagogique. Les diplômes furent ensuite distribués en même temps que les certificats de mention honorable, qui, dans cette institution, remplacent les prix. Il fut donné 7 diplômes pour académies, 10 pour écoles-modèles et 26 pour écoles élémentaires.

Le prix fondé par S. A. R. le Prince de Galles, consistant en une somme de \$16 et une médaille en bronze, qui a été votée en sus par le Conseil de l'Instruction Publique, fut alors donné à Mlle. Lillis Litchfield Hoyt, de Magog, cantons de l'Est.

Mlle. Herrick prononça ensuite le discours d'adieu au nom de tous les élèves.

M. le Professeur Hicks prononça un excellent discours. Une des choses, dit-il, qui peuvent le consoler à la fin de l'année scolaire, c'est que l'ouvrage commencé se continuera de lui-même, et dans différentes parties du pays. Il profita de sa grande expérience dans les écoles normales en Angleterre et en Canada, pour donner aux élèves des

conseils d'une nature toute pratique, et qui parurent bien appréciés par tous les amis de l'éducation qui formaient l'auditoire.

La parole fut ensuite au Rév. M. Bond, ministre de l'Eglise anglicane. Il dit que c'était pour bien dire un lieu commun que de vanter les écoles normales. Leur utilité était admise dans tous les pays. Ne le fût-elle point, les résultats qu'elles ont obtenus en Canada seraient suffisants pour la démontrer. Il ne voulait point seulement parler de cette école, mais encore des deux autres, qui rendaient des services que tout observateur impartial peut aisément apprécier. Il n'y a pas si longtemps encore que dans ce pays, lorsqu'un homme ne paraissait propre ni au ministère ecclésiastique, ni aux professions libérales, ni au commerce, ni à l'industrie, ni à quoique ce fût, on trouvait que c'était précisément ce qu'il fallait pour faire un instituteur. Dieu merci, ce temps-là est passé. Et pourquoi? Parce que l'on exige du candidat à l'enseignement certaines preuves de capacité, certaines preuves d'aptitude. On a commencé à faire de l'enseignement une profession. Il espère que l'Etat ne reculera point devant cette grande entreprise; quelqu'en soient les dépenses. Il est même temps, selon lui, de faire un pas de plus. Il faut moins d'écoles et de meilleures écoles, des maîtres capables ou point de maîtres du tout. Quel droit ont à enseigner ceux qui n'ont point voulu se préparer à l'enseignement? Il croit donc que le temps est venu d'abolir les différents bureaux d'examineurs, et de n'accorder qu'aux élèves des écoles normales munis de diplômes, le droit d'enseigner dans les écoles subventionnées par le gouvernement. Si l'on objecte qu'ils ne sont pas encore assez nombreux pour cela, que l'on fixe un temps après lequel nul autre que les élèves des écoles normales ne pourrait enseigner, et d'ici là le nombre des *gradués* de ces écoles deviendra suffisant. (Applaudissements.)

Je puis, dit-il, donner une multitude de bonnes raisons à l'appui de ma proposition; mais je me contenterai d'une seule. C'est ici que se forment de bons maîtres. Il me semble que cette raison est péremptoire. On ne vient pas au monde maître d'école, pas plus qu'on ne peut naître médecin ou avocat. L'art, le tact, l'habileté ne s'acquièrent pour l'enseignement, comme pour toute autre carrière, que par la pratique et des études spéciales.

J'ai vu dans des écoles des maîtres qui paraissaient ne manquer ni de talents ni de connaissances, mais qui, cependant, ne réussissaient point. Le secret en est fort simple. Ils n'avaient point l'art d'enseigner, ils n'avaient point de vocation; l'enseignement était pour eux non pas une profession de leur choix, mais un pis-aller.

Le Rév. M. Bond s'étendit ensuite sur l'importance du sentiment religieux, dans lequel l'instituteur doit puiser toute sa force, et félicita les élèves sur leur assiduité aux leçons religieuses, et sur l'intérêt sincère et tout volontaire de leur part qu'ils avaient pris à cette partie de l'enseignement. Pas un, dit-il, ne s'était absenté, sans raison grave, des leçons d'histoire sainte ou de catéchisme. Passant ensuite à l'importance de la discipline dans les écoles, il raconta l'allégorie d'un enfant à qui son père, rencontrant un arbre tout tortu et difforme, demanda quelle pouvait en être la cause, et qui répondit: "C'est peut-être que quelqu'un aura pilé dessus pendant qu'il était petit." Eh bien! prenez garde que personne ne foule aux pieds les germes du bien dans les jeunes cœurs qui vous seront confiés.

L'orateur fit ensuite allusion à la promesse que M. le Surintendant avait fait de protéger les élèves de l'école normale dans leur tâche difficile, souvent même pénible, et il les engagea à s'adresser directement à lui dans leurs difficultés.

J'ai été, dit-il, occupé d'affaires scolaires pendant plus de vingt-cinq ans ici, et en qualité de surintendant en Angleterre; et je profite de cette occasion pour rendre à votre Surintendant un témoignage qui n'est que juste et mérité. Je connais par expérience quelque chose des difficultés qu'il doit surmonter et des labeurs qui lui sont imposés; et je dois dire qu'avec une habileté difficile à égaler, une impartialité et un désir sincère de faire ce que le pays attend de lui, il a toujours agi avec une égale justice pour toutes les classes de notre société. (Applaudissements.) Je ne connais personne qui pût accomplir sa charge avec un plus grand succès. Si donc vous vous adressez à lui dans vos difficultés, je me porte garant du résultat, et je ne puis qu'exprimer le désir qu'il continue pendant de longues années à bien remplir comme il l'a fait jusqu'ici, les devoirs de cette tâche ardue et importante. (Applaudissements prolongés.)

Les exercices de cette séance furent entremêlés de musique instrumentale et vocale, et le public put constater les progrès qu'ont faits les élèves sous l'habile direction de leur professeur, M. Fowler.

La distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices de l'Ecole Normale Laval a eu lieu au couvent des Ursulines, le 1er de juillet; la séance était présidée par le Surintendant de l'Education; on remarquait dans l'auditoire M. le Grand-Vicairé Cazeau, l'hon. Solliciteur Général Langevin, MM. les Inspecteurs Bardy et Juneau, et un grand nombre de membres du clergé et d'amis de l'éducation.

Les programmes de géographie, de grammaire, d'histoire du Canada, d'histoire d'Angleterre, de mythologie et de littérature, ont été

mis à contribution, et cet examen partiel a pu donner une idée de l'examen beaucoup plus sévère que les élèves ont à subir avant de recevoir leurs diplômes.

Les cartes de géographie, les cartes historiques et généalogiques, dessinées et tracées par les élèves elles-mêmes, celles qu'elles ont tracées séance tenante sur le tableau noir, les dessins à la craie et au pastel qui couvraient les murs de la salle, ont fait voir jusqu'à quel point les jeunes élèves savent profiter de leurs leçons qui leur sont données. La lecture des compositions épistolaires a aussi excité, nous devons le dire, la surprise et l'admiration de l'auditoire. Le tout a été entremêlé de musique vocale et instrumentale, et de la récitation de poésies. Nous avons remarqué *les Sœurs de Ste. Camille*, poésie déclamée par Melle. Picard, fille d'un des chefs hurons de Lorette; *Stadacona*, de M. de Puibusque, et *les Fils de Clodomir*. Ces deux dernières récitations ont été faites par Melles. Roy et Croteau. Le discours d'adieu et de remerciements a été prononcé par Melle. Gosselin. Dans tous ces exercices les élèves ont montré une excellente tenue, un grand tact et une grande simplicité de ton et de manière, une prononciation irréprochable.

M. le Surintendant prononça une allocution dans laquelle il dit, entre autres choses, que les diverses autorités qui concourent à la direction et à l'entretien de cette école n'avaient qu'à se féliciter des bénédictions toutes particulières qui paraissent attachées à cette institution. Depuis sept ans qu'elle existait, il n'avait pas encore reçu une seule plainte contre aucune des institutrices qui en sont sorties; et cela était, ajoute-t-il, d'autant plus remarquable que les anciennes élèves sont maintenant répandues sur toute la surface du pays, et qu'il existe, dans les diverses localités, une disposition toute particulière à se plaindre des instituteurs et des institutrices.

M. le Grand-Vicaire Cazeau prononça ensuite quelques paroles vivement senties, et la séance se termina par le *God Save the Queen*. Il fut distribué 6 diplômes pour écoles modèles et 12 pour écoles élémentaires.

Le 3 juillet, M. le solliciteur-général Langevin, Son Honneur M. Tourangeau, maire de Québec, un grand nombre de membres du clergé et de citoyens, assistaient à l'école normale, à la séance des élèves-instituteurs.

Un excellent discours, prononcé par M. le professeur-adjoint Thibault, ancien élève de l'école, fut l'événement le plus remarquable de la journée. Nous reproduisons ailleurs ce travail.

Des exercices de grammaire française, quelques détails sur l'air atmosphérique accompagnés d'expérience, des récitations anglaises et françaises, plusieurs chœurs chantés avec beaucoup d'entrain sous l'habile direction de M. le Professeur Gagnon, et la lecture de plusieurs excellentes compositions, donnèrent la mesure des progrès accomplis pendant l'année.

Le discours d'adieu fut prononcé par M. Jacob Gagné. Il fut distribué 7 diplômes pour écoles-modèles et 3 pour écoles élémentaires. M. le Surintendant adressa la parole aux élèves et leur donna les avis et recommandations d'usage.

Ce n'est que le 17 juillet que se sont terminées les classes de l'école normale Jacques-Cartier. On remarquait à la séance, la présence du Rév. M. Dowd et de M. Cherrier, C. R., membres du Conseil de l'Instruction Publique, de l'hon. A. A. Dorion, M. P. P., de M. Villeneuve, et de plusieurs autres membres de la maison de St. Sulpice, de M. Dagenais, supérieur du collège de Ste. Thérèse, de plusieurs révérends Pères Oblats, de M. Lamarche de l'évêché, et d'un grand nombre de membres du clergé et de citoyens.

M. le Professeur Delaney ouvrit la séance par une lecture sur la philologie comparée et sur l'origine du langage. Notre prochain journal anglais reproduira cette intéressante étude.

La distribution des prix aux élèves de l'école modèle, qui se fait ici en même temps que celle des diplômes et des prix de l'école normale, occupa un temps assez considérable. Les exercices furent entremêlés de plusieurs morceaux de musique vocale exécutés sous la direction de M. le Professeur Brauneis.

Il fut donné 5 diplômes pour académies, 8 pour écoles modèles et 4 pour écoles élémentaires.

M. le Surintendant prononça une courte allocution et fut suivi par M. Cherrier, qui, dans un excellent discours, esquissa avec habileté les mesures qui restent encore à accomplir pour compléter notre système d'instruction primaire. Il insista surtout sur l'urgence qu'il y a d'adopter quelque disposition qui protège efficacement les instituteurs contre les changements trop fréquents et la réduction de leurs salaires. Il développa avec énergie la nécessité d'établir dans le Bas-Canada un dépôt de livres, cartes et autres objets nécessaires aux écoles, comme il en existe un depuis si longtemps dans le Haut-Canada. Il dit aussi que l'établissement d'un dépôt pour les bibliothèques de paroisse avait grandement contribué à assurer les progrès de l'éducation dans l'autre section de la province, et qu'une grande partie des dépenses et de l'énergie administrative, que coûtait notre système

d'instruction publique, se trouvait frustrée dans son but par le manque de ressources pour continuer, au-delà de l'école, l'instruction qui y est donnée. Enfin, il félicita les écoles normales, sur le zèle déployé par MM. les directeurs de ces institutions: M. l'abbé Verreau et M. l'abbé Langevin, qui mènent à bien une tâche presque surhumaine, surchargés qu'ils sont d'ouvrage et obligés de travailler sans relâche. Il fit aussi l'éloge de l'excellent traité de pédagogie publié par M. Langevin, et le recommanda, non-seulement aux instituteurs; mais à tous les pères et à toutes les mères de familles, et à tous les amis de l'éducation. Ce discours, éminemment pratique, fut fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire d'élite qui entourait l'orateur.

Examens publics et distributions de prix dans les Universités, Colléges et Pensionnats du Bas-Canada.

Les séances publiques de nos maisons d'éducation ont eu lieu, cette année avec un éclat plus grand encore qu'à l'ordinaire; et si la splendeur dont on environne ces solennités littéraires est sujette à la critique sous bien des points de vue, elle n'en témoigne pas moins d'un zèle soutenu pour les progrès de l'instruction publique.

Nos lecteurs trouveront dans notre dernier journal anglais des comptes-rendus détaillés des séances de l'Université McGill et de celle de Lennoxville. Dans cette dernière institution, la solennité fut interrompue par l'annonce de la mort de l'honorable Juge McCord, Chancelier de l'Université, et qui avait pris une part très-active à son établissement et à son développement.

La distribution solennelle des prix aux élèves du séminaire de Québec et celle des diplômes à ceux de l'Université Laval, ont eu lieu le 10 juillet, dans la grande salle de l'Université. M. l'abbé Méthot, doyen de la Faculté des arts, et professeur de littérature comparée, prononça l'éloge de feu M. l'abbé Ferland, professeur d'histoire et son prédécesseur comme doyen. La séance se termina par le discours d'adieu des élèves de philosophie, prononcé par M. Langis. M. Hébert, élève en médecine, reçut successivement les degrés de licencié et de docteur en médecine. C'est la première fois, croyons-nous, que ce dernier degré se donne à l'Université sur examen; tous les docteurs jusqu'ici n'ayant eu que le diplôme *honoris causâ*. L'élite des citoyens de Québec et un grand nombre de membres du clergé avaient voulu honorer cette solennité de leur présence. Après la séance, un *Te Deum* fut chanté à la cathédrale.

Le collège de Montréal, le plus ancien après celui de Québec, eut sa séance publique le 4 juillet, en présence d'une foule de spectateurs qui se pressaient dans le cabinet de physique orné de verdure. Au fond de la salle était une décoration représentant le pont Victoria et la ville de Montréal. M. Zotique Racicot soutint une thèse sur la compatibilité de l'existence du mal moral avec l'existence d'une Providence toute-puissante. M. Côté prononça un éloge des guerriers morts aux *Plaines d'Abraham* en 1759, morceau d'éloquence très-remarquable, qui a été depuis reproduit par l'*Echo du Cabinet de Lecture*, et que nous recommandons à nos jeunes lecteurs. M. Carroll déclama une poésie anglaise: *Jacques-Cartier on the banks of the St. Lawrence*. Des expériences de chimie et de physique et l'exécution de plusieurs morceaux de musique instrumentale et vocale ajoutèrent à l'intérêt de la séance. Le discours d'adieu fut prononcé par M. A. Deschamps. M. le grand-vicaire Granet, supérieur de St. Sulpice, qui présidait, entouré d'un grand nombre de membres du clergé et de citoyens distingués, prononça un discours plein de bons conseils et d'éloquents paroles.

À la distribution des prix au collège de Ste. Thérèse de Blainville, on remarquait la présence d'un grand nombre de membres du clergé et celle de l'hon. M. Dumouchel, du Dr. Meilleur, ancien surintendant de l'éducation, et de plusieurs membres du parlement. Une dissertation morale intitulée: *De la pitié envers les animaux*, fit les principaux frais de la séance. La musique et le dessin paraissent bien cultivés dans cette institution, d'après les échantillons que les élèves ont donnés de leur savoir faire. M. Dagenais, supérieur du collège, dans l'allocution qu'il prononça pour clore l'année scolaire, annonça pour l'année prochaine l'ouverture d'un cours commercial distinct du cours classique. M. le chanoine Fabre et M. le Dr. Meilleur prononcèrent des allocutions. "Ce n'est point sans plaisir, dit ce dernier, que j'ai entendu M. le supérieur faire allusion au vénérable et regretté fondateur de cette maison, M. Ducharme. Quand M. Ducharme, plein de zèle et de charité, s'entoura de quelques élèves, on disait que cette entreprise manquerait. Les événements sont là pour prouver qu'au contraire son œuvre est devenue une œuvre puissante qui fait aujourd'hui l'honneur du pays."

Les Révérends Pères Jésuites ont inauguré par trois séances publiques, données les 10e, 11e et 12e jours de juillet, une magnifique salle

ménagée sous la nouvelle église qu'ils achèvent de construire en arrière de leur collège Ste. Marie. Cette salle devra servir à leurs élèves actuels et à leurs anciens élèves, ces derniers formant une société littéraire sous le nom d'*Union Catholique*. La première séance était sous le patronage de la société St. Jean Baptiste de Montréal, et les membres de cette association y assistaient en corps ainsi que ceux de l'Union St. Joseph. Elle se composa d'une discussion sur le patriotisme aux divers âges de la vie, à laquelle prirent part MM. Paré, Sincennes, Laflamme, Deschambault, Giard et Bossé, et elle se termina par des discours du président de la société St. Jean Baptiste, de M. Cherrier, de M. de Bellefeuille, vice-président de l'Union Catholique, et du révérend Père Recteur. Le second jour, un drame de Mgr. Wiseman fut représenté en langue anglaise et obtint un grand succès. Le troisième jour eut lieu la distribution des prix, qui fut précédée d'une discussion sur l'importance relative de l'architecture, de la liturgie, de la musique et de l'éloquence sacrée dans le culte public. MM. Henri Marchand, Hubert Paré, Louis Drummond, Victor Hudon et Auguste Power parlèrent avec beaucoup d'éloquence. Dans ces trois séances, la partie musicale eut un succès remarquable.

Les examens du collège de St. Hyacinthe eurent lieu le 11 juillet, en présence de l'hon. Juge Sicotte, de M. le Surintendant de l'instruction publique et d'un grand nombre de membres du clergé. Une très-savante dissertation sur les principes de la récente encyclopédie appliqués à la société moderne intéressa vivement le nombreux auditoire dans lequel se trouvaient des représentants de l'évêché de St. Hyacinthe, de celui de Montréal, de la maison de St. Sulpice, du Collège Ste. Marie, etc. Les discutants furent MM. Raymond, Huot, Collin, Bernier et Dupuis. M. le grand-vicaire Raymond, supérieur, et M. le Surintendant prirent la parole après la distribution des prix. Ce dernier, remarquant dans la salle les portraits de M. Girouard, fondateur du collège, et de plusieurs autres bienfaiteurs de la maison, au nombre desquels se trouvait celui de Lord Elgin, fit observer que c'était une noble chose que de pratiquer ainsi le culte de la reconnaissance, qu'il espérait que ce culte, ainsi enseigné aux élèves, ils le pratiqueraient toute leur vie et que ce serait pour eux un puissant mobile. Au sujet du portrait de Lord Elgin, il se rappelait que cet excellent gouverneur, de retour d'une visite à cette maison, lui avait parlé à lui-même de l'étonnement que lui avait causé l'existence d'une institution aussi complète et aussi belle à une si petite distance de Montréal, qui en possédait de si importantes.

Le collège de St. Hyacinthe a reçu plusieurs embellissements depuis que nous l'avons visité. Le parc et le parterre ont été ornés et améliorés, et présentent maintenant le plus beau coup-d'œil; la magnifique avenue d'arbres forestiers qui s'étend en arrière ajoute aussi à la salubrité et à la beauté de l'établissement. La bibliothèque, le cabinet de physique, le musée et le laboratoire ont aussi été considérablement augmentés.

Le collège de l'Assomption a voulu, à l'occasion de la clôture des classes, rendre un témoignage solennel de reconnaissance à la mémoire d'un de ses fondateurs, M. le curé Labelle, décédé dans le cours de l'année. Le lendemain donc de la distribution des prix, un service solennel a été chanté, et M. Marsolais a prononcé l'oraison funèbre du regretté défunt.

Les exercices publics pour la distribution des prix ont été surtout remarquables par la représentation d'un drame tiré des *Anciens Canadiens*, de M. de Gaspé. L'aimable écrivain avait été invité à y assister, et s'y était rendu avec plusieurs personnes de sa famille. Il prononça une touchante et spirituelle allocution, dans laquelle il remercia les autorités du collège et les élèves de l'honneur qu'ils lui avaient fait. "Les jeunes messieurs, dit-il, qui ont si bien joué *Les Anciens Canadiens*, m'ont transporté aux beaux jours de ma jeunesse et m'ont fait vivre pendant trois heures avec les amis que mon imagination avait créés." M. le Dr. Meilleur, l'un des fondateurs du collège, et M. le Professeur Bibaud, assistaient aussi à cette séance, et ce dernier ayant été invité à prendre la parole, dit, entre autres choses, qu'il voyait avec plaisir toute l'attention que l'on portait depuis quelques années à l'histoire du Canada. "L'an dernier, dit-il, au collège Ste. Marie, j'entendis faire l'éloge de Mgr. Plessis; cette année, on a célébré, au collège de Montréal, la mémoire de Jacques-Cartier et celle de Montcalm. Ici, je vois le drame des *Anciens Canadiens*. C'est donc réellement une phase nouvelle qui s'annonce dans les exercices littéraires de nos collèges. On s'y occupe de notre histoire et de notre littérature. C'est une manière d'affirmer que nous sommes un peuple."

Les examens du collège de Nicolet avaient réuni plusieurs anciens élèves de cette maison, parmi lesquels se trouvait l'hon. Juge Loranger, qui, dans un éloquent discours, proposa à ses anciens confrères un rendez-vous annuel, une réunion comme il en a été fondé parmi les anciens élèves de quelques-unes des maisons d'éducation les plus célèbres de l'Europe. Le discours de l'hon. Juge, qui s'étendit sur divers sujets liés avec la nationalité et l'instruction publique, fut

vivement applaudi. Un drame d'un grand intérêt religieux et moral : la *Malédiction*, fut représenté par les élèves avec le plus grand succès. M. le grand-vicaire Taschereau, recteur de l'Université Laval, et M. le grand-vicaire Lafèche, représentant de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, assistaient aussi à cette séance. Le collège de Nicolet est un des plus anciens du pays; il a produit une forte proportion d'hommes distingués dans le clergé, dans la politique et dans la magistrature. Si la proposition de M. le Juge Loranger s'exécute, la réunion annuelle des anciens Nicolétains, comme celle des *Barbistes*, en France, ne manquera point d'être brillante autant que gaie et aimable.

La distribution des prix au collège des Trois-Rivières fut présidée par Mgr. Cook, évêque de ce diocèse. Deux drames et des discours, parmi lesquels le *Journal des Trois-Rivières* a signalé, comme dignes d'éloges tout particuliers, celui qui fut prononcé par M. Dupont, sur l'accord de la philosophie avec la religion, firent les frais de la séance.

Le collège des Trois-Rivières est une jeune institution, qui s'est fondée au milieu de grandes difficultés et qui se soutient surtout par le zèle de ses directeurs et de ses professeurs. Elle est déjà, cependant, affiliée à l'Université Laval, et, dans les concours universitaires, ses élèves ont remporté des succès distingués.

Nous regrettons de ne pas avoir sous la main de renseignements particuliers sur les séances publiques des collèges de Ste. Anne la Pocatière, de Terrebonne, de St. Michel de Bellechasse, de Joliette, et de plusieurs autres maisons d'éducation également importantes et également dignes de l'attention publique.

Nos pensionnats de demoiselles, dirigés par nos nombreuses communautés religieuses de femmes, ont eu aussi leurs solennités littéraires et leur part bien méritée de l'intérêt et de la sollicitude des autorités religieuses et civiles.

La plus ancienne de toutes ces maisons, la vénérable fondation de Mme de la Pellerie et de la Mère Marie de l'Incarnation, a offert un programme aussi utile et aussi varié qu'à l'ordinaire. La distribution des prix a été faite par M. le grand-vicaire Cazeau, auprès de qui l'on remarquait M. le consul-général de France et un grand nombre d'autres dignitaires civils et ecclésiastiques. Le discours de remerciement a été prononcé par Mlle Stuart, et a été suivi d'une touchante allocution par M. le grand-vicaire, qui a profité de cette occasion pour rendre un juste tribut d'éloges au livre de M. l'abbé Casgrain sur la sainte fondatrice de ce monastère.

Au pensionnat de Notre-Dame des Anges, tenu par les religieuses Augustines de l'Hôpital-Général, près de Québec, une séance intéressante sous bien des rapports a été surtout embellie, dit le *Courrier du Canada*, par une conversation sur l'histoire de cette institution. "Notre-Dame des Anges, continue ce journal, est, en effet, un des lieux qui parlent le plus au cœur d'un enfant du Canada. C'est là même que se fixèrent les premiers missionnaires de la Nouvelle-France, les Pères Récollets, et où d'autres courageux porteurs de la bonne nouvelle, les Pères Jésuites, habitèrent aussi pendant plus de deux ans. Tout auprès est le lieu où Jacques-Cartier planta, le premier, le signe divin de la Rédemption et arbora le drapeau fleurdelisé de la France. Tout, depuis la "Tour du Moulin" jusqu'aux bords de l'historique Cahir-Coubat, rappelle les grands noms des Jacques-Cartier, des Saint-Vallier, des Frontenac, et de toute cette génération de grands hommes qui illustra la glorieuse épopée qui se termine par les haut faits des héros de 1760. On ferait un beau livre de l'histoire du monastère de Notre-Dame des Anges, et, certes, il ne pourrait être mieux fait que par les Dames même de l'institution et sous la direction de leur modeste et savant chapelain, auquel les sources de notre histoire sont si familières." (1)

La littérature, la botanique, l'histoire ancienne, l'astronomie, la musique, partagèrent tour à tour l'attention de l'auditoire; le discours d'adieu fut prononcé par Mlle Gaudry, et M. le grand-vicaire Cazeau y répondit avec son bonheur accoutumé.

Les divers pensionnats des Sœurs de la Congrégation à Montréal, à Québec et dans toutes les autres parties du pays, ont eu également leurs séances solennelles. Montréal possède le grand pensionnat de Villa-Maria, celui du Mont Ste. Marie, un demi-pensionnat, et l'externat ou Académie St. Denis. Au pensionnat Maria-Villa, les exercices étaient présidés par M. Lenoir, directeur du collège de Montréal; le Surintendant de l'éducation, les hons. MM. Alley et Dorion et un grand nombre de membres du clergé et de personnes de distinction, non-seulement de toutes les parties du pays, mais encore des Etats-Unis et du Haut-Canada faisaient partie de l'auditoire. La musique vocale et instrumentale, harpes, pianos et harmonium, remplit les intervalles de la distribution des prix. Les demoiselles suivantes reçurent la médaille d'or pour cours complet et excellence de conduite: Mlles Eliza Chauveau, Dorion, McDougall, Nellis, Kimber, Walsh et Connolly. L'exposition des dessins, peintures, travaux à l'aiguille, broderies,

(1) M. l'abbé Plante possède une des plus belles et des plus précieuses collections d'ouvrages sur l'Amérique.

tapisserie, pâtisserie et échantillons d'art culinaire, eut un très-grand succès, et fit l'objet de l'admiration de tous les visiteurs. Le discours d'adieu fut prononcé par Mlle Dorion. M. Lenoir y répondit et fut suivi par M. le Surintendant.

Des comptes-rendus des séances du pensionnat des Sœurs de Ste. Anne à Lachine, des Sœurs de Jésus et Marie à la Pointe-Lévis, et d'une foule d'autres institutions du même genre, ont rempli pendant quelque temps les journaux des différentes parties de la province. Nous signalerons parmi les institutions les plus dignes d'intérêt, les deux instituts destinés aux sourds-muets et à leurs compagnes d'infortune, le premier dirigé par les Clercs de St. Viateur au Côteau St. Louis, et le second par les Sœurs de la Providence au Côteau-Barron.

Il est difficile d'imaginer rien de plus touchant ni de plus intéressant que le spectacle offert par le déploiement de l'intelligence chez des créatures à qui la Providence a refusé les moyens les plus ordinaires de communication avec la société. Les représentations mimiques, presque toutes d'un caractère grave et religieux, empruntaient une énergie incroyable à la concentration de la volonté et de l'imagination sur les traits de la figure et dans les gestes pleins de vérité et de naturel de ces intéressants élèves. Les exercices de grammaire, de géographie, d'arithmétique, montrèrent aussi jusqu'à quel point l'enseignement peut être poussé malgré les obstacles formidables que les commencements surtout opposent aux efforts de l'instituteur avec cette classe d'élèves. Les cahiers de composition qu'il nous fut donné de parcourir offraient un charme de naïveté et d'imprévu tout particulier. Le sujet favori parmi les élèves de l'une et de l'autre école, paraît être le récit de leurs impressions et de leurs pensées avant leur instruction, ou, comme ils disent, *quand ils étaient dans la nuit*. Nous avons retrouvé dans la plupart les mêmes idées, les mêmes résultats psychologiques indiqués par le célèbre sourd-muet Massieu. A l'institution de la Providence on remarquait dans l'auditoire la présence de MM. Cherrier et Olivier Berthelet, bienfaiteurs de cette maison, ainsi que celle de l'hon. M. Dorion. Des discours furent prononcés par M. le grand-vicaire Truteau, qui présidait, par le Surintendant de l'éducation et par M. Cherrier.

Les écoles des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Montréal, Québec et Trois-Rivières, ont aussi eu leurs examens publics, animés, dans la première de ces villes, par les excellents corps de musique formés par les élèves.

Au Griffintown, un vaste édifice, tout semblable à celui qui se termine actuellement près de l'église St. Jacques, dans la rue St. Denis, a été construit tout récemment par les messieurs du Séminaire. Les examens des classes anglaises s'y sont faits avec beaucoup de solennité. Ils étaient présidés par M. Granet, supérieur du Séminaire, qui, ainsi que M. le Surintendant de l'éducation, M. O'Dougherty et le Rév. M. O'Brien, prit la parole. Aux examens des classes françaises, qui eurent lieu au Cabinet de Lecture Paroissial, à l'école St. Jacques et à la grande école du faubourg de Québec, des allocutions furent également prononcées par le Supérieur, M. le grand-vicaire Truteau, le Surintendant, M. le Dr. Meilleur, ancien surintendant; M. Cherrier, M. Rodier, ancien maire de Montréal.

Ces quatre grandes écoles, établies judicieusement dans les quatre grandes divisions de la paroisse de Montréal, réunissent près de 4000 élèves, et sont presque entièrement soutenues par le Séminaire. Nous avons aussi remarqué, dans le *Courrier du Canada*, un compte-rendu de l'examen de l'Académie des Frères, à l'Islet. La séance était présidée par l'hon. M. Letellier, ancien ministre, qui, dans un éloquent discours, a rendu justice à cette grande congrégation enseignante qui s'étend aujourd'hui sur le monde entier.

En lisant les nombreux comptes-rendus d'examen d'écoles modèles, tant à la ville qu'à la campagne, qui ont été publiés dans les journaux, nous voyons avec plaisir qu'un bon nombre de ces écoles sont dirigées par d'anciens élèves de nos écoles normales. A Montréal, l'école que l'évêché a établi dans le quartier St. Antoine, l'Académie Commerciale de la rue Côté et l'Académie Ste. Marie, ont un succès que nous avons déjà plusieurs fois mentionné et qui fait honneur et aux fondateurs et aux écoles normales elles-mêmes.

Dans toutes les allocutions qui ont été prononcées par les différents orateurs que nous avons nommés, on a insisté surtout sur un point important: la fréquentation assidue de l'école. Le choix du maître et la fréquentation assidue: telles sont, en effet, les deux plus importantes conditions de succès sur lesquelles le département croit devoir insister auprès des autorités locales, jusqu'au point de faire fermer les écoles là où l'on a des maîtres non munis de diplôme, et là où les parents ne veulent point s'occuper d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. La loi est péremptoire sur le premier point; quant au second, il est évident que c'est une dépense inutile pour l'État et pour les municipalités, que d'entretenir des écoles qui ne sont presque point fréquentées.

Vingt-cinquième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 26 et le 27 Mai 1865.

SÉANCE DU 26, À 7 HEURES P. M.

Furent présents:—Rév. J. Langevin, ptre., Principal; Messieurs les Inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau; MM. N. Thibault, J. B. Cloutier, N. Lacasse, D. McSweeney, C. J. L. Lafrance, C. Dion, J. B. Dugal, Ths. Tremblay, N. Mercier, Frs. Ferland, C. Bouchard, G. Tremblay, C. Gagné, S. Côté, F. X. Gilbert, H. Rousseau et les Elèves-Maitres de l'École Normale.

Le Secrétaire étant absent, M. C. Bouchard fut nommé secrétaire *pro tempore*.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et adopté.

M. l'Inspecteur F. E. Juneau et M. N. Thibault firent chacun une lecture: l'un, sur l'Éducation, et l'autre, sur l'histoire de la Géographie.

Puis l'assemblée fut ajournée au lendemain.

SÉANCE DU 27, À 9 HEURES A. M.

Furent présents:—Rév. J. Langevin, ptre., Principal; Messieurs les Inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau; MM. N. Thibault, F. X. Toussaint, J. B. Cloutier, N. Lacasse, D. J. L. Lafrance, Jos. Létoirneau, C. Dion, D. McSweeney, J. B. Dugal, Ed. Carrier, J. Lapointe, M. Ahern, C. Gagné, C. Bouchard, Frs. Ferland, P. Giroux, Frs. Parent, M. Ryan, G. Gawin, H. Huot, Ls. Lefebvre, Ths. Tremblay, S. Côté, N. Mercier, E. St. Hilaire, G. Labonté, F. Fortin, Frs. Pagé, H. Rousseau, F. X. Gilbert, P. Drolet, Chs. Huot, X. Gravel et les Elèves-Maitres de l'École Normale.

L'assemblée reprit la discussion du sujet concernant le conseil de l'instruction publique, le département de l'instruction publique, l'inspection des écoles, la caisse d'économie et le salaire des instituteurs, après quoi furent adoptées les résolutions suivantes:

I. Conseil de l'instruction publique.

Résolu,—Que, dans l'opinion des membres de cette association, il serait grandement désirable que les écoles normales, les inspecteurs d'école et les instituteurs fussent représentés dans le Conseil de l'instruction publique.

II. Département de l'instruction publique.

Résolu,—Que cette association serait heureuse de voir les divers emplois du Département de l'instruction publique remplis, autant que possible, par des instituteurs, et devenir ainsi, pour eux, un objet d'émulation propre à les retenir dans l'enseignement.

III. Inspection des écoles.

Résolu,—Que M. le Surintendant soit prié de ne recommander pour la charge d'inspecteur d'école que des instituteurs qui auront plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

Résolu,—Que les inspecteurs d'école devraient être tenus d'indiquer, dans leurs rapports officiels, quelles sont les méthodes d'enseignement employées par chaque instituteur et chaque institutrice.

Résolu,—Qu'il serait désirable que les inspecteurs d'école eussent au moins une réunion annuelle, afin d'y adopter des méthodes d'enseignement uniformes et de les mettre d'accord avec celles qui sont recommandées et suivies dans les écoles normales.

IV. Caisse d'économie.

Résolu,—Que cette association croit devoir renouveler la demande qu'elle a déjà faite par une requête adressée à la législature, à savoir: "Que la subvention annuelle en faveur de la caisse de retraite soit doublée, afin d'assurer à l'instituteur vieux, malade ou infirme, au moins le *maximum* mentionné dans la loi."

V. Salaire des instituteurs.

Résolu,—Qu'en vertu d'obtenir que le traitement des instituteurs soit payé régulièrement, cette association attire l'attention spéciale de MM. les inspecteurs d'école sur l'examen détaillé des comptes des secrétaires-trésoriers.

Résolu,—Qu'il serait désirable d'insérer dans la loi une clause à l'effet de fixer l'époque des vacances, du 1er août au 15 septembre.

Résolu,—Qu'il ne devrait pas être loisible aux commissaires de remettre, après l'époque ordinaire des vacances, les engagements qu'ils font avec de nouveaux instituteurs, sans être tenus de payer à ces derniers le temps écoulé après le 1er juillet précédent.

M. N. Lacasse, secondé par M. J. B. Dugal, proposa et fut

Résolu,—Que des remerciements soient votés à Messieurs les inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau pour l'envoi des listes contenant les noms des instituteurs employés dans leur district d'inspection, qu'ils se sont empressés de transmettre au secrétaire de cette association, conformément au désir exprimé dans une résolution passée à la dernière Conférence.

M. le Principal J. Langevin, ptre., MM. P. M. Bardy, N. Lacasse

et J. B. Cloutier, s'engagèrent à préparer des lectures pour la prochaine Conférence.

"L'Enseignement de la Géographie" fut choisi par M. le Principal pour sujet de discussion à la prochaine conférence.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier vendredi d'août prochain.

NORBERT THIBAUT,
Président.

ED. CARRIER,
Secrétaire.

Société Historique de Montréal.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1865.

Présidence de M. l'Abbé Verreau.

M. J. U. Baudry soumet à la Société un mémoire sur quelques cours de droit en Canada.

Présenté par le même: Une collection de documents parlementaires;

Lettre de quelques émigrés à la colonie de Kankakee;

Une brochure sur la construction du Pont Victoria, intitulée: "*A glance at the Victoria Bridge and the men who built it.*"

Copie du recensement de 1861.

M. J. U. Baudry donne aussi lecture de quelques notices généalogiques par feu Sir L. H. LaFontaine, patron de la Société Historique.

M. l'Abbé Verreau communique à l'assemblée un fragment du journal original tenu par M. St. Luc de Lacorne, après le naufrage de l'*Auguste*, et qui a servi à rédiger la relation publiée.

M. l'Abbé soumet aussi les notes explicatives qui doivent accompagner la publication des manuscrits de Sanguinet et de Badeaux sur la guerre des *Bastonnais*, en 1775, maintenant sous presse.

Présenté par l'Hon. P. J. O. Chauveau, le *Journal de l'Instruction Publique*, pour 1864. La brochure de M. O. N., sur les Langues Sauvages, en réponse à M. E. Renan.

Présenté par M. l'Abbé Verreau, l'Histoire des Petites Ecoles de Montréal.

M. R. Bellemare présente à la Société, de la part de Robert Forsyth, Ecr., une plaque en plomb trouvée sous les murs de fondation de l'ancien palais de justice de Montréal, situé au haut de la Place Jacques-Cartier. Cette plaque porte l'inscription suivante indiquant les dates de l'établissement des RR. PP. Jésuites dans cette ville.

ANNO I-H-S 1742,

PAPA BENEDICTO XIII^o.

REGE LUDOVICO XV^o,

EP^o. HENR^o, M. POMBRIANT,

PRO REGE CAR. DE BEAUHARNOIS,

PRÆTORE EGIDIO HOCQUART,

RESIDENTLE SOC^o. IESU

INCHOATÆ, AN^o 1622,

NUNC CONTINUATÆ POSUIT FUNDAMENTUM,

CLAR^o. D^o. LUD^o. NORMAND,

SUP^o. SEMIN^o. SULPP^o,

VICARIUS GENERALIS,

SUB IV^o. EPISCOPIS.

M. Bellemare présente aussi des documents sur la prise du Fort Nécéssité, l'emprisonnement des otages Stobo et Vambraam, et l'interrogatoire qu'ils ont subi devant les tribunaux de Montréal. Dans ces documents se trouve un plan du Fort Duquesne.

SÉANCE DU 31 JUILLET.

Le Président annonce à l'assemblée la mort de l'hon. premier ministre, Sir Etienne Taché, et celle de l'hon. G. R. Saveuse, Comte de Beaujeu, conseiller législatif, tous deux membres actifs de la Société Historique de Montréal, et rappelle en peu de mots tout l'intérêt qu'ils portaient à cette Société, et dont ils ont donné des preuves tout récemment encore.

Il fut en conséquence résolu, que c'est un devoir pour cette Société d'exprimer le regret profond qu'elle éprouve de la perte de ces deux

hommes distingués, amis dévoués des études historiques, et la reconnaissance qu'elle doit à leur mémoire pour avoir mis au service du pays leurs connaissances personnelles et les documents nombreux et importants qu'ils possédaient, et que le secrétaire soit prié de transmettre copie de cette résolution, avec les condoléances de cette Société, à Lady Taché et à Madame de Beaujeu,

Petite Revue Mensuelle.

L'espace de temps qui s'est écoulé depuis notre dernière causerie est ordinairement celui des fêtes et des plaisirs de l'été, des célébrations nationales, de la villégiature. Rien de cela n'a manqué, sans doute, cette année; mais ces gaietés ont été tellement brisées, tout a été tellement assombri par le décès d'hommes importants dans la société, que nous ne nous sentons guère le courage de parler aujourd'hui d'autre chose que des grandes pertes que nous venons de faire.

Dans une même semaine, la politique, la magistrature, la vieille noblesse canadienne, ont été frappées. On s'informait avec anxiété, à Montréal, de la santé du premier-ministre, Sir Etienne Taché, depuis quelque temps dangereusement malade, lorsque, faisant une cruelle diversion à l'inquiétude publique, deux crises douloureuses retentirent: M. de Beaujeu se meurt—M. Morin est mort! Quand la nouvelle de la mort de M. Morin fut malheureusement confirmée, on se dit que tant de sinistres ne pouvaient pas arriver à la fois, et l'on espéra quelque temps que l'une ou l'autre des deux existences menacées nous serait conservée. Le lendemain, cependant, on apprit la mort de M. de Beaujeu, le surlendemain celle du premier ministre.

M. Morin est mort à Ste. Adèle, dans ces établissements nouveaux du comté de Terrebonne qu'il avait lui-même fondés et qu'il affectionnait tant; Sir Etienne Taché a terminé ses jours dans cette petite ville de Montmagny qu'il avait vue se former autour de sa résidence et qu'il avait si énergiquement aidée dans ses rapides développements; enfin, l'héritier des de Beaujeu, le petit neveu du héros de la Monongahéla, est mort dans son manoir du Côteau-du-Lac, et a été réuni à ses ancêtres, dans la vieille église des Cèdres, chef-lieu de sa seigneurie. Quelques semaines plus tard, la mort les eut frappés au sein de la capitale, l'un dirigeant les délibérations du cabinet et les séances du Conseil Législatif, l'autre mettant la dernière main à la grande œuvre du Code, le troisième, enfin, siégeant au sénat, où il était l'un des derniers représentants de l'ancienne noblesse franco-canadienne. Il n'y avait pas six semaines, nous assure-t-on, que tous trois dinaient ensemble chez un ami, à Québec même, et quelques jours après ils portaient, chacun de son côté, pour sa résidence favorite, d'où nul ne devait revenir.

Les restes mortels de M. Morin ont été transportés de Ste. Adèle à St. Hyacinthe, en passant par Montréal; ils étaient accompagnés d'une escorte se recrutant dans chaque paroisse que traversait le convoi funèbre. Les populations entières accouraient sur le passage de cet homme si bon, si généreux, si honnête, que son nom restera comme une légende dans les souvenirs populaires; on voyait, dit un journal, les cultivateurs s'agenouiller le long de la route comme devant la chaise d'un saint. M. Morin, en se rendant à ses terres, avait promis aux messieurs du collège de Ste. Thérèse de passer une journée chez eux à son retour. Sa parole fut tenue; le corps de M. Morin fut déposé dans la chapelle du collège, des prières et des offices funèbres y furent récités.

Dès l'arrivée du convoi à Montréal, les cloches de l'évêché sonnèrent, et quelques amis et admirateurs du défunt se rendirent à la hâte à la chapelle de l'évêché, où un *Libera* fut chanté par les chanoines, après quoi le corps fut conduit à la gare du chemin de fer. L'incertitude où l'on avait été de l'heure où le convoi arriverait, empêcha une démonstration plus imposante.

Les funérailles eurent lieu à St. Hyacinthe, le lundi 31 juillet; un grand nombre de personnages importants de Québec et de Montréal y assistaient; les hons. juges Caron, Drummond, Mondelet, Badgley et Sicotte, et l'hon. M. Dumouchel, conseiller législatif, étaient les porteurs des coins du poêle. Parmi les parents se trouvait l'hon. M. Cartier. Le service fut chanté par M. le grand-vicaire Cazeau, de Québec.

Les funérailles de Sir Etienne Taché et celles de M. de Beaujeu eurent lieu le 2 août. L'église de Montmagny était remplie d'une foule immense, venue de toutes les parties de la province, d'un nombreux clergé, des représentants de tous les départements publics. Les honneurs militaires furent rendus au défunt, qui, à sa position de ministre de la milice, joignait les titres d'aide-de-camp de Sa Majesté la Reine et de colonel dans l'armée anglaise. S. E. le Gouverneur-Général s'était fait représenter par son secrétaire et un de ses aides-de-camp. Les coins du poêle étaient portés par les honorables MM. Cartier, Macdonald, Campbell, Galt, Brown, Macdougall, Chapais et Langevin, tous collègues du défunt. Une oraison funèbre fut prononcée par M. le grand-vicaire Cazeau, qui, en exposant la perte que le pays venait de faire, fit aussi allusion à la mort de MM. Morin et de Beaujeu.

Si les funérailles de Sir Etienne Taché firent déployer toute la pompe civile et militaire de notre époque, on peut dire que celles de M. de Beaujeu présentèrent un spectacle qui rappelait les temps de la féodalité. Les habitants de toutes les paroisses des seigneuries du comté de Vaudreuil

s'étaient rendus au manoir, les uns à cheval, les autres en voiture ; la procession funèbre qui se forma pour se rendre à la paroisse voisine, lieu de sépulture de la famille, se déployait sur une immense étendue. L'église des Cèdres était toute tendue de noir, et chaque personne présente ayant un cierge allumé, une multitude de lumières vacillaient dans l'étroite enceinte. Les porteurs des coins du poêle étaient les hons. juges Aylwin et Mondelet, l'hon. M. Chauveau, le major Campbell et MM. Delisle et Bouthillier. Une députation de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal dont le défunt avait été président, assistait aux funérailles.

George René Saveuse de Beaujeu naquit en 1810. Il y a quelques années, le dernier comte de Beaujeu étant mort, en France, M. de Beaujeu se trouva avoir droit au titre. Le 21 novembre 1848, il fut nommé au Conseil Législatif. Il avait épousé Melle. de Gaspé, fille de M. Aubert de Gaspé, auteur des *Anciens Canadiens*. Très versé dans l'histoire du pays, M. de Beaujeu s'est beaucoup occupé de recherches historiques et généalogiques ; il était un des membres les plus actifs de la Société Historique de Montréal, et il laisse une bibliothèque contenant beaucoup de livres et de documents précieux sur l'histoire de l'Amérique. Il avait à peine 55 ans lorsque la mort est venu l'enlever ; il laisse, outre Mme de Beaujeu, deux fils et plusieurs filles, dont une est entrée dans l'ordre des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Sir Etienne Paschal Taché était né à St. Thomas, le 5 septembre 1805. A la guerre de 1812, il entra, d'abord, comme enseigne, dans le 5e bataillon des milices incorporées, puis passa dans le corps des Chasseurs Canadiens, avec lesquels il prit part à plusieurs engagements, et notamment à la bataille de Plattsburgh, où il perdit dix-huit hommes de sa compagnie. Il avait commencé, dans les camps, des études médicales qu'il continua au sortir de l'armée, sous la direction de feu le Dr. de Laterrière ; il alla compléter ses cours à Philadelphie. Il s'établit, comme médecin, à St. Thomas, où il épousa, en 1820, Melle. Sophie Morency, dont il eut 15 enfants, dont six seulement lui survivent. Il ne tarda pas à se faire une grande clientèle, due à ses connaissances, à son énergie, à son infatigable activité. En 1837, lors du soulèvement d'une partie du district de Montréal, M. Taché était partisan de M. Papineau ; il fut au nombre des suspects ; mais une visite que la police fit chez lui ne donna aucun résultat. Aux élections qui suivirent la promulgation de l'Union, M. Taché fut élu pour le comté de l'Islet. Il suivit la politique du parti LaFontaine-Baldwin au pouvoir et hors du pouvoir jusqu'en juillet 1846, où il accepta la charge d'adjutant-général des milices. En Chambre, il avait toujours été partisan des lois municipales et de l'instruction publique, et il ne craignit point d'encourir une certaine impopularité, dans son comté, en luttant contre ceux qui s'opposaient à toute espèce de taxes locales. Le bon sens du peuple finit par lui rendre justice, et la plupart des améliorations qui ont été faites dans son district sont dues à son initiative et à son énergie. Il occupa la charge d'adjutant-général des milices jusqu'en 1848, où il entra dans la seconde administration LaFontaine-Baldwin comme ministre des travaux publics, et fut en même temps appelé au Conseil Législatif. Il fit partie du ministère Hincks-Morin et du ministère MacNab-Morin. Lors de la résignation de M. Morin, en 1855, M. Taché fut choisi pour remplacer ce dernier et chargé de reconstruire la section bas-canadienne du gouvernement. Plus tard, Sir Allan MacNab ayant résigné, il forma, en 1856, l'administration Taché-MacDonald. Dans l'automne de 1857, il résigna et donna son appui au ministère MacDonald-Cartier ainsi qu'au ministère Cartier-MacDonald. En 1858, il fut appelé en Angleterre et fait chevalier par la Reine ; en 1860, il fut fait colonel dans l'armée et aide-de-camp de Sa Majesté, et élu président du Conseil de l'Instruction Publique, et en 1862, il reçut du Souverain Pontife la décoration de l'ordre de St. Grégoire-le-Grand. Lors de l'affaire du Trent, il fut nommé membre de la commission chargée de préparer un projet de loi pour la réorganisation de la milice.

Lors de la crise politique qui accompagna la chute du ministère Sanfield MacDonald-Dorion, en 1864, Sir Etienne fut successivement recherché par les deux partis. Il refusa d'entrer dans une coalition avec l'opposition bas-canadienne, et consentit à former, avec le parti conservateur, la seconde administration Taché-MacDonald, dans laquelle il occupa les charges de receveur-général et de ministre de la milice. En 1864, il présida les conférences pour la confédération des provinces, composées des ministres et hommes d'Etat délégués par toutes ces colonies. Quelque longue que soit cette liste de dignités et de fonctions publiques, nous en avons encore omis plusieurs et d'assez importantes pour qu'on s'en parât volontiers.

Sir Etienne n'avait reçu qu'une instruction incomplète dans son jeune âge ; il a dû son avancement à ses talents naturels, aux études qu'il sut faire de lui-même, à son énergie et à l'heureuse combinaison des qualités qui formaient son caractère actif et courageux, mais en même temps prudent et persévérant. Dans les rangs de l'opposition dans l'Assemblée Législative, il fit plusieurs excellents discours, pleins de feu et débilités avec une grande éloquence, mais aussi bien nourris de faits et d'arguments. Transporté au Conseil Législatif, chargé d'expliquer les mesures du gouvernement à un auditoire difficile à passionner, obligé de parler le plus souvent une langue qui lui était moins familière, il s'acquitta de cette nouvelle tâche avec tact et succès, mais sans pouvoir y déployer, bien souvent, les qualités oratoires qui lui étaient propres. Sir Etienne est mort à l'âge de 70 ans, et laisse deux fils et plusieurs filles. On a de M. Taché quelques écrits remarquables, entr'autres une lecture sur l'éducation physique, que nous reproduisons prochainement.

L'honorable Augustin-Norbert Morin était né le 12 octobre 1803, à St. Michel de Bellechasse, d'une famille d'honnêtes et pieux cultivateurs. Dès son enfance, il montra les plus grands talents et les plus heureuses dispositions. Ses qualités furent remarquées, et, un jour, on amena à une institution que l'on avait entrepris de fonder à St. Pierre de la Rivière-du-Stat, un jeune enfant très-précoce, qui savait déjà beaucoup d'histoire, d'arithmétique et de géographie, et dont l'arrivée créa la plus grande sensation dans le nouvel établissement. C'était le jeune Morin, qui passa, quelques années plus tard, au Séminaire de Québec, où il remporta les plus brillants succès. M. Morin, après avoir terminé son cours, hésita quelque temps entre l'état ecclésiastique et l'étude du droit. Sans ressources pécuniaires, il fut accueilli à Montréal par l'hon. D. B. Viger et par d'autres citoyens influents qui lui vinrent en aide. En 1825, il revêta à la fois son talent et son patriotisme dans une *Lettre* adressée à l'honorable Juge Bowen et publiée sous forme de brochure. M. Bowen avait décidé que les *briefs* des cours de justice ne pouvaient pas être formulés en langue française. Peu de temps après, M. Morin fonda la *Minerve* et en fut le premier rédacteur-en-chef. En 1828, il fut admis au barreau ; en 1830, il fut élu au Parlement par le comté de Bellechasse. Il fut de ce moment l'organe littéraire de son parti ; les principaux articles qui paraissaient dans les journaux étaient dus à sa plume, et aucun document important ne se rédigeait sans sa participation. On peut dire qu'il créa parmi nous la langue diplomatique ; il sut trouver en français plus d'une tournure heureuse, quelquefois souvent au prix d'un néologisme, pour rendre les idées constitutionnelles et parlementaires anglaises. On se tire d'affaire plus facilement et moins patriotiquement même en France, aujourd'hui, en empruntant tout bonnement les mots anglais.

En 1834, M. Morin, conjointement avec M. Papineau, rédigea les 92 résolutions. A cette époque, il se fit une scission dans le parti canadien ; M. Neilson à Québec, MM. Cuvillier et Quesnel à Montréal, se séparèrent de M. Papineau et entraînèrent avec eux un grand nombre d'hommes instruits et la plus grande partie du clergé.

M. Morin fut délégué en Angleterre pour représenter les griefs du pays ; il était porteur de la requête fondée sur les 92 résolutions, qu'il remit à M. Viger, agent de la province. Tous deux échouèrent dans leur mission et revinrent au Canada, décidés à pousser aussi loin que possible la résistance à l'oligarchie qui nous gouvernait.

En 1836, une seconde scission se fit dans les rangs du parti libéral, à l'occasion du vote des subsides. Presque toute la députation du district de Québec ayant pour organe le *Canadien*, se prononça en faveur de Lord Gosford. M. Morin vint alors s'établir à Québec pour y grouper autour de lui ceux qui étaient restés fidèles à M. Papineau. Lors de l'insurrection, il fut naturellement soupçonné de complicité avec les insurgés ; décrété d'arrestation, il dut se sauver dans les bois et passer l'hiver chez ses amis à la campagne. Il vint ensuite se constituer lui-même prisonnier et insista pour qu'on lui fit un procès, ce qu'on ne jugea point à propos d'entreprendre. Remis en liberté, il fut au nombre des premiers députés élus après l'Union. Il ne représenta que pendant peu de temps le comté de Nicolet et accepta la charge de juge de circuit, qu'il abandonna l'année suivante pour entrer dans l'administration LaFontaine-Baldwin, comme commissaire des terres de la couronne. Vers cette époque, il épousa Melle. Raymond, sœur de M. le Supérieur du collège de St. Hyacinthe. Aux élections qui eurent lieu après la résignation de l'administration lors de la célèbre crise Metcalfe, il eut l'honneur d'être élu par deux comtés, ceux de Bellechasse et de Saguenay. A l'ouverture du Parlement de 1844, il fut le candidat de l'opposition pour la présidence de la Chambre contre Sir Allan MacNab, qui ne fut élu que par deux voix de majorité. Depuis ce moment, il lutta avec énergie et avec d'autant plus de mérite que, n'ayant qu'une clientèle peu rémunérative, il résista à toutes les offres qui lui furent faites par le gouvernement. Nos lecteurs n'ont pas oublié la célèbre correspondance qu'il eut à deux reprises avec l'administration du jour, et les efforts qui furent faits pour le détacher de MM. LaFontaine et Baldwin et lui faire former un ministère de coalition. Lors du triomphe de ses amis, après l'élection générale de 1848, M. Morin fut élu président de l'Assemblée Législative, poste qu'il conserva jusqu'en 1851, lorsqu'après la retraite de M. LaFontaine, il forma partie du ministère Hincks-Morin, comme secrétaire-provincial d'abord, puis comme commissaire des terres de la couronne. Il fut rejeté aux élections de 1854 dans le comté de Terrebonne, et élu de suite par le comté de Chicoutimi. Après deux votes adverses, l'un sur l'élection de l'Orateur dans la première session du nouveau Parlement, l'autre sur l'élection contestée du comté de Bagot, MM. Hincks et Morin résignèrent, et ce dernier fut immédiatement invité par Sir Allan MacNab à former un ministère de coalition, qu'il abandonna dans le mois de janvier suivant pour accepter la charge de juge de la Cour Supérieure. Quatre ans plus tard, il devint un des membres de la commission du code civil, tâche difficile qui absorba tous ses instants et ne contribua pas peu à abrégier sa vie. Il eut cependant la satisfaction de terminer son œuvre et de le voir soumis à l'appréciation de la législature et de l'opinion publique quelques mois seulement avant sa mort.

Il y a eu, dans ce pays, peu d'esprits plus vastes et plus universels, peu d'hommes plus instruits et plus curieux de s'instruire sur toutes sortes de sujets, et certainement il n'y a jamais eu d'homme public aussi rempli de désintéressement et d'abnégation, de bienveillance et d'urbanité, de modestie et d'humilité. Ces dernières qualités étaient même peut-être poussées à

l'excès, et l'emportaient sur son jugement si juste et si fin toutes les fois qu'il ne s'agissait pas de se juger lui-même.

M. Morin s'est occupé activement et avec succès d'une immense variété de sujets : droit romain et droit moderne, théologie et droit ecclésiastique, sciences, agriculture, instruction publique, littérature, poésie, finances, statistiques, langues anciennes et langues modernes, rien ne semblait être au-dessus ni au-dessous de ses recherches ni de son ambition de savoir, d'agir, et, en somme, de faire le bien. Car tel était l'unique but de toutes ses pensées.

Ces nécrologies, trop longues pour notre *Petite Revue*, trop courtes pour ce que nous avions à dire, nous forcent à remettre à une autre livraison la mention de plusieurs autres décédés qui ont eu lieu ici et à l'étranger.

La convocation des Chambres pour le huit d'août ne permettait pas le plus léger délai dans la nomination d'un successeur au premier ministre. Après des négociations, dont la substance, rédigée sous la forme diplomatique de *memorandum*, a été communiquée aux Chambres, Sir Narcisse Fortin Belleau, qui avait déjà été investi de la haute dignité d'Orateur du Conseil Législatif, a été appelé à la position de premier ministre et à la charge de receveur-général. Les autres membres du Cabinet ont conservé leurs positions respectives; le ministère prenant le nom de Belleau-MacDonald.

Le discours du trône contient, avec une allusion à la cessation de la guerre chez nos voisins, l'annonce en termes généraux du résultat de la mission transatlantique qui avait été la cause de la soudaine prorogation du printemps dernier. Ces résultats ont été depuis communiqués à la Chambre sous forme de dépêches et autres documents. L'adresse a été votée presque sans débats, un seul paragraphe ayant amené une division de 57 contre 28. Ce vote fut pris à l'occasion de certaines promesses que M. Galt aurait faites aux protestants du Bas-Canada en matière d'éducation et de municipalités rurales.

Il est résulté des explications ministérielles, que dans le cas où les provinces du golfe ne finiraient point par consentir à la confédération, on s'occuperait d'appliquer le principe fédéral aux deux Canadas. La session actuelle, selon toute apparence, se bornera à discuter l'annexion du territoire du Nord-Ouest, à l'examen du projet de code, à pourvoir au budget et à des mesures de détail et de législation pratique. Le vote d'argent pour les fortifications de Montréal, de Toronto et des autres points stratégiques dont nous devons nous charger, ne sera demandé que lorsque le sort de la confédération sera fixé. L'Angleterre, elle, a déjà commencé l'exécution de sa part des stipulations, et les travaux de la Pointe-Lévis sont en voie de progrès; trois forts reliés, par une enceinte doivent être élevés de manière à dominer le bassin et son entrée du côté de l'île d'Orléans.

Nous ne savons si c'est la curiosité de voir ces travaux ou tout autre motif; mais les généraux de la république voisine paraissent depuis quel-ques temps attirés de notre côté. Il n'y a pas longtemps, c'était le général Dix qui visitait Montréal et Québec, et recevait, dans la première de ces villes, une adresse de félicitation des élèves du collège de Montréal, où il a reçu lui-même une partie de son éducation. Aujourd'hui, c'est le général Grant, qui fait ici une rapide, mais presque triomphale promenade. Peut-être, demain, sera-ce Sherman ou Sheridan?

En attendant nos voisins s'occupent de cicatrifier de leur mieux les plaies larges et béantes que leur a laissées leur longue guerre civile. L'exécution de quatre des principaux accusés dans le grand procès de l'assassinat, et l'emprisonnement à vie ou pour de longues périodes de tous les autres, a été le dénouement de ce sombre drame. Payne, Harrold, Atzerott et Mme Surratt ont été les quatre suppliciés, le premier et la dernière ont excité le plus d'intérêt, l'un par sa sauvage détermination, l'autre par les doutes qui sont restés sur sa culpabilité.

Depuis ce temps la question de l'affranchissement, des droits civils et politiques des noirs, celle de la forme de gouvernement à donner aux états conquis, celle du renouvellement de notre traité de libre-échange et des boutades menaçantes, tantôt contre la France à propos du Mexique, tantôt contre l'Angleterre à propos du Canada, ont défrayé le journalisme de New-York.

La presse européenne ne nous a pas apporté depuis longtemps de nouvelles bien importantes. Les parlements sont partout en vacance, les souverains et les cours sont en villégiature, Abel-Kader est à Paris et le Prince Napoléon, depuis sa dernière incartade, est, comme disent nos voisins, *nulle part*. Les élections dans le Royaume-Uni paraissent avoir augmenté les forces du parti libéral et du ministère. Quoiqu'elles aient été signalées par des émeutes et des rixes en bien des endroits leur résultat ne paraît point exciter un bien vif intérêt et les journaux anglais se félicitent du calme qui préside à leur politique. La fameuse maxime *chacun chez soi, chacun pour soi* règne sur toute la ligne.

Ce qui du reste intéresse le plus les deux mondes pour le quart-d'heure, c'est le succès encore problématique de la pose du grand câble transatlantique qui doit les unir comme deux jumeaux siamois, et les faire vivre plus que jamais d'une même vie. Le *Great Eastern* est attendu de moment en moment à Terreneuve, et les rumeurs qui ont circulé sur l'insuccès de cette seconde grande épreuve—ne tarderont pas à être confirmées ou démenties.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

TROISIÈME ANNÉE.

(Comme cette classe ne se composait que d'un petit nombre d'élèves, il n'y a eu de prix particuliers que pour la Pédagogie et l'Instruction Religieuse.)

Excellence—1er prix N. O. Lamarche, 2 C. Ferland. Pédagogie théorique et pratique—1er pr G. Gervais et C. Ferland, ex-æquo; 1er acc N. O. Lamarche, 2d P. Primeau. Instruction religieuse—pr O. Lamarche; acc P. Quesnel.

SECONDE ANNÉE.

Excellence—prix J. Godin et L. Verner, ex-æquo; 1er acc V. Harman et J. B. Blais, 2d A. Roberge. Pédagogie théorique et pratique—pr L. Verner, 2d A. Héroux; 1er acc J. Guérin, 2d J. B. Blais. Langue française—pr V. Harman; 1er acc L. Verner et J. B. Blais, 2d J. Godin. Histoire générale—pr V. Harman; 1er acc L. Verner et J. Godin, 2d N. Bessette. Algèbre—pr A. Roberge; 1er acc J. Godin, 2d J. B. Blais. Géométrie et Trigonométrie—pr J. Godin et A. Roberge; 1er acc V. Harman, 2d A. Primeau. Physique—pr J. Godin; 1er acc A. Roberge et J. B. Blais, 2d L. Verner. Anglais—Lecture et prononciation—pr L. Verner; 1er acc J. B. Blais, 2d N. Bessette. Thème anglais—pr L. Verner; 1er acc V. Harman, 2d A. Primeau. Version anglaise—pr L. Verner; 1er acc V. Harman, 2d A. Primeau.

PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er prix J. Richard, 2d N. Nolin; 1er acc H. Dostaler, 2d F. Olivier et F. Lalonde, ex-æquo. Langue française—1er pr F. Lalonde, 2d F. Olivier; 1er acc A. Fleury, 2d J. Richard. Histoire du Canada—1er pr J. Provost, 2d J. Richard; 1er acc H. Dostaler, 2d N. Nolin et A. Valois, ex-æquo. Géographie—1er pr J. Richard, 2d J. Provost; 1er acc P. Duquet, 2d F. Olivier. Version anglaise—1er pr N. Nolin, 2d O. Pelletier; 1er acc J. Richard et L. Giroux, 2d J. Brissette et E. Créteau. Thèmes anglais—1er pr O. Pelletier et Créteau, 2d J. Richard; 1er acc N. Nolin, 2d R. Savignac, F. Lalonde et A. Valois, ex-æquo. Prononciation et lecture anglaise—Analyse—1er pr O. Pelletier, 2d A. Valois; 1er acc L. Giroux et V. Duquette, ex-æquo, 2d E. Créteau. Arithmétique—1er pr J. Richard, 2d H. Dostaler; 1er acc R. Savignac, 2d F. Olivier. Calcul mental—1er pr H. Dostaler et E. Créteau, 2d R. Savignac; 1er acc O. Pelletier, 2d J. Richard. Pédagogie—Instruction religieuse—1er pr N. Nolin et H. Dostaler, ex-æquo, 2d J. Brissette et F. Olivier, ex-æquo, 3e R. Savignac.

LES CLASSES RÉUNIES.

Arithmétique supérieure—1er pr P. Quesnel et A. Roberge, 2d O. Lamarche; 1er acc J. Godin, 2d C. Ferland et J. Guérin, ex-æquo. Histoire naturelle—1er pr G. Gervais, 2d V. Harman; 1er acc A. Roberge, 2d P. Quesnel, 3e J. Godin. Gymnastique—1er pr P. Primeau, 2d J. Guérin; 1er acc J. Godin, 2d A. Primeau et J. Richard. Musique—Principes de musique—pr C. Ferland. Piano—première année—1er pr O. Lamarche, 2d C. Ferland; 1er acc J. Godin, 2d N. Bessette, 3e P. Duquette. Seconde année—1er pr F. Olivier, 2d N. Nolin; 1er acc H. Dostaler. Chant—troisième année—1er pr C. Ferland, 2d P. Quesnel. Seconde année—1er pr P. Duquet et N. Bessette. Première année—1er pr H. Dostaler, 2d N. Nolin; acc J. Godin.

Liste des Prix de l'Eco'e Modèle Jacques-Cartier.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

Bonne conduite—1er prix John McLoughlin, 2 J.-Bte. Pallascio, 3 Napoléon Désautels; 1er acc Joseph Hewitt, 2 Joseph Hare, 3 Joseph Marien, 4 J. D. Gélase Boudrias. Assiduité—1er pr Joseph Dominique Gélase Boudrias, 2 Gustave Rolland, 3 ex-æquo J.-Bte. Rolland et Joseph Gagnon; 1er acc Daniel Hewitt, 2 Ferdinand Durocher, 3 ex-æquo Vital Allard, Joseph Poulin et Alphonse Cummins, 4 Zotique Thibaudan. Instruction religieuse—quatrième classe—1er pr Jean Pallascio, 2 Paul Keating, 3 Napoléon Désautels, 4 Thomas Mc-

Loughlin ; 1er acc Ferdinand Durocher, 2 John Kavanagh. Instruction religieuse—troisième classe—prix ex-æquo Vital Allard et Napoléon Poulin ; accessit Henri Lamontagne. Instruction religieuse—deuxième classe—1er pr ex-æquo J. D. Gélase Boudrias et Joseph Lauzon, 2 L. Napoléon Beaudoin et Jean-Bte. Rolland. Instruction religieuse—première classe—1er pr Francis Letourneau, 2 ex-æquo Gustave Rolland et Eusèbe Senécal ; 1er acc Joseph Poulin, 2 Alphonse Cummins, 3 Emile Simard. Musique vocale—quatrième classe—prix Joseph Hewitt ; 1er acc John Campbell, 2 Chs. Crossan. Musique vocale—troisième classe—1er pr Napoléon Désautels, 2 J. D. G. Boudrias ; 1er acc George Crossan, 2 Paul Keating, 3 John Kavanagh. Musique vocale—deuxième classe—1er pr Alfred Sylvestre, 2 Jean Duplessis ; 1er acc Edouard Cummins, 2 Tridolin Barbeau, 3 Arthur Simard. Musique vocale—première classe—1er pr Frédéric Senécal, 2 Honoré Lamoureux, 3 Joseph Corriveau ; 1er acc Wilbrod Duplessis, 2 Eugène Simard, 3 Daniel Hewitt, 4 Alfred Marien. Arithmétique—septième classe—1er pr Joseph Hare, 2 Patrick Mansfield ; 1er acc George Crossan, 2 John Kavanagh, 3 Paul Keating. Arithmétique—sixième classe—prix Napoléon Désautels ; 1er acc John McLoughlin, 2 Rémi Provost. Arithmétique—cinquième classe—prix J.-Bte. Pallascio ; 1er acc Vital Allard, 2 Edouard Kelly. Arithmétique—quatrième classe—prix ex-æquo J. D. Gélase Boudrias et Alfred Sylvestre ; 1er acc Joseph Lauzon, 2 Jean Duplessis. Arithmétique—troisième classe—1er pr Napoléon Poulin, 2 J.-B. Rolland ; 1er acc James Keily, 2 Henri Lamontagne, 3 Patrick Wait. Arithmétique—deuxième classe—1er pr Walter Kavanagh, 2 Alfred Marien ; 1er acc Joseph Corriveau, 2 Frédéric Senécal, 3 Honoré Lamoureux. Arithmétique—première classe—1er pr Joseph Jolicœur, 2 Frédéric Wait ; 1er acc Wilbrod Duplessis, 2 ex-æquo Eugène Benoit et Pierre Drouin, 3 Edouard Brankin. Calcul mental—septième classe—1er pr Théodore Madden, 2 John Kavanagh ; 1er acc George Crossan, 2 Patrick Mansfield, 3 ex-æquo Joseph Hare et Joseph Hewitt. Calcul mental—sixième classe—prix Napoléon Désautels ; 1er acc Rémi Provost, 2 Joseph Lenoir. Calcul mental—cinquième classe—prix Hormidas Malherbe ; 1er acc J.-Bte. Pallascio, 2 Vital Allard. Calcul mental—quatrième classe—prix J. D. Gélase Boudrias ; 1er acc Alfred Sylvestre, 2 Jean Duplessis. Calcul mental—troisième classe—1er pr Henri Lamontagne, 2 Patrick Wait ; 1er acc J.-Bte. Rolland, 2 John Gorrie, 3 Joseph Poulin. Calcul mental—deuxième classe—1er pr Walter Kavanagh, 2 Napoléon Papineau ; 1er acc Edouard Cummins, 2 Isidore Kavanagh, 3 Alfred Marien. Calcul mental—première classe—1er pr Wilbrod Duplessis, 2 Eugène Benoit ; 1er acc Eusèbe Senécal, 2 Pierre Drouin, 3 ex-æquo Joseph Thibaudeau et Ernest Lacaille. Traduction française—troisième classe—1er pr Joseph Hare, 2 Thomas McLoughlin ; 1er acc Joseph Hewitt, 2 Paul Keating, 3 Patrick Mansfield. Traduction française—deuxième classe—1er pr Aimé Rey, 2 Henri Lamontagne, 3 J.-Bte. Pallascio ; 1er acc John Campbell, 2 Joseph Lenoir, 3 Hormidas Malherbe, 4 Arthur Simard. Traduction française—première classe—1er pr ex-æquo J. D. Gélase Boudrias et Eugène Benoit ; 1er acc Alfred Sylvestre ; 1er acc Edouard Laliberté, 2 Joseph Lauzon, 3 Napoléon Poulin. Ecriture—quatrième classe—1er pr ex-æquo Patrick Mansfield et Peter Phillips, 2 George Crossan, 3 James Keily, 4 Thomas Donohue ; 1er acc Joseph Hewitt, 2 Benjamin St. Germain, 3 Napoléon Désautels, 4 Patrick Hadden, 5 Aimé Rey. Ecriture—troisième classe—prix ex-æquo J. D. Gélase Boudrias et Eugène Benoit ; 1er acc Honoré Lamoureux, 2 Jean-Bte. Rolland. Ecriture—deuxième classe—prix Joseph Gagnon ; 1er acc Elie Mayer, 2 Joseph Jolicœur. Ecriture—première classe—prix Joseph Marien ; 1er acc Michael Keating, 2 Francis Letourneau.

CLASSE FRANÇAISE—3ÈME DIVISION.

Lecture et épellation—1er prix Joseph Hare, 2 Aimé Rey ; 1er acc ex-æquo Rémi Provost et Ernest Pagé, 2 Joseph Lenoir, 3 Vital Allard. Mémoire—1er pr Joseph Hare, 2 J.-Bte. Pallascio ; 1er acc Aimé Rey, 2 Napoléon Désautels, 3 Rémi Provost. Langue française—1er pr Joseph Hare, 2 Ernest Pagé ; 1er acc Rémi Provost, 2 J.-Bte. Pallascio, 3 John Campbell.

2DE DIVISION—2DE PARTIE.

Lecture—1er prix J. D. Gélase Boudrias, 2 Alfred Sylvestre ; 1er acc Hormidas Malherbe, 2 George Crossan, 3 Arthur Simard. Epellation—1er pr Alfred Sylvestre, 2 Arthur Simard ; 1er acc J. D. G. Boudrias, 2 George Crossan, 3 Paul Keating. Mémoire—1er pr J. D. Gélase Boudrias, 2 Patrick Mansfield ; 1er acc Thomas McLoughlin, 2 Alfred Sylvestre, 3 ex-æquo Joseph Lauzon et Joseph Hewitt. Langue française—1er pr J. D. Gélase Boudrias, 2 ex-æquo Paul Keating et Joseph Hewitt ; 1er acc George Crossan, 2 Thomas McLoughlin, 3 Patrick Mansfield. Géographie—1er pr J. D. Gélase

Boudrias, 2 Alfred Sylvestre ; 1er acc Edouard Laliberté, 2 ex-æquo Joseph Lauzon et Napoléon Poulin, 3 Napoléon Papineau.

2DE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—1er prix Joseph Thibaudeau, 2 Honoré Lamoureux, 3 Alfred Marien ; 1er acc J.-Bte. Rolland, 2 Joseph Dagenais, 3 John Kavanagh, 4 Eugène Simard. Epellation—1er pr Eugène Simard, 2 Honoré Lamoureux, 3 Joseph Thibaudeau ; 1er acc Séraphin Gauthier, 2 Alfred Marien, 3 John Kavanagh, 4 Edouard Kelley. Mémoire—1er pr Napoléon Brodeur, 2 J.-Bte. Rolland, 3 Alfred Marien ; 1er acc Edouard Cummins, 2 Joseph Thibaudeau, 3 Honoré Lamoureux, 4 Joseph Pont. Géographie—prix Alfred Marien ; 1er acc Joseph Thibaudeau, 2 J.-Bte. Rolland.

1ÈRE DIVISION—2DE PARTIE.

Lecture—1er prix Joseph Marien, 2 Alphonse Cummins ; 1er acc Francis Letourneau, 2 Joseph Poulin, 3 Michael Keating. Epellation—1er pr Joseph Marien, 2 Francis Letourneau ; 1er acc Alphonse Cummins, 2 Joseph Poulin, 3 Elie Mayer. Géographie—1er pr Michael Keating, 2 Alphonse Cummins ; 1er acc Joseph Jolicœur, 2 Wilbrod Duplessis, 3 Elie Mayer.

1ÈRE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—prix ex-æquo Gustave Rolland et Ernest Lacaille ; 1er acc Zotique Thibaudeau, 2 Isidore Kavanagh. Epellation—prix Louis Gauthier ; 1er acc Gustave Rolland, 2 Zotique Thibaudeau. Géographie—prix Isidore Kavanagh ; 1er acc Gustave Rolland, 2 Louis Gauthier.

Prix d'accessits—Joseph Hewitt, J.-Bte. Rolland, Joseph Poulin, Paul Keating, John Kavanagh, Joseph Lauzon, George Crossan, Patrick Mansfield, Rémi Provost, Vital Allard.

QUATRIÈME CLASSE ANGLAISE.

Joseph Hare, 1er prix d'épellation, d'étymologie, de dictée, de lecture, de grammaire, de géographie, d'histoire, de mesurage et 2 pr de tenue des livres.

Patrick Mansfield, 2e prix de géographie, d'histoire, de mesurage et 1er pr d'arithmétique.

George Crossan, 2e prix d'épellation, d'étymologie, de dictée, de grammaire, 1 pr de tenue des livres et de traduction.

John Kavanagh, 2e prix d'histoire.

Joseph Herriot, 2e prix de philosophie et de traduction.

Charles Crossan, 2e prix de lecture.

Théodore Madden, 2e prix d'arithmétique.

Paul Keating, 1er prix de philosophie.

TROISIÈME CLASSE ANGLAISE.

John McLoughlin, 1er prix de lecture, 3 pr de grammaire anglaise et de géographie.

Edward Kelly, 4e prix de lecture et 2e de grammaire anglaise.

James Kelly, 3e prix d'épellation et de lecture.

Napoléon Désautels, 1er prix de géographie.

John Gorrie, 1er prix d'épellation.

Denis Goherty, 4e prix d'épellation.

John Camphle, 2e prix de traduction.

René Prévost, 3e prix de traduction.

Flavien Barbeau, 2e prix d'épellation.

Aimé Rey, 1er prix de grammaire anglaise.

Joseph Lenoir, 1er prix de traduction.

J. B. Pallascio, 4e prix de traduction.

Vital Allard, 4e prix de grammaire anglaise.

Ernest Pagé, 2e prix de géographie.

W. P. Kavanagh, 2e prix de lecture et 4e de géographie.

DEUXIÈME CLASSE ANGLAISE.

Gélase Boudrias, 2e prix d'épellation.

Alfred Marien, 3e prix d'épellation.

Edward Brankin, 1er prix d'épellation.

Isidore Kavanagh, 3e prix de lecture.

Michael Keating, 1er prix de lecture.

Alphonsus Cuning, 2e prix de lecture.

Daniel Hemt, 1er prix de traduction.

Alfred Sylvestre, 3e prix de traduction.

Joseph Thibaudeau, 2e prix de traduction.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

François Letourneau, 1er prix de lecture.
Eusèbe Senécal, 2e prix de lecture.
Joseph Poulin, 1er prix d'épellation.
Joseph Marien, 2e prix d'épellation.
Pierre Drouin, 1er prix de traduction.
Gustave Rolland, 2e prix de traduction.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

1864-1865.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er prix Jacob Gagné, 2 Louis Dion; 1er acc Louis Ouellet, 2 Ferdinand Morisset, 3 Pierre Roy. Instruction religieuse—1er pr Jacob Gagné, 2 Julien Cloutier; 1er acc Elzéar Tremblay, 2 Louis Dion, 3 Louis Ouellet. Pédagogie—1er pr Ferdinand Morisset, 2 Louis Dion et Jacques Richard; 1er acc Elzéar Tremblay, 2 Pierre Roy, 3 Jacob Gagné. Enseignement obligatoire—1er pr Louis Dion et Louis Ouellet, 2 Louis Mercier et Jacques Richard; accessit Jacob Gagné, Julien Cloutier, Elzéar Tremblay, Pierre Roy, A. Stanislas Fréchette. Dictée française—1er pr Louis Ouellet, 2 Elzéar Tremblay; 1er acc Pierre Roy, 2 Louis Dion, 3 Jacob Gagné. Analyse grammaticale—1er pr Louis Dion, 2 Jacob Gagné; 1er acc Jacques Richard, 2 Louis Pâquet et Wilfrid Fortin. Analyse logique—1er pr Victor Bérubé, 2 Jacob Gagné; 1er acc Louis Dion, 2 Jacques Richard, 3 Pierre Roy. Littérature—1er pr Louis Ouellet, 2 Louis Dion et Pierre Roy; 1er acc Ferdinand Morisset et Jacques Richard, 2 Julien Cloutier, 3 Victor Bérubé. Mythologie—1er pr Louis Ouellet, 2 Ferdinand Morisset; 1er acc Pierre Roy, 2 Elzéar Tremblay, 3 Jacob Gagné. Histoire du Canada—1er pr Louis Dion, 2 Jacob Gagné; 1er acc Wilfrid Fortin, 2 Pierre Roy, 3 Louis Mercier. Histoire de France—1er pr Ferdinand Morisset, 2 Louis Ouellet; 1er acc Jacob Gagné, 2 Louis Dion, 3 Louis Pâquet. Histoire d'Angleterre—1er pr Louis Ouellet, 2 Victor Bérubé; 1er acc Jacob Gagné, 2 Louis Dion, 3 Julien Cloutier. Tenue des livres—1er pr Victor Bérubé, 2 Ferdinand Morisset; 1er acc Jacques Richard, 2 Julien Cloutier, 3 Louis Dion. Algèbre—1er pr Victor Bérubé, 2 Jacob Gagné; 1er acc Jacques Richard, 2 Ferdinand Morisset, 3 Wilfrid Fortin. Géométrie—1er pr Victor Bérubé et Ferdinand Morisset, 2 Jacob Gagné; 1er acc Elzéar Tremblay, 2 Julien Cloutier, 3 Pierre Roy. Astronomie et globes—1er pr Ferdinand Morisset, 2 Jacob Gagné; 1er acc Victor Bérubé, 2 Pierre Roy, 3 Elzéar Tremblay. Physique—1er pr Louis Dion, 2 Jacques Richard; 1er acc Louis Ouellet, 2 Stanislas Fréchette, 3 Louis Pâquet. Agriculture—1er pr Stanislas Fréchette, 2 Pierre Roy et Jacques Richard; 1er acc Jacob Gagné, 2 Louis Dion. Dessin linéaire—1er pr Ferdinand Morisset, 2 Wilfrid Fortin et Jacob Gagné; 1er acc Victor Bérubé, 2 Stanislas Fréchette. Calligraphie—1er pr Elzéar Tremblay et Louis Dion, 2 Louis Ouellet et Victor Bérubé; acc Jacob Gagné et Jacques Richard. Dictée anglaise—1er pr Elzéar Tremblay, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Louis Dion, 2 Alfred Blanchet, 3 Joseph Bédard. Analyse anglaise—1er pr Louis Dion, 2 Elzéar Tremblay; acc Victor Bérubé, Ferd. Morisset et F. Rouleau.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er prix Alfred Blanchet, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Jules Ferland, 2 Godefroi Bernard, 3 Jean Dumas. Instruction religieuse—1er pr François Turgeon, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Alfred Blanchet, 2 Joseph Maltais, 3 Godefroi Bernard. Pédagogie—1er pr Frs. Turgeon, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Alfred Blanchet, 2 Jean Delisle, 3 Joseph Bédard. Enseignement obligatoire—1er pr Jean Delisle et Jules Ferland, 2 Fortunat Rouleau et J. B. Gosselin; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Alphonse Launière et Joseph Bédard, 3 Jean Dumas et Frs. Turgeon. Dictée française—1er pr Fortunat Rouleau et Alfred Blanchet, 2 Jean Dumas; 1er acc Jean Delisle, 2 Jules Ferland. Analyse grammaticale—1er pr Alfred Blanchet, 2 Jules Ferland; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Jean Dumas, 3 Fortunat Rouleau. Histoire Sainte—1er pr Fortunat Rouleau, 2 Frs. Turgeon; 1er acc Jules Ferland, 2 Alfred Blanchet, 3 Jean Delisle. Histoire du Canada—1er pr Jean Delisle, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon, 3 Alfred Blanchet. Arithmétique—1er pr Jules Ferland, 2 Alfred Blanchet; 1er acc Jean Dumas, 2 Frs.

Turgeon, 3 Fortunat Rouleau. Tenue des livres—1er pr Fortunat Rouleau et Alfred Blanchet, 2 Jules Ferland; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon, 3 Alphonse Launière et Jean Dumas. Géographie—1er pr Alfred Blanchet, 2 Jules Ferland; 1er acc Jean Dumas et Jos. Bédard, 2 Jean Delisle, 3 Alphonse Launière. Physique—1er pr Fortunat Rouleau, 2 Jules Ferland; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon, 3 Joseph Bédard. Agriculture—1er pr Elzéar Marceau, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Alfred Blanchet, 2 Joseph Maltais, 3 François Turgeon. Calligraphie—1er pr Alfred Blanchet et Jean Dumas, 2 J.-B. Gosselin; 1er acc Alfred Bernier, 2 Jules Ferland et Jos. Bédard, 3 Fortunat Rouleau et David Pettigrew. Dessin des cartes—pr J.-B. Gosselin. Dictée anglaise—1er pr J.-B. Gosselin, 2 Henry Thurber; 1er acc Jos. Maltais, 2 Jean Delisle, 3 Auguste Nadeau. Progrès remarquables—1er pr Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon et Joseph Maltais.

LES ÉLÈVES RÉUNIS.

Langage correct—1er pr Louis Ouellet, 2 Pierre Roy; acc Louis Dion. Déclamation—1er pr Louis Ouellet, 2 Ls. Dion et Pierre Roy; acc Julien Cloutier. Enseignement facultatif—1er pr Ls. Dion et Pierre Roy, 2 Ls. Mercier et Ls. Pâquet; acc Jacob Gagné et Stanislas Fréchette. Solfège—1er pr Louis Dion, 2 Alfred Blanchet; 1er acc Victor Bérubé et Jacob Gagné, 2 Ls. Pâquet et Jules Ferland. Plain-chant—1er pr Louis Pâquet, 2 Aug. Nadeau et Wilfrid Fortin; 1er acc Jacob Gagné, 2 J.-B. Gosselin et Jules Ferland. Harmonium—Prix Louis Dion; acc Jacob Gagné. Piano—pr Alfred Blanchet; acc Jean Dumas.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.—64-65.

Excellence—1er prix Célanire Gosselin, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Marie Abbott, 2 Marie Roy. Instruction religieuse—1er pr Célanire Gosselin, 2 Marie Roy et Anne Pritchard; acc Eutychie Bernier. Pédagogie—1er pr Célanire Gosselin, 2 Marie Abbott; 1er acc Delvina Croteau, 2 Marie Roy, 3 Anne Pritchard. Enseignement—1er pr Anne Pritchard, Célanire Gosselin; 1er acc Eutychie Bernier, 2 Delvina Croteau et Marie Abbott. Dictée française—1er pr Eutychie Bernier, 2 Elzire Lacombe; 1er acc Marie Abbott, 2 Célanire Gosselin. Analyse grammaticale—1er pr Eutychie Bernier, Marie Abbott; 1er acc Célanire Gosselin, 2 Delvina Croteau, 3 Marie Roy. Analyse logique—1er pr Eutychie Bernier, 2 Célanire Gosselin; 1er acc Delvina Croteau, 2 Elzire Lacombe, 3 Marie Roy. Littérature—1er pr Anne Pritchard, 2 Marie Abbott; 1er acc Eutychie Bernier, 2 Célanire Gosselin, 3 Marie Roy. Mythologie—1er pr Célanire Gosselin, 2 Anne Pritchard; 1er acc Marie Roy, 2 Marie Abbott, 3 Eutychie Bernier. Histoire du Canada—1er pr Eutychie Bernier, 2 Anne Pritchard; 1er acc Elzire Lacombe et Marie Leclerc, 2 Célanire Gosselin. Histoire de France—1er pr Célanire Gosselin, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Anne Pritchard, 2 Marie Leclerc, 3 Marie Roy. Histoire d'Angleterre—1er pr Anne Pritchard, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Célanire Gosselin, 2 Marie Roy, 3 Marie Abbott. Arithmétique—1er pr Marie Leclerc, 2 Elzire Lacombe; 1er acc Marie Roy, 2 Marie Abbott. Tenue des livres—1er pr Delvina Croteau, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Marie Abbott, 2 Marie Roy, 3 Célanire Gosselin. Algèbre—1er pr Célanire Gosselin, 2 Marie Abbott; 1er acc Delvina Croteau, 2 Marie Roy. Toisé—1er pr Célanire Gosselin, 2 Eutychie Bernier et Marie Abbott; acc Marie Roy. Géographie et globes—1er pr Célanire Gosselin, 2 Eutychie Bernier; 1er acc Marie Abbott, 2 Anne Pritchard, 3 Marie Roy. Agriculture—pr Anne Pritchard et Célanire Gosselin; 1er acc Eutychie Bernier et Marie Roy, 2 Marie Abbott. Calligraphie—pr Eutychie Bernier, Marie Roy et Delvina Croteau; acc Célanire Gosselin et Marie Abbott. Dessin des cartes—1er pr Marie Roy, 2 Anne Pritchard, 3 Delvina Croteau; 1er acc Marie Abbott, 2 Eutychie Bernier, 3 Célanire Gosselin.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er prix Julie Noël, 2 Wilhelmine Couture; 1er acc Joséphine Larose, 2 Olympe Fortin, 3 Hermine Naud. Instruction religieuse—pr Eugénie Têtu et Marie Labonté; acc Elizabeth Dorval, Olympe Fortin, Alphonsine Larue et Lucille Baril. Pédagogie—1er pr Mary Ahern, 2 Olympe Fortin; 1er acc Joséphine Larose, 2 Amaryllis Bernier, 3 Julie Noël et Hermine Naud. Enseignement—1er pr Mary Whelan, 2 Olympe Fortin; 1er acc Mary Ahern et Eugénie Têtu, 2 Joséphine Larose. Dictée française—1er pr Julie Noël,

2 Lumina McDonald et Amaryllis Bernier; 1er acc Wilhelmine Couture, 2 Joséphine Larose, 3 Olympe Fortin. Analyse grammaticale—1er pr Julie Noël, 2 Hermine Naud; 1er acc Wilhelmine Couture, 2 Olympe Fortin et Marie Labonté, 3 Lumina McDonald. Histoire sainte—1er pr Amaryllis Bernier et Mary Ahern, 2 Eulalie Caillouette; 1er acc Soulange Leclair, 2 Wilhelmine Couture et Augustine Ballantyne, 3 Olympe Fortin et Philomène Chalifoux. Histoire du Canada—1er pr Julie Noël et Wilhelmine Couture, 2 Joséphine Larose, 1er acc Mary Ahern, 2 Olympe Fortin, 3 Marie Labonté. Arithmétique—1er pr Antoinette Routier, 2 Joséphine Larose; 1er acc Julie Noël, 2 Hermine Naud, 3 Wilhelmine Couture. Tenue des livres—1er pr Julie Noël, 2 Joséphine Larose; acc Antoinette Routier, Hermine Naud et Vlphonsine Larue. Géographie—1er pr Joséphine Larose, 2 Julie Noël; acc Wilhelmine Couture, Hermine Naud, Marie Labonté. Calligraphie—1er pr Anne Lacroix et Eugénie Têtu, 2 Claire Picard et Mary Dunn; acc Joséphine Larose, Antoinette Routier, Elmire Gosselin, Julie Noël, Amaryllis Bernier, Ludvine Paré, Augustine Ballantyne et Malvina Vallières. Dessin des cartes—1er pr Claire Picard, 2 Wilhelmine Couture; 1er acc Elisa Côté, 2 Malvina Vallières, 3 Antoinette Routier. Progrès remarquables—1er pr Ludvine Paré, 2 Soulange Leclair et Alvine Ratté.

LES ÉLÈVES RÉUNIES.

Langage correct—1er prix Delvina Croteau, 2 Marie Abbott.

1ÈRE CLASSE ANGLAISE.

Analyse anglaise—1er prix Anne Pritchard, 2 Mary Ahern et Mary Whelan; acc Mary Ann Dunn et Gertrude Urquhart. Composition anglaise—pr Anne Pritchard; 1er acc Maria McAvee, 2 Gertrude Urquhart, 3 Mary Whelan.

2ÈME CLASSE ANGLAISE.

Dictée anglaise—1er prix Julie Noël, 2 Claire Picard; 1er acc Amaryllis Bernier, Eutychie Bernier, 3 Marie Roy. Analyse anglaise—1er pr Malvina Vallières, 2 Claire Picard; 1er acc Wilhelmine Couture, 2 Julie Noël, 3 Eutychie Bernier et Delvina Croteau. Dessin—1er pr Marie Roy, 2 Eugénie Têtu et Claire Picard; 1er acc Eugénie Genest, 2 Wilhelmine Couture et Hermine Naud. Piano—1er pr Claire Picard et Mary Dunn, 2 Delvina Croteau et Eutychie Bernier; 1er acc Malvina Vallières et Calixte Gagné, 2 Antoinette Routier et Marie Roy. Musique vocale—1er pr Alphonse Normandeau, 2 Antoinette Routier; 1er acc Malvina Vallières, 2 Lumina McDonald et Ludvine Paré.

ECOLE MODELE LAVAL.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Division Supérieure.

Excellence—1er prix John McSweeney, 2 P. O'Leary; 1er acc A. Turcotte, 2 Nérée Déroche. Instruction religieuse—1er pr Adjudant Gauvreau, 2 Arthur Turcotte; 1er acc Théophile Bélanger, 2 Jos. Vincent. Grammaire française—Dictée—Premier Groupe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Arthur Turcotte, 2 André Miller. Deuxième Groupe—1er pr Téléphore Chartier, 2 Nérée Déroche; 1er acc Alfred Cloutier, 2 William Childs. Troisième Groupe—1er pr Léon Ratté, 2 Joseph Gauvreau; 1er acc Charles Langlois, 2 Napoléon Matthieu. Quatrième Groupe—1er pr Louis Guay, 2 Charles Lacroix; 1er acc Pierre Lépine, 2 Odina Cloutier. Cinquième Groupe—1er pr Hector Grenier, 2 Philéas Alain; 1er acc Saluste Chrétien, 2 Ferdinand Arel. Sixième Groupe—1er pr Hugh Kain, 2 Bernard Kain; 1er acc Richard Keogh, 2 Jeremiah Nolan. Analyse logique—1er pr John McSweeney, 2 Louis Dion; 1er acc Peter O'Leary, 2 Arthur Turcotte. Analyse grammaticale—Premier Groupe: 1er pr J. McSweeney, 2 Louis Dion; 1er acc Peter O'Leary, 2 Arthur Turcotte. Deuxième Groupe—1er pr Téléphore Chartier, 2 Nérée Déroche; 1er acc Alfred Cloutier, 3 William Childs. Troisième Groupe—1er pr John Wallace, 2 Joseph Gauvreau; 1er acc Napoléon Matthieu, 2 Léon Ratté. Quatrième Groupe—1er pr Louis Guay, 2 Charles Lacroix; Odina Cloutier, 2 Pierre Lépine. Arithmétique—Premier Groupe: 1er pr William Wood, Louis Dion; 1er acc Peter O'Leary, 2 Arthur Turcotte. Deuxième Groupe—1er pr Pierre Lépine, 2 Théophile Bélanger; 1er acc Alfred Cloutier, 2 Odina Cloutier. Troisième Groupe—1er pr Joseph Gauvreau, 2 André Routier; 1er acc Louis Marquis, 2 Louis Guay. Quatrième Groupe—1er pr Téléphore Chartier, 2 Napoléon Matthieu; acc Charles Lacroix. Histoire sainte—Premier Groupe: 1er pr Pierre Lépine, 2 Louis Marquis; 1er acc

Louis Guay, 2 André Routier. Deuxième Groupe—1er pr Philippe Rouillard, 2 Alexandre Fréchette; 1er acc Hector Grenier, 2 Marc Lapointe. Géographie—Premier Groupe: 1er pr Ls. Dion, Nérée Déroche; 1er acc William Childs, 2 Arthur Turcotte. Deuxième Groupe—1er pr Téléphore Chartier, 2 Adjudant Gauvreau; 1er acc Théophile Bélanger, 2 Joseph Vincent. Troisième Groupe—1er pr Napoléon Matthieu, 2 Joseph Gauvreau; 1er acc Charles Langlois, 2 Charles Lacroix. Histoire du Canada—Premier Groupe: 1er pr Louis Dion, 2 Arthur Turcotte; 1er acc William Childs, 2 Adjudant Gauvreau. Deuxième Groupe—1er pr Joseph Vincent; 2 Théophile Bélanger; 1er acc Napoléon Matthieu, 2 Wilfred Jalbert. Art Épistolaire—1er pr William Childs et John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Arthur Turcotte et Louis Dion, 2 Nérée Déroche. Cosmographie—1er pr John McSweeney, 2 Arthur Turcotte et Nérée Déroche; 1er acc Louis Dion, 2 Peter O'Leary. Dessin linéaire—1er pr Peter O'Leary, 2 Jos. Vincent et Arthur Turcotte; 1er acc Louis Dion, 2 N. Déroche, 3 J. McSweeney. Assiduité—1er pr Arthur Turcotte et Théophile Bélanger, 2 Napoléon Matthieu; 1er acc Louis Marquis, 2 Louis Dion. Calligraphie—1er pr P. O'Leary et Ls. Dion, 2 A. Miller et J. McSweeney; 1er acc Hugh Kain et B. Kain, 2 Théophile Bélanger. Tenue des livres—1er pr Jos. Vincent, 2 Pierre Lépine; 1er acc Téléphore Chartier, 2 Adjudant Gauvreau.

Division Inférieure.

Instruction religieuse—1er pr Odina Cloutier, 2 Alfred Riverin; 1er acc Marc Lapointe, 2 Alexandre Fréchette. Lecture française—Premier Groupe: 1er pr Edouard Guay, 2 Auguste Beaulieu; 1er acc Charles Hardy, 2 Charles Baillargé. Deuxième Groupe—1er pr Charles Huot, 2 Alphonse Dionne; 1er acc W. Beaulieu, 2 Louis Taché. Troisième Groupe—1er pr George Fréchette, 2 M. McNamara; acc J. Ryan. Arithmétique—Premier Groupe: 1er pr Emile Carron, 2 Arthur Marcotte; 1er acc Patrick Duffey, 2 Edouard Guay. Deuxième Groupe—1er pr George Patoine, 2 Ernest Chrétien; 1er acc Ferdinand Arel, 2 M. McNamara. Calligraphie—1er pr Auguste Beaulieu, 2 Alexandre Fréchette; acc Patrick Duffy.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

Instruction religieuse—1er pr Peter O'Leary, 2 Wm. Wood et John McSweeney. Traduction (anglais en français)—Première classe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Ls. Dion, 2 Nérée Déroche. Première classe anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Bernard Kaine; 1er acc Hugh Kaine, 2 Richard Keogh. Première classe française: 1er pr Jos. Vincent, 2 Jos. Gauvreau; 1er acc Adjudant Gauvreau, 2 Téléphore Chartier. Deuxième classe: 1er pr Louis Guay, 2 Léon Ratté; 1er acc Napoléon Mathieu, 2 Chs. Lacroix. Troisième classe: 1er pr André Routier, 2 Chs. Langlois; 1st acc George Jalbert, 2 H. Talbot. Traduction (français en anglais) Première classe: 1er pr Peter O'Leary, 2 John McSweeney; 1er acc Nérée Déroche, 2 Arthur Turcotte. Première classe anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Bernard Kaine; 1er acc Hugh Kaine, 2 Richard Keogh. Première classe française: 1er pr Jos. Vincent, 2 Téléphore Chartier; 1er acc Alfred Cloutier, 2 Wm. Childs. Deuxième classe: 1er pr Théophile Bélanger, 2 Chs. Lacroix; 1er acc P. Lépine, 2 Léon Ratté. Troisième classe: 1er pr Ferdinand Arel, 2 Alexandre Fréchette; 1er acc James Clifford, 2 Edouard Fréchette. Dictée anglaise—Première classe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Wm. Wood, 2 Nérée Déroche. Première classe anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Hugh Kaine; 1er acc James McKenna, 2 John O'Donnell. Grammaire anglaise—Première classe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Wm. Wood, 2 Louis Dion. Première classe anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Hugh Kaine; 1er acc James McKenna, 2 John O'Donnell. Première classe française: 1er pr Jos. Vincent, 2 Téléphore Chartier; 1er acc Jos. Gauvreau, 2 Adjudant Gauvreau. Deuxième classe: 1er pr Théophile Bélanger, 2 Pierre Lépine; 1er acc Léon Ratté, 2 Charles Lacroix. Lecture anglaise—Première classe française: 1er pr Jos. Vincent, 2 Téléphore Chartier; 1er acc Adjudant Gauvreau, 2 André Miller. Quatrième classe: 1er pr Edouard Fréchette, 2 Ferdinand Arel; 1er acc Alexandre Fréchette, 2 James Clifford. Géographie—Première classe anglaise: 1er pr Peter O'Leary, 2 Wm. Wood; 1er acc John Wallace, 2 John McSweeney. Deuxième classe: 1er pr Hugh Kaine, 2 Richard Keogh; acc Chs. Young et John O'Donnell. Histoire du Canada—Première classe: 1er pr Wm. Wood, 2 Peter O'Leary; 1er acc John McSweeney, 2 John Wallace. Deuxième classe: 1er pr Hugh Kaine, 2 Bernard Kaine; 1er acc Richard Keogh, 2 Wm. Higgins. Histoire Sainte: 1er pr Louis Nolan, 2 Jeremiah Nolan; acc John Higgins. Arithmétique—1er pr Hugh Kaine, 2 Bernard Kaine; 1er acc Chs. Langlois, 2 Jos. Vincent. Tenue des livres—

Première classe : 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary ; 1er acc Wm. Wood, 2 Louis Dion. Deuxième classe : 1er pr Hugh Kaine, 2 Bernard Kaine ; 1er acc James McKenna, 2 John Wallace. Mesurage—1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary ; 1er acc Wm. Wood, 2 Louis Dion. Algèbre—1er pr John McSweeney et Peter O'Leary, 2 Wm. Wood ; 1er acc Louis Dion, 2 Nérée Déroche. Assiduité—1er pr John McSweeney, 2 Richard Keough ; 1er acc Hugh Kaine, 2 Peter O'Leary. Solfège—1er pr Peter O'Leary, 2 Jos. Gauvreau et Chs. Langlois ; 1er acc Ls. Dion et T. Bélanger, 2 P. Lépine et N. Mathieu.

Division des Petits.

Instruction religieuse—1er pr Patrick Duffy, 2 Michael McNamara ; acc John Ryan. Lecture anglaise—Premier Groupe : 1er pr James Clifford, 2 Arthur Marcotte ; 1er acc Édouard Guay, 2 Chs. Baillargé. Deuxième Groupe : 1er pr Michael McNamara, 2 Alphonse Dionne ; 1er acc John Ryan, 2 W. Beaulieu. Troisième Groupe : 1er pr W. Beaulieu, 2 G. Dasylya ; acc G. Fréchette.

CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

Division des Grandes.

Excellence—Première Division : 1er prix Eliza Soucy, 2 Emélie Langlois ; 1er acc Elise Grenier, 2 Joséphine Roussel. Bonne conduite—1er pr Elise Grenier, 2 Eliza Soucy ; 1er acc Emélie Langlois, 2 Elise Desroches. Instruction religieuse—1er pr Emélie Langlois, 2 Elise Grenier ; 1er acc Eliza Soucy, 2 Ellen Kimlin. Assiduité à l'école—1er pr Eliza Dionne, 2 Elise Grenier ; 1er acc Emélie Langlois, Léda Larose. Grammaire française—Premier Groupe : 1er pr Ellen Kimlin, 2 Eliza Soucy ; 1er acc Athala Peachy, 2 Elise Grenier. Dictée, analyse grammaticale et logique—Premier Groupe : 1er pr Ellen Kimlin, 2 Eliza Soucy ; 1er acc Athala Peachy, 2 Elise Grenier. Grammaire française—Deuxième Groupe : 1er pr Emélie Langlois, 2 Eliza Dionne ; 1er acc Amanda Bernier, 2 Léda Larose. Dictée et analyse grammaticale—Deuxième Groupe : 1er pr Emélie Langlois, 2 Almada Bernier ; 1er acc Eliza Dionne, 2 Léa Drolet. Arithmétique—Premier Groupe : 1er pr Athala Peachy, 2 Elise Desroches ; 1er acc Mary Wilkinson, 2 Ellen Kimlin. Deuxième Groupe—1er pr Emélie Langlois, 2 Léa Drolet ; 1er acc Léda Larose, 2 Sara Laflamme. Géographie—1er pr Elise Grenier, 2 Emélie Langlois ; 1er acc Léda Larose, 2 Eliza Soucy. Lecture anglaise et traduction—1er pr Emélie Langlois et S. Laflamme, 2 Elise Grenier et E. Desroches ; 1er acc Eliza Dionne et L. Drolet, 2 Eugénie Patoine. Dictée et analyse anglaise—1er pr Elise Desroches et E. Langlois, 2 Eliza Soucy et S. Laflamme ; 1er acc Elise Grenier, 2 Eugénie Patoine. Histoire du Canada—1er pr Elise Grenier, 2 Emélie Langlois ; 1er acc Léa Drolet, 2 Eliza Dionne. Nouveau testament—1er pr Elise Desroches, 2 Léa Drolet ; 1er acc Emélie Langlois, 2 Eliza Soucy. Deuxième Division—Grammaire, dictée et analyse : 1er pr Sara Laflamme, 2 Joséphine Rousselle ; 1er acc Joséphine Jenest, 2 Georgianne Gingras. Histoire du Canada—1er pr Eliza Soucy, 2 Léda Larose ; 1er acc Sara Laflamme, 2 Philomène St. Laurent. Histoire du Nouveau Testament : 1er pr Joséphine Rousselle, 2 Alexine Robitaille ; 1er acc Amabilis Blanchet, 2 Emélie Tessier. Arithmétique—1er pr Rose Béland, 2 Honorine Grenier ; 1er acc Georgianne Drapeau, 2 Adèle Malouin. Géographie—1er pr Sara Laflamme, 2 Joséphine Rousselle ; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Emélie Tessier. Lecture anglaise et traduction—pr Georgianne Drapeau ; 1er acc Hélène Talbot, 2 Alexine Robitaille. Grammaire anglaise—pr Angéline Gagné ; 1er acc Alexine Robitaille, 2 Georgianne Drapeau. Troisième Division—Lecture : 1er pr Amabilis Blanchet, 2 Angéline Gagné ; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Hélène Talbot. Grammaire française—1er pr Octavie Lefrançois, 2 Emma Gingras ; 1er acc Rosalie Lefrançois, 2 Amabilis Blanchet. Histoire sainte—1er pr Joséphine Rousselle, 2 Louise Guirard ; 1er acc Virginie Wallaquette, 2 Victoria Gingras. Arithmétique—1er pr Joséphine Rousselle, 2 Angéline Gagné ; 1er acc Louise Guirard, 2 Rosalie Lefrançois. Géographie—1er pr Octavie Lefrançois, 2 Rosalie Lefrançois ; 1er acc Louise Guirard, 2 Sara Marcheterre.

Division des Petites.

Bonne conduite—1er prix Ida Deblois, 2 Emélie Fiset. Instruction religieuse—1er pr Sophie Casault, 2 Eugénie Léprohon ; 1er acc Eugénie Casault, 2 Alexina Soucy. Assiduité à l'école—1er pr Sophie Casault, 2 Eugénie Casault ; 1er acc Ida Deblois, 2 Georgina Dionne. Premier Groupe—Lecture française : 1er pr Lætitia Lortie, 2 Marie Pelletier ; 1er acc Omérine Gingras, 2 Ida Deblois. Grammaire française—1er pr Rosalie Amiot, 2 Omérine Gingras ; 1er acc Sophie Casault, 2 Léda Marcoux. Histoire sainte—1er pr Sophie

Casault, 2 Victoire Dery ; 1er acc Omérine Gingras, 2 Rosalie Amiot. Arithmétique—1er pr Alexina Soucy, 2 Rosalie Amiot ; 1er acc Sophie Casault, 2 Victoire Dery. Géographie—1er pr Victoire Dery, 2 Eugénie Casault ; 1er acc Rosalie Amiot, 2 Sophie Casault. Ecriture—1er pr Céline Côté, 2 Léda Marcoux ; 1er acc Eugénie Léprohon, 2 Alexina Soucy. Lecture anglaise—1er pr Sophie Casault, 2 Alexina Soucy ; 1er acc Eugénie Casault, 2 Rosalie Amiot. Deuxième Division—Lecture française : 1er pr Joséphine Fortin, 2 Victoire Renaud ; 1er acc Philomène Pinard, 2 Eugénie Léprohon. Troisième Groupe—Lecture française : 1er pr Delphine Fortin, 2 Marie Louise Patoine ; 1er acc Céline Gingras, 2 Alphonsine Matte.

CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

Division des Grandes.

Excellence—1er prix Margaret Wilkinson, 2 Helen Kimlin ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Annie Maguire. Premier Groupe—Bonne conduite : 1er pr Margaret Wilkinson, 2 Eugénie Cannon ; 1er acc Helen Kimlin, 2 Agnes Trumble. Instruction religieuse—1er pr Agnes Trumble, 2 Mary Ann Walsh ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Annie Maguire. Assiduité à l'école—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Athala Peachy ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Annie Clancy. Grammaire anglaise—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Helen Kimlin ; 1er acc Athala Peachy, 2 Mary Nolan. Analyse grammaticale—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Helen Kimlin ; 1er acc Athala Peachy, 2 Mary A. Walsh. Dictée anglaise—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Helen Kimlin ; 1er acc Ellen Johnston, 2 Athala Peachy. Géographie—1er pr Helen Kimlin, 2 Mary Ann Reynolds ; 1er acc Margaret Wilkinson, 2 Annie Maguire. Ecriture—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Helen Kimlin, 1er acc Annie Maguire, 2 Eugénie Cannon. Grammaire française—1er pr Eugénie Cannon, 2 Annie Clancy ; 1er acc Margaret Wilkinson, 2 Annie Maguire. Lecture française et vocabulaire—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Annie Maguire ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Mary Ann Walsh. Dictée française et analyse grammaticale—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Annie Clancy ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Annie Maguire. Arithmétique—1er pr Mary Ann Walsh, 2 Mary Nolan ; 1er acc Annie Maguire, 2 Margaret Trumble. Histoire du Canada—pr Margaret Wilkinson ; acc Helen Kimlin. Traduction—1er pr Margaret Wilkinson, 2 Annie Maguire ; 1er acc Helen Kimlin, 2 Eugénie Cannon. Deuxième Groupe—Dictée et grammaire anglaise : 1er pr Annie Maguire, 2 Mary Ann Reynolds ; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Annie Clancy. Analyse grammaticale anglaise—1er pr Eugénie Cannon, 2 Annie Clancy ; 1er acc Annie Maguire, 2 Margaret Trumble. Histoire du Canada—1er pr Eugénie Cannon, 2 Annie Maguire ; 1er acc Mary Kelly, 2 Annie Clancy. Géographie—1er pr Mary Fitzpatrick, 2 Catherine Burns ; 1er acc Mary Ann Fullerton, 2 Mary Buckley. Analyse française—1er pr Agnes Trumble, 2 Mary Ann Walsh ; acc Mary Fitzpatrick. Arithmétique—1er pr Mary Buckley, 2 Caroline Cannon ; acc Catherine Hawley. Histoire sainte—1er pr Annie Young, 2 Catherine Nolan ; 1er acc Ellen Johnston, 2 Mary Harding. Troisième Groupe—Dictée et grammaire anglaise : 1er pr Annie Young, 2 Catherine Burns ; 1er acc Catherine Hawley, 2 Mary Fitzpatrick. Lecture anglaise—1er pr Catherine Hetherington, 2 Mary Maguire ; 1er acc Budelia McNamara, 2 Mary Jane McNamara.

Division des Petites.

Bonne conduite—1er prix Mary Ann O'Malley, 2 Sophia Ross ; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Julia McEnery. Instruction religieuse—1er pr Mary Ann Hilliar, 2 Mary McEnery ; 1er acc Margaret Murphy, 2 Ellen Ryan. Assiduité—1er pr Mary Ann Hilliar, 2 Sarah Gilmore ; 1er acc Rosa Ann Gillespie, Sophia Ross. Grammaire anglaise—1er pr Margaret Murphy, 2 Mary Anne Hilliar ; 1er acc Ellen Ryan, 2 Mary McEnery. Premier Groupe—Lecture anglaise : 1er pr Sarah Guilmore, 2 Margaret Murphy ; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Ellen Ryan. Deuxième Groupe—1er pr Mary Ryan et Julia McEnery, 2 Mary Jane Brennan ; 1er acc Sophia Ross, 2 Bridget Hawley. Troisième Groupe—1er pr Margaret Collins, 2 Mary McGlory ; acc Julia O'Malley. Orthographe—pr Bridget Hawley ; acc Rose Ann Gillespie. Lecture française—1er pr Mary McEnery, 2 Margaret Murphy ; 1er acc Ellen Ryan, 2 Mary Ann Hilliar. Géographie—1er pr Mary McEnery, 2 Ellen Ryan ; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Margaret Murphy. Histoire sainte—Premier Groupe : 1er pr Margaret Murphy, 2 Mary Ann Hilliar ; acc Ellen Ryan. Deuxième Groupe—1er pr Mary Ann Horan, 2 Rose Ann Gillespie.